

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Cap-Ferret  
**L'essor**  
des constructions  
**bois**

**MÉDOC ATLANTIQUE**

Le Lacanau Pro  
à plein tube

**LES PORTRAITS DE L'ÉTÉ**

Pascal Chatonnet,  
technicien du vin

HUGO  
LUCINE



8

4



16

**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

### GIRONDE

4 En bref Gironde

**8 À la Une**  
L'essor des constructions bois

**16 Médoc Atlantique**  
Le Lacanau Pro à plein tube

**18 Les portraits de l'été**  
Pascal Chatonnet, technicien du vin

### EN RÉGION

20 En bref Nouvelle-Aquitaine

**22 Dordogne**  
Passion Préhistoire

**24 Lot-et-Garonne**  
Le nouveau marché du kombucha



## Tendances Business

**26 Économie**  
Le bilan de la fraude

**28 Entreprises**  
Sourcer pour mieux recruter

**30 Entreprises**  
Contrats Cloud :  
signer pour plus plusieurs années ?

**32 Territoires**  
Trop de touristes tuent le tourisme



## Vini & Culture

34 En bref Sortir en Gironde

**36 Un été en France**  
Nausicaá, locomotive de  
l'attractivité de la Côte d'Opale

**38 Tendances Vins**  
Les nouveaux buveurs d'étiquettes

**42 Cinéma**  
*Gran Turismo*

46 Annonces Légales



# Gironde En bref



De gauche à droite : Philippe Lassalle Saint-Jean (BILBO), David Arsvaud (fondateur et cédant de Locadélice), Thomas Breuzet et Henri Arsvaud (associé Locadélice)

## Martignas-sur-Jalle AGROALIMENTAIRE : QUINOAK REPREND LOCALDÉLICE

Le fabricant artisanal de tofu Locadélice, fondé dans le Périgord et implanté à Bordeaux depuis 10 ans, est repris par le groupe agroalimentaire agenais Quinoak, spécialisé dans la fabrication de produits laitiers frais. Cette nouvelle reprise intervient après celles de Péchalou et Baskalia, et la création de Granabio, filiale spécialisée dans la fabrication de boissons et desserts végétaux à base de graines entières. « Locadélice correspond parfaitement au projet que nous poursuivons déjà avec Péchalou, Baskalia et Granabio : un savoir-faire artisanal reconnu, un lien fort avec son territoire, au service d'une alimentation variée de qualité, la plus bio possible. Je suis heureux d'intégrer l'équipe de Locadélice dans notre groupe à taille humaine (...). », commente dans un communiqué Thomas Breuzet, dirigeant de Quinoak. Il a été accompagné dans cette reprise par IRDI Capital Investissement (via la SCR IRDI/SORIDEC), accompagnée par BILBO (Philippe Lassalle Saint-Jean et Vincent Lassalle Saint-Jean).

## Bordeaux KAIROS AGENCY FÊTE SES 10 ANS AVEC LA CRÉATION D'UN START-UP STUDIO

L'agence de création et de design, fondée en 2012 par Shirley Jagle, est le spécialiste bordelais du numérique responsable. Labellisée B-Corp depuis un an, Kairos Agency a décidé de faire de la création d'outils logiciels écoconçus et durables son axe de développement prioritaire, avec notamment un Wordpress, un extranet, des applications d'e-learning, d'e-commerce, de SAV en ligne ou encore de systèmes de réservation. L'agence, qui compte aujourd'hui une dizaine de collaborateurs, vient de s'installer dans ses nouveaux locaux de la Coursive, à la CCI Bordeaux-Gironde. Et, pour ses 10 ans, de lancer son start-up studio dédié à l'accompagnement des jeunes entreprises du territoire. « Avec notre start-up studio, nous pouvons donner à des start-ups les clés des meilleures stratégies de marketing et communication digitales. Cet accompagnement porte à 20 % sur le branding et à 80 % sur le développement de leurs prototypes web (...) », précise dans un communiqué Shirley Jagle. Par ailleurs membre du bureau de Business Angels Finaqui, la jeune femme en a été désignée trésorière.



© Atelier Gallien / Echos Judiciaires Gironde



JEAN-FRANÇOIS  
QUÉRAT

# Carnet

Le 1<sup>er</sup> août, le vice-amiral d'escadre **Jean-François QUÉRAT** a pris ses fonctions de préfet maritime de l'Atlantique et commandant de la zone et de l'arrondissement maritimes Atlantique. La zone de responsabilité de ce représentant de l'État s'étend sur l'ensemble des espaces maritimes allant du mont Saint-Michel à la frontière espagnole. Il coordonne toutes les administrations intervenant en mer (Marine nationale, Douanes, Affaires maritimes – en particulier les CROSS, Gendarmerie et Gendarmerie maritime, Sécurité civile, Armée de l'air et de l'espace...) et s'appuie également sur les sauveteurs en mer de la SNSM. Né en 1968, ce Toulonnais, après une quinzaine d'années de missions embarquées, a occupé de hautes responsabilités au niveau ministériel. Conseiller maritime au cabinet militaire du Premier ministre de 2016 à 2019, il fut secrétaire général de la mer pendant six mois avant d'être appelé en 2021 pour diriger le cabinet du chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhardt. Il succède à la préfecture maritime Atlantique au vice-amiral d'escadre **Olivier LEBAS**, en poste depuis septembre 2020.

© D.R.

## Talence RÉOUVERTURE DU STADE NAUTIQUE

Le stade nautique Henri-Deschamps rouvre progressivement après des travaux de réhabilitation lancés en mars 2021 pour un budget total de 22 millions d'euros. Avec une surface plus que doublée pour atteindre 4 700 m<sup>2</sup>, il peut désormais accueillir jusqu'à 1 350 personnes sur l'ensemble de ses bassins. Les nouveaux équipements, alliant sport de haut niveau, apprentissage et loisirs, comprennent un bassin extérieur nordique de 50 m à 8 couloirs ; une halle intérieure avec un bassin sportif de 25 m à 5 couloirs et un bassin d'apprentissage ; un espace bien-être avec hammam et douches massantes ; une zone ludique extérieure avec pataugeoire ou piscine à vagues ; ainsi qu'un espace snack. Un grand soin a été apporté au choix des techniques et matériaux utilisés afin d'être le plus sobre en matière d'énergie. Le stade nautique Henri-Deschamps a été labellisé « Centre de préparation pour les jeux olympiques et paralympiques 2024 » et accueillera la préparation de l'équipe de natation de Singapour.



© D.R.



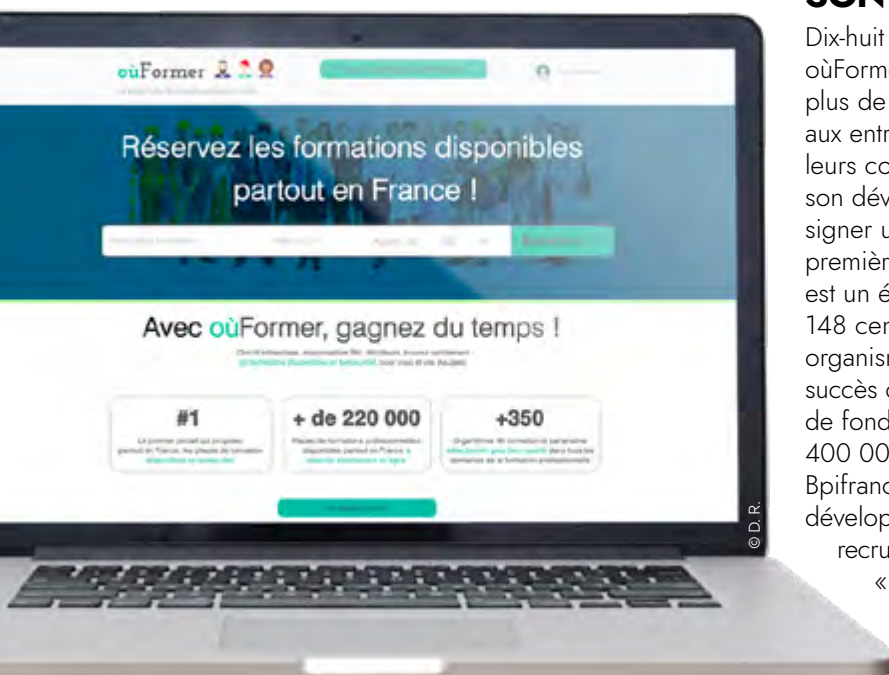
## Bordeaux ARRIVÉE DE L'APPLI MOBILE NAVAWAY

L'appli mobile Navaway a été créée il y a deux ans à Lyon. Son ambition est de découvrir des territoires non couverts par l'innovation et trouver des pépites cachées. Pour cela, elle affiche des itinéraires entièrement optimisés par des guidages, conseils et audioguides afin de faciliter les visites des utilisateurs. La capitale girondine vient de rejoindre le club des 200 villes à visiter de manière autonome à pied de l'application. Le parcours bordelais propose ainsi la découverte de 28 lieux d'intérêt répartis sur un parcours de 6,7 km pour une promenade de 2 h 15. Après une levée de fonds de 800 000 euros, Navaway entend d'ici un an atteindre un million d'utilisateurs et proposer 150 nouveaux itinéraires dans 30 nouveaux territoires en Afrique, en Asie, mais aussi aux États-Unis, tout en consolidant son maillage actuel.

## Cenon OÛFORMER ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT

Dix-huit mois après son lancement, la Cenonnaise oùFormer a fait du chemin : la plateforme référence plus de 400 organismes de formation, permettant aux entreprises de trouver facilement des places pour leurs collaborateurs. Aujourd'hui, la start-up accélère son développement avec deux beaux succès : elle vient de signer un partenariat avec APAVE et a finalisé sa première levée de fonds. La signature de son partenariat est un événement marquant pour oùFormer : avec 148 centres en France, APAVE est en effet le deuxième organisme de formation privé de France. L'autre grand succès de l'été 2023 pour oùFormer, c'est sa première levée de fonds, clôturée avec succès. La start-up a recueilli 400 000 euros auprès de Finaqui Business Angels et de Bpifrance, qui lui permettront de finaliser le développement de la nouvelle version de son site, de recruter des équipes et de poursuivre son développement.

« L'arrivée d'investisseurs est également une preuve de confiance dans notre projet », se réjouit Alexandre Ruiz, fondateur d'oùFormer.



## Nouvelle-Aquitaine PLUS DE 26 MILLIONS D'EUROS INVESTIS PAR AQUITI GESTION

L'année 2023 a bien démarré pour la société de gestion dédiée aux entrepreneurs néo-aquitains. Au premier semestre, Aquti Gestion a atteint le montant record de 26,4 millions d'euros d'investissement. La société entend ainsi conforter sa place d'acteur incontournable en Nouvelle-Aquitaine. Les équipes d'Aquti Gestion ont accompagné 18 sociétés. Le niveau d'investissement est estimé à + 84 % par rapport au premier semestre 2022. Créée à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine, et présente depuis 25 ans, Aquti Gestion est une société de gestion de capital investissement agréée par l'AMF.



## Nouvelle-Aquitaine LE RÉSEAU RÉGIONAL DE RECHERCHE (R3) TESNA SUR LES RAILS

Dédié à la Transition énergétique sur la Nouvelle-Aquitaine, le réseau de recherche régional (R3) TESNA a été officiellement lancé en juillet. Doté d'une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine de 400 000 euros sur 4 ans, qui vient compléter une première aide de 100 000 euros accordée en amorçage, ce réseau vise à fédérer la recherche autour des énergies bas carbone. Regroupant environ 450 chercheurs de 30 unités de recherche réparties sur les 5 sites universitaires néo-aquitains (Pau, Bordeaux, La Rochelle, Poitiers et Limoges), le R3 TESNA veut réunir « la communauté scientifique autour du modèle énergétique de demain et des réseaux énergétiques multi-échelles, du quartier au territoire, alimentés par différentes sources de production d'énergie bas carbone », précise la Région dans un communiqué. Avec l'idée de « mobiliser un collectif (...) qui pourra répondre de manière collective à des appels à projets régionaux, nationaux et européens ». L'ambition finale : répondre à l'objectif de 45 % d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine en 2030 et 100 % d'ici 2050.

# ANE UNE





# L'essor des constructions

# bois

**CAP-FERRET** • Les constructions bois ont le vent en poupe. De la cabane traditionnelle de pêcheur aux luxueuses maisons bois, le Cap-Ferret est le théâtre de la communion entre la cabane et la nature environnante. Largement popularisée par les frères Bartherotte, elle est maintenant identifiée, reprise et déclinée sur toute la presqu'île, notamment par le jeune entrepreneur Hugo Lucine.

Par Nathalie VALLEZ





© Shutterstock

**S**i les constructions bois ont la cote sur tout le littoral atlantique, elles symbolisent tout particulièrement le Cap-Ferret. Sur le modèle de la maison Bartherotte, la cabane en bois fait aussi l'identité de la presqu'île avec son allure nature, intégrée dans la végétation. Devenue le repère des stars, elle

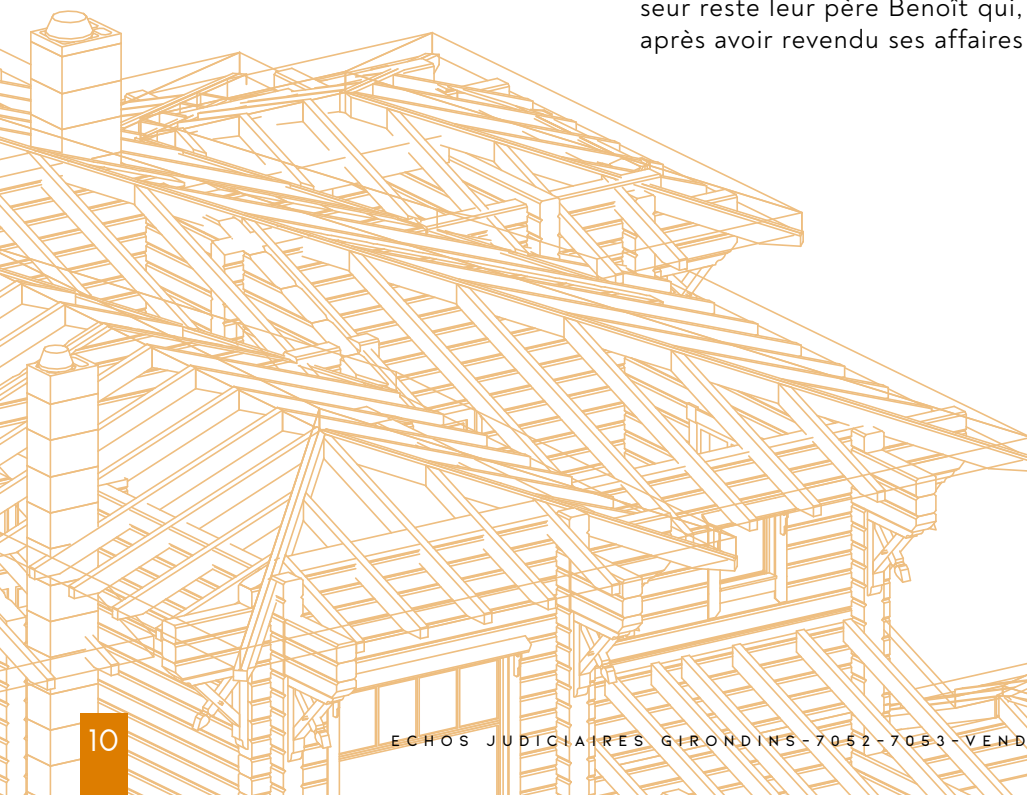
se découvre dans *Les Petits Mouchoirs* et sa suite, s'affiche chez la décoratrice d'intérieur Sarah Poniatowski et s'affirme comme lieu refuge d'*Un barrage contre l'Atlantique* de Frédéric Beigbeder.

#### UN PRÉCURSEUR

Ce sont les frères Bartherotte qui ont largement contribué à sa renommée. Mais le précurseur reste leur père Benoît qui, après avoir revendu ses affaires

“ Sur la quinzaine de maisons construites chaque année par Collier, 80% sont en bois ”

parisiennes dans les années 80, est venu s'installer à la pointe du Cap-Ferret avec sa femme et ses 7 enfants. C'est là, dans cet îlot sur lequel il a érigé une digue face à l'Atlantique et planté une végétation luxuriante, qu'il a construit ses premières cabanes. Deux de ses fils, Hadrien et Martin s'en sont inspirés et fabriquent leurs propres cabanes depuis plus de 20 ans. Elles sont ainsi devenues une référence, mais leur charme évident fait aussi place à une philosophie de vie, celle d'une vie nature,





© Maisons Collier

## “ Une maison en bois représente 30 % de coût en plus, soit environ 3 000 €/m<sup>2</sup>. Ça demande plus de main d'œuvre ”

empruntant des références à l'histoire du Bassin : celle des cabanes maritimes typiques des villages de pêcheurs et ostréiculteurs.

### 100 % PIN MARITIME

Inspirées des cabanes ancestrales, mais combien plus confortables et luxueuses, celles construites par les frères Bartherotte sont les plus authentiques. Réalisées à 100 % en pin maritime, tout est monté dans leur atelier à Lège, avant d'être chevillé à l'ancienne. On retrouve des éléments architecturaux constants : les varans (coursives extérieures), terrasse en bois, fenêtres « en bande » permettant une vue à 360 degrés. « Il y a plusieurs sortes de maison bois », prévient David Collinet-Ourthe, architecte installé à Claouey. « Chez les Bartherotte, l'ossature, la structure, la charpente, la terrasse, les menuiseries : tout est en pin. Ils n'utilisent pas de bois exotique et il n'y a pas de maçonnerie. » D'autres maisons sont seulement recouvertes d'un bardage extérieur bois : « tout le monde n'a pas envie d'un esthétisme intérieur 100 % bois, c'est aussi une question de goût ». Forts de cette tendance, les constructeurs locaux, à l'instar des entreprises BMC, Arcas, Collier ou plus récemment Hugo Lucine (lire p. 12) se sont engagés dans la voie construction bois.

### UN CHOIX CÔUTEUX

Thierry Collier, constructeur et directeur général de l'entreprise Maisons Collier à Andernos raconte : « Nous construisons des maisons sur le Bassin depuis plus de 25 ans. Au début en dur, puis nous nous sommes spécialisés en maison bois ». Sur une quinzaine de maisons construites chaque année par l'entreprise, 80 % sont en bois. « L'ossature peut être toute en bois, mais avec les nouvelles normes, on va de plus en plus utiliser la brique, qui est très isolante, habillée de bois à l'extérieur et à l'intérieur. Mais on peut panacher avec du BA13 qui permettra d'avoir des murs blancs », ajoute-t-il. Un choix qui a un coût : « Une maison en bois représente 30 % de coût en plus, soit environ 3 000 €/m<sup>2</sup>. Ça demande plus de main d'œuvre : il

faut 15 jours pour faire un bardage bois contre seulement 2 jours pour un enduit extérieur ».

### POUR LES MAISONS SECONDAIRES

La demande de maisons en bois concerne essentiellement le Cap-Ferret. « Pour les chantiers sur le secteur Lège, Andernos, Lanton, on a plutôt des demandes en dur. Ce n'est pas la même clientèle », continue-t-il, « au Cap-Ferret, c'est de la maison secondaire, alors que sur le fond du Bassin, ce sont des habitations principales. » Il y a peu d'offre dans le secteur. Alors lorsque des personnes achètent des maisons construites entre les années 50 et 90, le plus souvent en dur, elles les font uniquement faire barder de bois.

Autre contrainte : les constructions sont soumises au nouveau PLU qui réduit parfois la surface habitable. « Pour conserver le maximum, on garde parfois l'ossature que l'on barde de bois », observe Thierry Collier.

Au fil des ans, la cabane s'est imposée dans les esprits comme la quintessence de l'esprit ferret-capien. « Celui qui a les moyens d'acheter une maison au Cap-Ferret veut une cabane dans le style du Cap-Ferret. Ça représente 80% des demandes. Tous les acheteurs rêvent d'une maison Bartherotte », confirme Sandrine Chrétien-Sebag, de l'agence Maxwell-Baynes pour Christie's. ■



© Maisons Collier





HUGO  
LUCINE

# Hugo Lucine

# Le bois

## dans les VEINES

**CAP-FERRET** • Passionné par le bois depuis son plus jeune âge, formé par les frères Bartherotte puis par les Compagnons, Hugo Lucine s'impose comme nouveau nom de la construction bois sur la presqu'île.

Par Nathalie VALLEZ

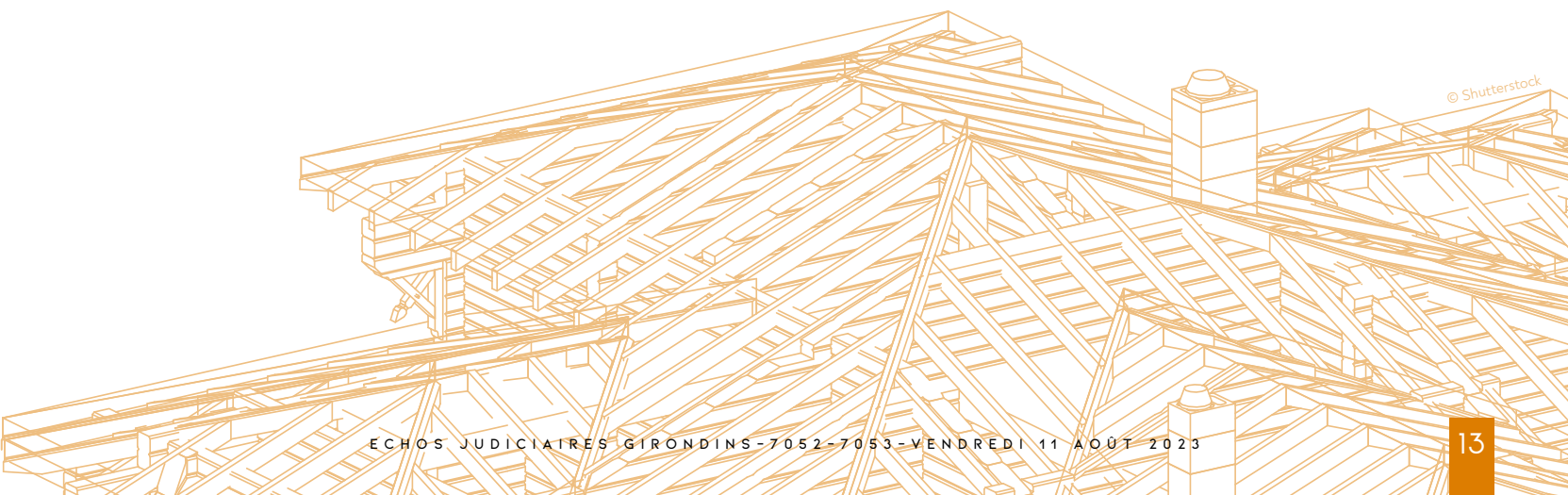
**S**on nom - bien connu de la presqu'île - évoque la pêche et le Bassin. Issu d'une lignée de marins pêcheurs, propriétaires des poissonneries Lucine, l'eau reste un élément fondateur de son identité. C'est pourtant le bois qui définit avant tout Hugo Lucine. Les constructions en bois, c'est une vocation. À 6 ans, il voit son père bâtir sa maison avec ses copains, il est fasciné : « laisser une

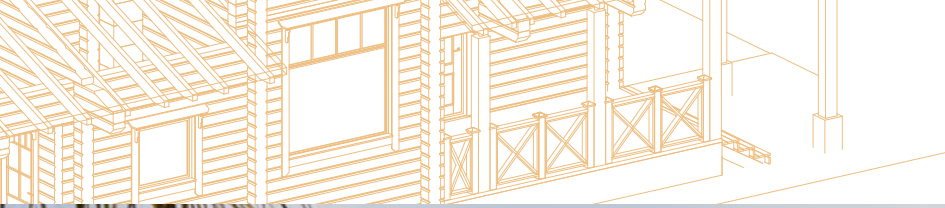
trace de cette passion pour cet élément noble, vivant qu'est le bois », commente-t-il. Il passe ensuite son temps à « piquer des chutes de bois » pour bricoler dans son jardin. Son bac en poche (« un souhait de ma maman », sourit-il) il enchaîne avec un CAP de menuisier, puis un CAP de charpentier, les deux en alternance chez les frères Bartherotte. Il est alors fin prêt pour engager son tour de France.

### TRANSMISSION ET FRATERNITÉ

À 20 ans, Hugo part avec les Compagnons charpentiers des devoirs du Tour de France pour réaliser son compagnonnage. Il y découvre la vie en communauté, les valeurs et la discipline : « On est là pour apprendre et transmettre dans le partage et la fraternité ». On lui enseigne le trait de charpente, le calcul de structure, il s'exerce à tailler des maquettes. Puis il réalise sa maquette, présentée le jour de la Saint-Joseph, pour devenir « aspirant » puis « tailler l'adoption ». L'apprentissage dure 6 ans et demi.

Parallèlement, il continue ses études, et prépare un BTS à l'ESB (École Supérieure du Bois)





© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins

© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins

## “ Occupé désormais par un chantier de 4 maisons à l’entrée du Cap-Ferret, il a étoffé son équipe qui se compose de 4 salariés ”

à Nantes. À l’issue de ce parcours, il pense prendre une année sabbatique, voyager, travailler chez un compagnon à Tahiti. Mais nous sommes en mars 2020, le confinement se profile et une rencontre va lui mettre le pied à l’étrier.

### LE RÊVE D’UNE CABANE

Il fait la connaissance pendant le confinement d’un avocat bordelais : « Il m’a dit que son rêve était de vivre dans une cabane, qu’il avait attendu toute sa vie d’en avoir une ». L’entente est immédiate. La confiance également : « Il m’a aussi fait confiance parce que j’étais un compagnon. Tous les chantiers de prestige sont faits par des compagnons ».

Ils font appel à deux jeunes archis qui créent les volumes extérieur et intérieur. Hugo apporte la forme de la charpente, « tout ce qui est construction structurelle ». Il lance son entreprise pour réaliser ce premier chantier en octobre 2020 et embarque deux amis bricoleurs dans l’aventure. « On avait tous à peu près le même âge, on était beaucoup de jeunes sur ce chantier », se souvient-il. Un premier projet test couronné de succès et livré 14 mois plus tard.

Il enchaîne ensuite des petits projets : « du second œuvre avec des aménagements intérieurs, du mobilier, des terrasses » Il soustrait également pour les Bartherotte qui sont surchargés de



© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins





© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins

## UN PREMIER CHANTIER NOVATEUR

Maison sur pilotis bois, la cabane repose sur 27 micropieux plantés à la place de la dalle et chape béton sur 8 mètres de profondeur pour la surélever à 1,50 m au-dessus du sol, en conformité avec le PLU. Tout le dessous est en pilotis bois : « Il y a tout un calcul de structure, des contreventements partout. C'était novateur d'avoir tout sur pilotis bois », commente Hugo Lucine à propos de sa première réalisation. Parti d'un plan 3D, il a tracé chaque morceau à la main. La maison a été réalisée avec un maximum de produits naturels et locaux : le pin maritime vient de la forêt des Landes, via la scierie Poumeyrau à Salles, et les menuiseries de L'Atelier du Bois à Lège. Il a également fabriqué tout l'aménagement intérieur : tablettes, comptoir, étagères, cage d'escalier et plans de travail. Un premier chantier test livré en mars 2022 !

travail : « Je garde toujours un profond respect pour eux, de l'admiration, c'est eux qui m'ont mis le pied à l'étrier. Ils ont remis la cabane en bois au goût du jour ».

### BEACH BOYS

Occupé désormais par un chantier de 4 maisons à l'entrée du Cap-Ferret, il a étoffé son équipe qui se compose de 4 salariés : « On est tous surfeurs, tous des enfants du pays, sauf un Breton qui s'est

“Tous les chantiers de prestige sont faits par des compagnons”



© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins

très bien intégré. À 29 ans, je suis le plus vieux ! ». C'était pour lui un souhait de créer une équipe homogène avec des jeunes intéressés par la nature : « Ça permet de partager

autre chose que le travail ». Mais il a découvert aussi les aspects plus difficiles comme la pénibilité du travail : « c'est très physique donc il faut se muscler ». Puis le niveau de stress de cette fonction : « il ne faut pas se tromper en chiffrant une maison. Il y a aussi le fait d'avoir des salariés : charpentier et chef d'entreprise ce n'est pas du tout le même métier. Ce sont deux mondes, autant au niveau social qu'au niveau charge mentale ». ■



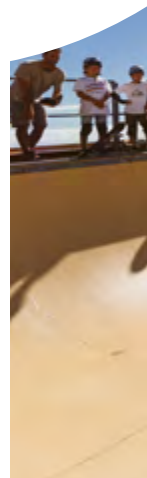
# Le Lacanau Pro à plein tube

**MÉDOC ATLANTIQUE** • Du 14 au 20 août prochain, la station balnéaire girondine organise la compétition de surf qui lui vaut sa renommée depuis 1979, le Lacanau Pro. Un événement moteur pour l'ensemble de la filière glisse régionale.

Par Astrid GOUZI

« **L**acanau Pro, c'est ce qui a fait notre renommée dans le monde entier pour nos activités de glisse. C'est autour de cette compétition que nous avons construit toute notre stratégie », avance Laurent Peyrondet, maire de Lacanau depuis 2014 et vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique.

Si l'événement a quelque peu perdu de sa superbe après son déclassement par la World Surf League (WSL), elle demeure la première des deux seules étapes françaises du circuit Qualifying Series (QS) européen. La seconde étape se déroulera à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) du 21 au 27 août prochain. Figures de proue d'une filière régionale pesant 1,7 milliard d'euros et 3 500 emplois, selon une étude d'EuroSIMA, l'association européenne des industriels de la glisse, basée à Hossegor (Landes).





## CARAÏBOS, PRINCIPAL SPONSOR

À Lacanau, depuis 44 ans, l'événement a permis de pérenniser la filière : fabrication et vente de matériel de glisse, écoles de surf... « C'est ce qui nous permet de fixer une population sur l'année », insiste le maire de la Ville. Avec un budget avoisinant les 600 000 euros pour cette édition 2023 du Lacanau Pro, la municipalité contribue à hauteur de 100 000 euros. Depuis 2016, la société Caraïbos, marque de jus de fruits et cocktails du groupe Bardinet, basée à Blanquefort, est le principal sponsor de la manifestation, désormais baptisée le « Caraïbos Lacanau Pro ».

D'autres sponsors permettent d'assurer l'équilibre financier de l'événement, qui mobilise 150 personnes (salariés, bénévoles, etc) sur l'ensemble de la semaine. Parmi les partenaires locaux, le Café maritime de Lacanau qui fait partie des sponsors officiels, la marque méridionale Oxbow, la franchise bordelaise de restauration rapide Heiko, l'office Médoc Tourisme Atlantique,



© D.R.

## INFOS PRATIQUES

L'étape qualificative du circuit européen de la WSL occupera la plage centrale de Lacanau Océan, du 14 au 20 août. Chaque jour, deux séries seront décryptées et analysées, en direct, par le directeur de compétition. Durant le week-end, se déroulera le traditionnel « Cash for tricks surf » ouvert à l'ensemble des surfeurs présents. Nouveauté 2023, le Lacanau Surf Club proposera des initiations gratuites chaque matin.

“ C'est autour de cette compétition que nous avons construit toute notre stratégie ”



Les Portugais Guilherme Ribeiro et Francisca Veselko, gagnants du Caraïbos Lacanau Pro 2022.

ou encore la chambre des notaires de la Gironde. Le Lacanau Pro est également soutenu par le département de la Gironde, et la région Nouvelle-Aquitaine.

## UNE ZONE D'ACTIVITÉS DE 24 HA

Côté spectateurs, la compétition draine essentiellement une population girondine, voir néo-aquitaine. « Un jour de finale, jusque 130 000 personnes sont attendues à Lacanau », observe Laurent Peyrondet.

Pour fixer ces diverses retombées économiques sur le territoire, la communauté de communes Médoc Atlantique, en partenariat avec EuroSIMA, développe une zone d'activités de 24 hectares, autour des sports de glisse et de l'écoresponsabilité, qui devrait être opérationnelle fin 2024. « La zone comprendra notamment un bâtiment totem qui accueillera des start-ups », commente Laurent Peyrondet. Des hôtels, des restaurants mais également des industriels, s'installeront sur le parc construit à l'entrée de Lacanau-ville. ■

Pascal Chatonnet

# Technicien du vin

“ Avec la conversion biologique, il fallait se passer d’une molécule luttant contre le mildiou. La prise de risques était trop forte. ”



© Nathalie Vallez

**LES PORTRAITS DE L'ÉTÉ** • Il est né et a grandi dans le vignoble, pourtant, Pascal Chatonnet ne se destinait pas à se consacrer au vin. Mais son esprit rigoureux l'a rattrapé et, après avoir été chercheur et conseil, il gère aujourd'hui le vignoble familial.

Par Nathalie VALLEZ

**C**e sont ses parents qui ont acheté en 1967 le vignoble (à l'époque en ruine), sur la commune de Néac, à proximité de Saint-Émilion : « à titre de hobby au départ », précise-t-il. Il a grandi à Montagne, et après des études agricoles, il passe un diplôme d'œnologue, « à une époque où les passerelles n'étaient pas évidentes entre les deux activités ».

Pendant son service militaire, il est détaché dans un laboratoire de contrôle des achats. C'est là qu'il commence à s'intéresser aux analyses, et développe ses capacités de technicien. Sur les conseils du maître assistant de la faculté d'œnologie, il commence une thèse sous contrat avec une tonnellerie. Il développe une recherche sur le processus de fabrication des barriques. Cette première thèse lui permet de développer un savoir-faire dans la technique d'analyse des arômes - positifs ou négatifs - et de rebondir sur une seconde thèse d'État. Des recherches, prisées par les industriels, qui l'occupent pendant une vingtaine d'années. Pas très motivé par le professorat, il choisit de créer en 1992 - entre ses deux thèses - le laboratoire Excell.

## LE GOÛT DU BOUCHON

Après 8 années, sur fond de conflits avec l'université, il décide de développer une activité de conseil en œnologie. Il revendra Excell en 2017 en le faisant fusionner avec un autre laboratoire.

Pendant toutes ces années, il travaille sur les méthodes de bouchage. Missionné par des propriétés, d'abord dans le Bordelais, puis à l'international, il démontre que le goût de bouchon vient aussi des installations, et devient une référence. « Et les bouchonniers qui me lançaient des pierres ont commencé à me lancer des fleurs ! » De la même manière, en microbiologie, il montre la présence d'une levure dans les caves et qui laissait un arôme particulier dans les vins rouges. Cela permet de donner de nouvelles perspectives comme le rôle des phénols dans l'arôme des vins et d'initier de nouvelles recherches. « La première qualité du vin c'est l'absence de défaut », remarque-t-il.

## MARCHE ARRIÈRE SUR LE BIO

Pendant ces années, il suit de loin les Vignobles Chatonnet, la propriété de ses parents, se consacrant uniquement à la partie technique et œnologique. Mais au décès de son père, il s'implique davantage, épaulant sa mère, puis reprenant tout en charge en 2020 : « Je suis la génération qui maintient », élude-t-il. Quant à une

reprise éventuelle par sa fille : « je n'ai pas de volonté dynastique ».

En parallèle de son activité de consulting, qu'il a conservée, il a contribué à l'optimisation des process : « On a fait évoluer la viticulture en respect de l'environnement. On est revenu à un travail beaucoup plus précis ». Anti pesticides (il a beaucoup travaillé là-dessus) et herbicides, il commençait une conversion au bio avant de faire marche arrière : « Il fallait se passer d'une molécule luttant contre le mildiou. La prise de risques était trop forte ». Après avoir perdu plusieurs parties de ses récoltes, il s'investit dans un nouveau processus d'agri synergie : « c'est la synthèse de tous les modes de production respectueux au sens social et environnemental dans des conditions durables et responsables ». ■

## À MOTS DÉCOUVERTS

**Cet été, cap sur...**

« La Tanzanie. C'est rare que je prenne des vacances, mais je pars pour honorer une promesse faite à ma fille : un safari ! »

**On trouve quoi dans votre valise ?**

« Pas grand-chose ! »

**Votre lecture de l'été :**

« *Le Dictionnaire philosophique* d'André Comte-Sponville. L'avantage, c'est qu'on peut l'ouvrir à n'importe quelle page, et comme il y a 1 674 définitions, ça va m'occuper ! »

**Le tube à écouter :**

« Je suis très éclectique dans mes goûts. J'aime écouter de la musique en voiture. Avec Apple Music ça va de Camille Saint-Saëns à Lenny Kravitz. »

**Votre cocktail signature ?**

« Je viens de découvrir l'Olympia, une base un peu gin tonic, avec de l'amaretto. Le petit secret, c'est d'extraire l'huile essentielle de citron en pinçant les zestes. Ça change tout. »

**Le meilleur endroit pour le siroter :**

« Au coucher de soleil face à l'océan. »

**Votre meilleur spot girondin :**

« Saint-Émilion est une ville charmante, mais pas assez habitée. Il ne faut pas la voir seulement d'un point de vue touristique. »

**Un projet pour la rentrée ?**

« Les vendanges. Elles auront lieu fin septembre, mais on peut avoir des surprises : août fait le moût ! »

# Nouvelle-Aquitaine En bref

## Landes **BOSC RETENU POUR FABRIQUER LES CHAISES DE NOTRE-DAME DE PARIS**

L'entreprise familiale de chaises et meubles basée à Hagetmau, créée par Marcelle et Joseph Bastiat en 1964, a dit cet été son « grand honneur » et son « immense fierté » d'avoir été choisie par l'archevêque de Paris, le comité artistique et l'association Revoir Notre-Dame de Paris, pour produire les 1 500 chaises qui doivent accueillir d'ici fin 2024 les visiteurs de la cathédrale en reconstruction depuis le terrible incendie de 2019. « Ce projet est le fruit d'une collaboration de plusieurs mois avec la designer Ionna Vautrin qui a proposé une chaise humble et intemporelle laissant la primauté au mobilier liturgique et à l'architecture de la cathédrale », salue sur son site internet, la société artisanale Bosc, qui a obtenu en 2018 le label d'État Entreprise du Patrimoine Vivant.



© Bosc Ionna Vautrin

## Landes **MAÏSADOUR SE DIT PRÊT POUR LA VACCINATION AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

Entre 60 000 à 80 000 animaux devraient être vaccinés chaque semaine contre l'influenza aviaire dès cet automne, annonce, dans un communiqué, le groupe coopératif landais qui « salue la prise en charge financière de l'État à hauteur de 85 % de la campagne vaccinale » prévue pour démarrer le 1<sup>er</sup> octobre.

Pour « ce chantier inédit et ambitieux qui est essentiel pour les filières, toutes les équipes travaillent actuellement sur un large dispositif de traçabilité des animaux vaccinés avec les vétérinaires », selon Maïsadour. Quant à la mise en place des élevages à l'hiver 2023/2024, le groupe précise que « comme les interprofessions

Cifog et Anvol, il reste en attente du dispositif d'indemnisation lié aux mesures de dédensification des élevages ».



© J.D.

## Dordogne UN ÉTÉ AVEC LE MONDE AGRICOLE

Ils sont producteurs de spiruline, de châtaignes ou de vin, élèvent des escargots, des moutons, des poneys ou des canards : des agriculteurs accueillent le public cet été autour d'animations, marché festif, démonstration, visite, atelier... 120 agriculteurs adhérents du réseau Bienvenue à la ferme partagent leur attachement à leur métier et au Périgord en direct de leur exploitation. Les visiteurs peuvent faire leurs achats, partager un moment convivial avec l'offre « Mangez fermier » et prolonger l'expérience avec « Vivez fermier », pour un accueil personnalisé par des ambassadeurs d'une agriculture responsable. Les exploitations de la marque sont sur [bienvenue-a-la-ferme.com/dordogne](http://bienvenue-a-la-ferme.com/dordogne)



© Shutterstock

## Dordogne MAGIE DU CHOCOLAT EN NOCTURNE

La chocolaterie Bovetti à Terrasson-Lavilledieu a développé un musée du chocolat, en plus de son activité de fabrication, avec des animations qui collent à chaque saison, de Pâques à Noël, en passant par Halloween. L'été, jusqu'au 22 août, la soirée du mardi est pleine de surprises : après deux départs de visite (19 h et 20 h 30), en plus d'apprendre l'histoire et de découvrir la transformation des fèves de cacao, les plus jeunes peuvent s'initier à la réalisation d'un moulage lors d'un atelier créatif. Avec un magicien en surprise, et bien sûr une dégustation. Et la boutique n'est pas loin du musée. À noter que le site est labellisé Tourisme & Handicap.



# Passion Préhistoire

**DORDOGNE** • Pour les 25 ans de l'ouverture des grottes du roc de Cazelle, Jean-Max Touron, propriétaire d'une quinzaine de sites en Périgord et dans le Lot, fait l'objet d'un documentaire qui retrace sa passion singulière pour la Préhistoire.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



**D**ans un film diffusé sur place depuis cette année, le propriétaire se souvient de s'être arrêté dans les années 1960 avec son père, spécialisé dans la vente de mobilier, pour livrer un lit à la famille qui habitait dans cet habitat troglodytique ; et de son rêve fou d'acquérir un jour ce lieu incroyable. 60 ans plus tard, l'octogénaire cultive une passion intacte pour les falaises alentour et les secrets qu'elles recèlent. Jean-

Max Touron est propriétaire d'une quinzaine de sites, en Périgord et dans le Lot, repères magiques d'une vie qu'il se résout à ordonner : deux d'entre eux, et non les moindres sur le plan préhistorique, sont mis en vente. L'abri Cro-Magnon, celui de la fameuse découverte « du Périgourdin le plus célèbre du monde » comme il

se plaît à le dire et la grotte du Sorcier, à Saint-Cirq, tous deux inscrits au patrimoine mondial, intéressent le ministère de la Culture.

## UN PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Ce chef d'entreprise, qui se présente avec une allure encore juvénile, a constitué au fil des ans un

“Cro-Magnon est le Périgourdin le plus célèbre du monde”





ont contribué à terminer l'aménagement de ce joyau fréquenté par environ 160 000 visiteurs par an, époustoufflés par ce balcon sur la Vézère. Le site est dirigé par sa fille, Marie-Luce, depuis 2000 et l'héritage glisse doucement mais sûrement vers la 4<sup>e</sup> génération, celle de Marie-Alexia et Marie-Sophie.

### « COLLECTIONNEUR DE FALAISES »

Jean-Max Touron a ensuite acquis et aménagé d'autres lieux devenus incontournables du tourisme en Périgord : le Préhisto Parc (Tursac) en 1987, le roc de Cazelle (Les Eyzies) en 1998 ; puis la maison forte de Reignac (Tursac), le manoir de Gisson (Sarlat), la grotte du Sorcier, l'abri Cro-Magnon (Les Eyzies) inauguré en 2014 avec Yves Coppens. Les projets s'étirent ensuite vers le Lot, avec le Dino Parc et la grotte des Carbonnières (Lacave). Suivent le fort de La Roque-Gageac, qu'il rouvre en 2020 après des travaux considérables, « avec son escalier vertigineux de 140 marches » et un

panorama exceptionnel sur la vallée de la Dordogne ; et le manoir de la Salle (Saint-Léon-sur-Vézère), le seul exempt de paroi rocheuse (mais avec un donjon massif, tout de même) pour faire mentir son surnom de « collectionneur de falaises ». Il est aussi propriétaire de sites qui ne sont pas ouverts au public « mais ne demandent qu'à l'être » : le fort du Peuch Saint-Sour, la grande falaise et la grotte préhistorique de Nancy (Les Eyzies), et les gisements de l'abri du Facteur et l'abri Cellier (Tursac). Sans oublier deux sites dans la Vienne, avec son associé Laurent Delmas, la forteresse d'Angles et le Roc-aux-Sorciers.

Avec le temps, il s'est entouré des conseils scientifiques nécessaires à la médiation attendue sur des sites aussi emblématiques. Cazelle en est l'illustration saluée par les partenaires et voisins réunis pour souffler les 25 bougies... Et applaudir le patron en l'honneur duquel les équipes ont dressé le fameux Mai tricolore, une tradition locale. ■

solide patrimoine qu'il a exploré suspendu à flanc de falaise ou contemplé à bord de son hélicoptère. On reconnaît aisément le personnage dans le récent préhistopolar d'Hervé-André Sanger *Les Vénus de Cro-Magnon* (Éd. Sud-Ouest). La première pierre de son trésor historique, c'est La Roque Saint-Christophe, village à flanc de falaise occupé de la préhistoire à la Renaissance.

### 160 000 VISITEURS PAR AN

Cette propriété était dans la famille depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est qu'en 1938 que son père, Gabriel, découvrit l'escalier monolithique conduisant à la cité étagée en terrasses creusées dans la falaise : un travail titanesque a permis de le débarrasser de la végétation pour l'ouvrir au public en 1952. Les travaux acrobatiques de Jean-Max Touron (un film diffusé à Cazelle témoigne de son agilité)



© Loïc Mazalrey

### 25 ANS D'EXPLORATION TEMPORELLE

Cazelle, site ouvert tous les jours de l'année, a accueilli 1,5 million de visiteurs en 25 ans. Ce refuge naturel de l'homme depuis la préhistoire a été occupé jusqu'en 1966 par des fermiers, Céleste et Hippolyte, dans un habitat troglodytique dont l'ameublement a été reconstitué. Le circuit de visite sonorisé déroule le fil du temps avec des scènes qu'une centaine de figures concourent à animer, chasse ou art pariétal jusqu'à la vie rurale dans cette maison monolithique, en passant par le cluzeau médiéval, le cadre verdoyant du vallon de la Beune avec ses animaux. Les ateliers (taille de silex, tir au propulseur) ont été imaginés avec le préhistorien Pascal Raux.

# Le nouveau marché du kombucha

## LOT-ET-GARONNE •

Fondateurs de l'entreprise So Kombucha, installée depuis sa création à l'Agropole d'Agen, Nawal et François Quinson font partie des pionniers à s'être lancés dans la production du kombucha, boisson aux multiples vertus et parfaitement adaptée aux tendances actuelles.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**P**artie d'une feuille blanche il y a 6 ans, l'aventure entrepreneuriale menée par Nawal et François Quinson affiche aujourd'hui des résultats croissants (+ 85 % en 2022 ; + 30 % en 2023) et prometteurs faisant de So Kombucha l'un des leaders français sur le marché du kombucha. Encore installée sur le site de l'Agropole, avant un déménagement imminent sur l'Agenais pour accroître sa production et répondre ainsi aux demandes croissantes, la TPE produit aujourd'hui près de 60 000 bouteilles par an, pour une offre de 8 parfums différents, et devrait atteindre le million de bouteilles en 2024.

Surfant sur la dynamique d'un marché en plein essor, celui des boissons naturelles rafraîchissantes



FRANÇOIS  
QUINSON  
cofondateur  
de So Kombucha

© Julien Mivelle

“ So Kombucha a connu un virage stratégique important en signant des contrats de distribution avec Biocoop, Pitaya ou Flunch ”



aux nombreux bienfaits sanitaires, So Kombucha a connu un virage stratégique important en signant des contrats de distribution auprès de groupes comme Biocoop (premier réseau de magasins bio spécialisés en France), Pitaya (chaîne de restaurants thaïlandais) ou Flunch.

### UNE OFFRE EN MARQUE DE DISTRIBUTEUR

Présent dans tous les magasins Biocoop de France sous sa propre marque, So Kombucha peut également fournir des bouteilles à ses clients en tant que marque de distributeur (MDD) : « Les restaurants Pitaya souhaitent avoir leur propre marque avec des parfums exotiques. Nous leur avons fait 3 propositions et ils ont retenu le mélange mangue-baies de timur. Nous sommes actuellement en contact avec 3 grands groupes de distribution en France pour du MDD », explique François Quinson, directeur et cofondateur de So Kombucha. En parallèle des 10 000 bouteilles produites pour les restaurants Pitaya, l'entreprise agenaise réalise 40 % de son chiffre d'affaires auprès du réseau Biocoop (près de 30 000 bouteilles fabriquées par an) avec lequel il partage une démarche écologique et responsable.

### DES BOISSONS 100 % BIO

C'est en effet à partir de thé vert fermenté (issu du commerce équitable en Chine) et de sucre de canne blond Bio provenant lui aussi du commerce équitable du Paraguay que So Kombucha réalise un kombucha 100 % Bio et vivant car non pasteurisé, depuis le site de l'Agropole. Engagée dans cette démarche écoresponsable depuis sa création, l'entreprise agenaise dispose du label Ecocert et a pu répondre rapidement au cahier des charges très strict demandé par le groupe Biocoop pour lequel il propose 5 produits (2 sous la marque Biocoop et 3 autres sous la marque So Kombucha). « En plus d'être

## “ Engagée dans cette démarche écoresponsable depuis sa création, l'entreprise agenaise dispose du label Ecocert ”

encore plus précis sur l'origine de nos matières premières, à la parcelle près, ce partenariat nous a permis de travailler avec des étiquettes de bouteille lavables et réutilisables et d'avoir une démarche de verre consignable », ajoute François Quinson qui, fort de ce partenariat, travaille également avec le groupe Flunch dans le cadre de la rénovation de ses restaurants, à l'occasion de ses 50 ans, et pour lequel So Kombucha produit aujourd'hui 50 000 bouteilles avec un objectif de 300 000 bouteilles en 2024.

### UN PRODUIT TRÈS CONNU EN AMÉRIQUE

Boisson originaire de Chine il y a plus de 2 000 ans, le kombucha est en pleine cure de jouvence depuis les années 70 par l'intermédiaire du mouvement hippie californien déjà en quête de produits plus naturels et vertueux face aux industriels des boissons sucrées. Très répandu en Amérique du Nord (le marché est passé de 35 millions de dollars à un milliard aux États-Unis), le kombucha connaît une forte ascension en Europe grâce à ses bienfaits sur la santé : « composé de probiotiques et antioxydants, il est recommandé pour soulager de nombreux maux comme ceux liés au système digestif par exemple », précise le franco-américain François Quinson, cofondateur de l'entreprise aux côtés de sa compagne Nawal, franco-canadienne, qui n'ont pas hésité à quitter leurs postes respectifs de cadre dirigeant et d'organisatrice de congrès et séminaires pour les laboratoires pharmaceutiques afin de plonger pleinement dans l'aventure du kombucha après avoir constaté son succès Outre-Atlantique.

### NOUVEAU BÂTIMENT ET LEVÉE DE FONDS

Partis d'une feuille blanche, les cofondateurs vivant à Bordeaux ont été orientés vers l'Agropole d'Agen sous les conseils de la CCI de Gironde. Passant par une première phase de recherche et développement d'un an au laboratoire Agrotech, la petite entreprise familiale a ensuite grandi dans la pépinière de l'Agropole avant de remporter le concours national en 2016 et de disposer de locaux de 600 m<sup>2</sup> devenus un peu exigus aujourd'hui : « Nous sommes partis de 0 à nos débuts en 2016 pour viser un chiffre d'affaires de plus de 1 million d'euros en 2024 ! Nous avons été bien accompagnés par l'Agropole et il est temps pour nous de nous développer. Nous allons déménager, en restant sur l'Agenais, vers un bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> et nous sommes en pleine levée de fonds pour une somme de 500 000 €, déjà bien avancée », souligne François Quinson. Parmi les pionniers dans la production de cette boisson pétillante et millénaire en France, So Kombucha (So pour Sud-Ouest) emploie 6 salariés et fait partie du top 3 des fabricants français (sur la dizaine ayant une vocation nationale) dans un marché à fort potentiel et sur lequel la grande distribution lorgne de plus en plus. ■



# Le bilan de la fraude

**ÉCONOMIE** • Chaque soubresaut de l'économie, chaque changement technologique, ou sociétal engendre son lot d'arnaques illustre le bilan 2022 de la DGCCRF.

Par Anne DAUBRÉE

**U**ne liste à la Prévert, le tonneau des Danaïdes... C'est ce qu'évoque, chaque année, le bilan de la DGCCRF, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des Fraudes.

Le 6 juillet dernier, à Bercy, Sarah Lacoche, directrice générale, nommée en mai dernier, a présenté le bilan de l'année passée.

En 2022, la DGCCRF a réalisé un total de 128 700 visites qui répondent à une multitude d'enjeux. Les comportements potentiellement nocifs générés par le contexte inflationniste et la hausse des prix de l'énergie ont figuré en bonne place parmi ses priorités. Ils touchent, en effet, deux sujets qui relèvent de sa compétence : la protection des consommateurs (via celle de leur pouvoir d'achat), et la garantie des conditions d'un fonctionnement équilibré des marchés. À ce titre, la DGCCRF a été particulièrement mobilisée pour faire respecter les dispositifs encadrant les négociations commerciales EGAlim 1 et 2. Le gouvernement a, en effet, imposé la renégociation des contrats conclus début mars entre distributeurs et fournisseurs, afin de tenir compte des tensions sur les approvisionnements et des hausses de prix liées à la guerre en Ukraine. 120 contrôles ont été réalisés afin de vérifier

la bonne tenue de ces renégociations. La DGCCRF a aussi réalisé des enquêtes sur le respect des délais de paiement, particulièrement cruciaux pour la trésorerie des TPE et PME en ces temps de crise. Elle a contrôlé 1 219 établissements et prononcé des amendes pour un total de 19,1 millions d'euros.

## CONTRÔLER LES DISPOSITIFS D'AIDE DE L'ÉTAT

Autre soubresaut économique, la déstabilisation des marchés de l'énergie a généré des hausses de prix qui ont impacté particuliers et entreprises, induisant de potentiels comportements « nocifs » à surveiller. Un phénomène auquel s'est ajoutée la nécessité de contrôler le respect par les opérateurs du marché des dispositifs d'aide mis en place par l'État. À ce titre,



8 000 contrôles ont été menés pour vérifier que la remise exceptionnelle sur les carburants, prévue par le dispositif public, était bien répercutée sur les prix à la pompe et les prix affichés. S'agissant de l'électricité et du gaz, la DGCCRF a intensifié ses contrôles pour protéger les consommateurs et les TPE dans leurs relations commerciales et contractuelles avec leurs fournisseurs d'énergie. Plusieurs enquêtes sont en cours, portant sur des modifications ou résiliations unilatérales de contrats par des fournisseurs. Et une enquête d'ampleur nationale a également été lancée afin de vérifier que ces fournisseurs n'imposent pas des révisions de prix ou clauses abusives aux TPE.

Un autre phénomène qui naît avec l'inflation concerne plus particulièrement le pouvoir d'achat des ménages : le développement de la « shrinkflation » dans le segment sensible des produits alimentaires. Il s'agit de la modification de la quantité de produit vendu, sans changement de prix. Une « pratique qui n'est pas interdite, mais qui nécessite une information claire des consommateurs », précise Bercy. L'an dernier, la DGCCRF a vérifié 5 700 références, dans plus de 300 supermarchés. Elle a également réalisé 31 contrôles chez les conditionneurs. L'enquête a conclu à une existence de la « shrinkflation », mais à une « absence de caractère généralisé » de la pratique.

### « 100% NATUREL » ET 100% ARNAQUE

Parmi les nombreux autres sujets qu'elle a traités, la DGCCRF s'est aussi mobilisée sur les arnaques liées aux évolutions numériques du commerce et de la société et à la transition écologique. Dans ce domaine, elle a mené plusieurs enquêtes, notamment sur les pratiques commerciales en matière de rénovation énergétique ou sur l'utilisation des allégations environnementales. Employées de manière

indue, celles-ci ont pour double conséquence de défavoriser les entreprises qui ne les pratiquent pas et de tromper le consommateur. Une enquête sur les fertilisants a, par exemple, montré la présence de la mention « 100 % naturel » sur l'étiquetage d'un engrais qui contenait des substances de synthèse. Ou alors l'affirmation « économise un arrosage sur deux » que le professionnel n'était pas en mesure de

“ Une astreinte de 3,3 millions d'euros a été prononcée à l'encontre d'Amazon ”

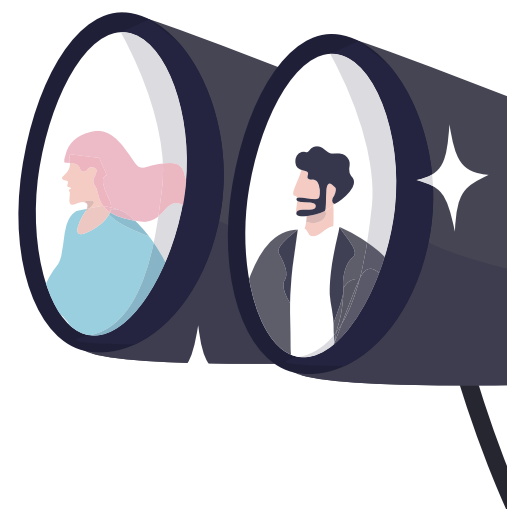
justifier... La DGCCRF a également réalisé des contrôles concernant l'affichage des performances énergétiques et l'indice de réparabilité des produits électroménagers. Bilan de l'opération, menée auprès de 384 fournisseurs et distributeurs ? Plus de 60 % de non-conformité. L'organisme a également enquêté sur les pratiques commerciales des acteurs du marché de la rénovation énergétique, les dérives importantes observées les années précédentes l'ayant conduit à « maintenir une pression de contrôles dans ce secteur ».

Autre (vaste) champ d'investigation, les arnaques nées de la numérisation des pratiques commerciales qui occupent également beaucoup les enquêteurs de la DGCCRF. Un sujet a fait grand bruit cette année : celui des influenceurs. L'organisme a scruté les pratiques d'une soixantaine d'entre eux (et agences). Bilan : dans 60 % des cas, des pratiques douteuses, à divers titres. Le caractère commercial des publications n'était pas affiché, ou encore il y avait tromperie sur les propriétés des produits vendus. Dans d'autres cas, les enquêteurs ont constaté la promotion de produits risqués, par exemple, dans le domaine des paris sportifs, des détournements de fonds liés à la formation ou la promotion de soins esthétiques pouvant avoir des conséquences sur la santé... Les procédures contre les contrevenants sont en cours.

### POUVOIR « D'INJONCTION NUMÉRIQUE »

Autre pratique de commerce électronique examinée, celle du dropshipping, la vente en livraison directe. Plus de la moitié des sites contrôlés présentaient des manquements, comme une indisponibilité des produits ou un défaut récurrent de livraison. Un bilan qui révèle « la nécessité de maintenir cette pratique sous surveillance », pointe la DGCCRF. Pour la troisième année consécutive, elle a aussi enquêté sur les relations commerciales entre places de marché et professionnels qui y vendent leurs biens ou services. Et une astreinte de 3,3 millions d'euros a été prononcée à l'encontre d'Amazon pour retard dans la mise en conformité de ses conditions contractuelles, demandée par la DGCCRF. « C'est la première fois que ce nouveau pouvoir est utilisé », pointe le rapport. Régulièrement, en effet, la DGCCRF se voit attribuer de nouveaux pouvoirs. Celui « d'injonction numérique » avait été utilisé pour la première fois en 2021 à l'encontre de la plateforme Wish qui commercialisait des produits dangereux. Il s'agit d'un pouvoir de police administrative qui permet à la DGCCRF d'enjoindre aux principaux moteurs de recherche et magasins d'applications (Google, Microsoft, Apple) de déréférencer un site Internet et son application. En 2022, 86 injonctions numériques ont été mises en œuvre pour faire cesser rapidement des pratiques : 56 fois pour restreindre l'accès, 30 fois pour bloquer un nom de domaine. ■

# Sourcer. pour mieux recruter



**ENTREPRISES** • Dans son récent webinar « Faites du sourcing votre allié recrutement », l'acteur digital de l'emploi, du recrutement et de la formation, HelloWork, a mis en avant l'intérêt de cette méthode pour trouver les candidats correspondant aux attentes de l'entreprise.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

**U**tiliser le sourcing pour aller vers les candidats. Cette méthode consiste, pour un recruteur, à rechercher des profils de candidats qualifiés pour un poste qui sont en recherche d'emploi ou ouverts aux opportunités. L'enjeu ? Identifier au bon moment le bon talent qui correspond aux attentes et aux critères de recherche de l'entreprise. « Le sourcing est un levier clé pour les recruteurs », affirme Émilien Savergne, product manager chez HelloWork. Pour lui, « ne pas sourcer, c'est se priver d'au moins 20 % de CV essentiels ». Il s'agit d'aller chercher et contacter un candidat, pour lui présenter un poste, dans le vivier des anciennes candidatures, sur les plateformes des réseaux professionnels ou sur des cvthèques, comme celle d'HelloWork qui compte trois millions de profils visibles. « C'est une CVthèque généraliste avec des profils à jour, du junior à l'expert sur toute la France », détaille Emilien Savergne.

## CIBLER SA RECHERCHE VIA UNE SCORECARD

Les recruteurs peuvent ainsi faire une recherche simple ou plus ciblée avec des filtres, en entrant

ou en combinant plusieurs parmi les critères de recherche. « Mieux vaut ne pas viser trop large et cibler sa recherche au maximum avec des critères précis pour avoir moins de profils, mais des profils de qualité », conseille Claire L'Hostis, Talent Acquisition Manager chez HelloWork. « Quitte à élargir ses critères par la suite. » Thomas Blanchard, chargé de recrutement chez Steeple, scale-up en hyper croissance qui propose aux entreprises un outil de communication interne « phygital », conseille de son côté d'enregistrer ses recherches, d'entrer plusieurs mots-clés différents et d'utiliser les termes les mieux référencés sur le marché, en regardant l'outil Google Trends qui permet de connaître la fréquence à laquelle un terme a été tapé dans le moteur de

“ Le premier contact est important, car il va conditionner la suite des échanges ”

recherche Google. « Il faut se mettre dans la peau des candidats qui peuvent utiliser des termes périphériques ou des synonymes », insiste-t-il.

Le prérequis pour entamer une recherche ? Avoir défini une « scorecard » du poste pour définir avec le manager les hard-skills et les soft-skills indispensables et ceux qui sont souhaitables. Et pouvoir ainsi évaluer les différents CV « de manière équitable », renchérit Claire L'Hostis. Ce document de référence permet de décrire ce que l'entreprise attend du candidat et d'en extraire une liste de compétences bien définies. Élément clé dans le process de recrutement, elle permet d'évaluer les candidats avec efficacité, sans perdre de vue les besoins et les objectifs de l'entreprise. Attention toutefois à « ne pas tomber dans les profils types », prévient Claire L'Hostis. « D'autant que l'on peut trouver des compétences similaires sur des métiers différents. Il faut donc élargir ses critères de recherche ».

## SE CRÉER DES ALERTES SUR LES PLATEFORMES

Pour être informé des nouveaux CV déposés et des nouveaux profils qui correspondent à ses critères, le recruteur a la possibilité de se mettre des alertes et d'être ainsi réactif. D'autant que le marché de l'emploi est « sur la même dynamique qu'à la sortie de la crise sanitaire », indique Claire L'Hostis, avec « une grande rotation » plutôt que « la grande démission », observée aux États-Unis. Soit des personnes actives qui souhaitent changer d'emploi et des pénuries de compétences observées principalement dans quatre secteurs : ingénierie, informatique, numérique et santé.

« Les recruteurs doivent déployer de nouveaux moyens pour chercher des profils », avertit-elle. Soit travailler leur marque employeur et mettre en place de bonnes pratiques, comme de la réactivité et de la transparence dans les process de recrutement, les échanges et la rémunération. « Les candidats étant très sollicités », rappelle Claire L'Hostis. Pour entrer ensuite en contact avec eux, les experts d'HelloWork conseillent de trouver le bon levier et de personnaliser l'approche. « Le premier contact est important, car il va conditionner la suite des échanges », commente Thomas Blanchard. « Lorsque l'on contacte un profil de la CVthèque, nous envoyons un SMS au candidat : c'est moins intrusif. Cela permet à la personne de prendre connaissance du message et de prendre le temps de nous rappeler quand elle est disponible. »

Pour Émilien Savergne, le recruteur peut ensuite envoyer une courte vidéo, d'une à deux minutes, pour lui présenter le poste. Des vidéos qui enregistrent « des taux de retour de 80 à 90% », assure-t-il. À l'issue du recrutement, il est important de « donner une réponse à tous les candidats, pour soigner son image et se créer un vivier que l'on pourra être amené à recontacter par la suite », conclut Thomas Blanchard. ■



# Contrats Cloud : signer pour plusieurs années ?

**ENTREPRISES** • Recourir à une solution Cloud est de plus en plus courant. Avec une concurrence de plus en plus vive, les fournisseurs de plateformes ou services en ligne proposent des rabais importants. À certaines conditions : s'engager pour au moins deux ou trois ans, voire cinq ans. Que faire ?

Par Pierre MANGIN

**P**lusieurs études le confirment : le prix des services Cloud a beaucoup augmenté en 2022. Et la tendance ne s'inverse pas cette année. Pour obtenir des remises, les clients, quand ils peuvent négocier ou renégocier, doivent accepter de s'engager sur plusieurs années. Juridiquement, on parle alors de contrats pluriannuels. Et le client peut se sentir verrouillé. Est-ce la bonne voie ?

Ce genre de négociation peut faire penser aux offres de téléphonie mobile. En fait, non. Comme pour les offres de cybersécurité (antivirus, anti-malwares, etc.) les « cloud providers » proposent des réductions, non pas dès la première année, mais si vous vous engagez sur deux ou trois ans, au minimum. Pour un particulier ou une petite entreprise, il n'y a pas d'interlocuteur en ligne ou au téléphone ou rarement (il faut savoir patienter, rappeler et rappeler... Notez que c'est néanmoins possible, à partir d'un courriel, parfois). L'offre est souvent « à prendre ou à laisser »... avec prélèvement automatique.

## SERVICE PEU COMPLEXE OU NON ?

S'il s'agit d'un service peu complexe, par exemple un stockage des données (tableaux, textes, images,



vidéos...) ou une sauvegarde de sécurité (back-up) sur un « drive » (cf. iCloud chez Apple ou des équivalents chez Google, Microsoft, Dropbox, Box, pCloud...). Il peut également s'agir d'accéder à une seule application en ligne. Dans ces cas-là, la décision est relativement simple à prendre. Car si au bout d'une année, vous voulez changer de fournisseur, il faut s'assurer de bien récupérer toutes vos données... sans qu'il en coûte.

En revanche, s'il s'agit d'applications plus lourdes – ensemble d'applications bureautiques, gestion commerciale, comptabilité ou plateforme de développement informatique (Python, Java, Ruby, etc) sur Amazon AWS, Google Cloud Platform, Microsoft Azure, OVHcloud (France), Salesforce, etc. – mieux vaut se préparer à négocier, en ayant une bonne vision de ce que l'on souhaite à deux ou trois ans, sans oublier un point important : les conditions de sortie.

### L'EXPERTISE « FINOPS »

Si le contrat pèse lourd financièrement et si le volume des données traitées et placées sur le Cloud est important (plusieurs centaines de gigas voire 1 péta-octet et plus), il faut alors recourir à une expertise dite « FinOps » (finance et opérations). Certes, les connaissances peuvent s'acquérir en interne, après formation, certification chez les fournisseurs ou auprès de spécialistes. Mais il peut être préférable de faire appel, ponctuellement, à un prestataire spécialisé, un intégrateur, etc. qui connaisse les arcanes des contrats – souvent léonins et peu lisibles. Il doit savoir ce qui est négociable. Car les opérateurs de Cloud peuvent être plus flexibles qu'on ne croit. Leurs offres commerciales, très diversifiées, sont vite complexes. Elles peuvent inclure des rabais très importants pour un laps de temps, à certaines époques de l'année, à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau centre d'hébergement, etc. Pour pouvoir jongler avec toutes ces clauses négociables, mieux vaut avoir un minimum d'expertise. Il s'agit de comprendre les modalités de facturation et de contrôler, expliquer les écarts *a posteriori*. Car après six mois ou un an de montée en charge à l'échelle (scalability), la facture peut enfler, voire exploser, sans qu'on l'ait vu venir. Ce peut être l'occasion de faire le ménage sur le nombre de licences effectivement utilisées, sur le nombre de machines virtuelles (VM) activées, etc.

### RENÉGOCIATIONS ET CONDITIONS DE « RÉVERSIBILITÉ »

Un contrat Cloud pluriannuel permet de budgéter sans risquer de dérives financières : paiement forfaitaire par mois ou par trimestre, licence et maintenance à l'année, etc.



“ Il peut être préférable de faire appel à un prestataire spécialisé ”

En principe, on peut obtenir des niveaux de services plus élevés (SLA, service level agreement), avec des performances garanties (disponibilité du service, temps de réponse...) et une meilleure réactivité en cas d'incidents.

En contrepartie, il faut donc accepter un certain « verrouillage » par le fournisseur. Autre retombée négative possible : passer à côté d'innovations ou solutions de dernière génération (cf. l'IA). Cela doit rester négociable. D'où l'importance de bien « ficeler » le contrat juridiquement, jusqu'à la clause de sortie dite de « réversibilité » : comment récupérer ses données et à quel prix – surtout si l'on veut dénoncer le contrat avant échéance (pas recommandé). La clause de sortie de contrat est donc primordiale. ■

# Trop de touristes tuent le tourisme

**TERRITOIRES** • La surfréquentation de certains sites dérange les habitants, détruit la biodiversité et pèse sur le climat. Le « tourisme durable » suppose une adaptation des sites et une régulation des visiteurs, mais aussi la création de nouveaux imaginaires, explique une étude sur le sujet.

Par Olivier RAZEMON

**L**es touristes n'ont-ils aucune imagination ? Même par temps maussade, un frisquet lundi matin d'octobre, les randonneurs, certains arborant une coquille Saint-Jacques, forment un petit embouteillage piéton sur le chemin de Compostelle qui traverse la Lozère. Ce département, le moins peuplé de France, offre pourtant de nombreux autres sentiers. Plus au nord, le village de Collonges-la-Rouge (Corrèze) est envahi dès l'aube par des dizaines de visiteurs acceptant de payer la place de parking 5 euros pour se photographier devant les murs ocrés, entre une boutique de souvenirs et une terrasse bondée. La localité voisine, Meyssac, qui arbore les mêmes pierres rouges, demeure déserte. Dans le nord de l'Alsace, Hunspach a été sacré « village préféré des Français » par une émission de télévision en 2020. Les visiteurs s'y précipitent pour admirer les maisons à colombages aux vitres en verre bombé, encombrant les rues de leurs véhicules, « alors que d'autres villages présentent les mêmes caractéristiques, à quelques kilomètres », souligne l'office de tourisme des Vosges du Nord. Pour attirer des touristes, il suffit d'une série télévisée vantant des falaises, d'un champ de lavande instagrammé par un influenceur ou d'un classement dans la liste des « plus belles plages d'Europe », par un journal britannique.

Au-delà de ce désespérant suivisme, ces comportements ont des conséquences sur les lieux visités. La surfréquentation dérange les habitants, détruit la biodiversité, accentue la dégradation du climat et finit par enlever tout le plaisir de la visite aux vacanciers eux-mêmes.

L'impact environnemental du tourisme fait désormais l'objet d'études sérieuses. En France, la part du secteur dans le PIB atteint 7,4 %, mais génère 11 % des gaz à effet de serre, indique un « livre blanc » intitulé « Le tourisme en transition », publié en avril dernier par le groupe Scet, conseil aux collectivités dépendant de la Caisse des dépôts et consignations, et Sociovision, filiale de l'Ifop.

## PAS MOINS DE 200 LABELS OU CERTIFICATIONS

Les touristes, que nous sommes tous, sont conscients de l'impact du surtourisme. Selon une étude menée en 2019 par Sociovision, 64 % des clients du secteur disaient ne pas supporter « les sites très fréquentés par les touristes », tandis que 81 % étaient d'accord avec l'affirmation suivante : « le développement touristique dénature certains sites et certaines villes ».

Sociovision et la Scet se sont penchés sur « les freins sociétaux » qui entravent les pratiques plus vertueuses. Tout d'abord, nous peinons à renoncer aux plaisirs de la société de consommation. Ensuite, il n'y aurait pas suffisamment d'alternatives abordables au tourisme de masse ». Enfin, nous manquons « d'exemples concrets pour définir ce qu'est une attitude touristique responsable ».

Le tourisme « durable » ou « écoresponsable » n'est pourtant pas un concept nouveau. Les structures professionnelles, les pouvoirs publics, les associations de consommateurs ou les ONG environnementalistes décernent des labels, certifications et autres trophées. Les auteurs en ont relevé plus de 200. Mais « ces





travaux restent ignorés du grand public et ne semblent pas infléchir le marché », observe l'étude.

Sociovision et la Scet délivrent plusieurs conseils aux animateurs des destinations. Ils peuvent ainsi investir dans la mesure de l'empreinte carbone ou « encadrer » les atteintes à la biodiversité, en limitant « les flux trop importants, les activités motorisées ou la pollution lumineuse ». La jauge peut être calibrée en fonction de l'affluence et de la saison, en jouant sur « les modalités de visite, les réservations préalables de créneaux, la capacité d'hébergement et l'ingénierie du stationnement ». La nécessité de préserver un site peut même conduire à le « désartificialiser ».

## PLAN GOUVERNEMENTAL DE RÉGULATION

Plusieurs collectivités ont déjà mis en pratique ces recommandations. Ainsi, pour se rendre dans la calanque de Sugiton, à Marseille, il est nécessaire de réserver sa visite sur un site dédié. Le 20 juillet, aucun créneau n'était disponible pour les jours suivants. Une plage de la presqu'île de Crozon (Finistère), connue pour son sable blanc, est interdite au public. L'office de tourisme des Gorges de l'Ardèche incite les amateurs de descentes en canoë à choisir des horaires moins fréquentés. À Étretat (Seine-Maritime), un parking bitumé a été supprimé en haut d'une falaise, afin d'amener les visiteurs à grimper à pied plutôt qu'à s'arrêter cinq minutes,

moteur allumé, pour une photo-souvenir. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ces mesures sont plutôt bien comprises et acceptées par les visiteurs.

Annoncé le 18 juin, un plan gouvernemental pour réguler les sites touristiques s'inspirera sans doute des exemples les plus vertueux. Pour l'heure, la ministre du Tourisme, Olivia Grégoire, qui a été reconduite lors du remaniement du 20 juillet, s'est contentée de programmer la publication d'un « guide pratique », d'ici la fin de l'année, et la création d'un « Observatoire des sites touristiques majeurs », afin de remédier au « manque cruel de données ».

Cela permettra peut-être de vérifier le chiffre, avancé par la communication gouvernementale, selon lequel « 80 % de l'activité touristique se concentre sur 20 % du territoire ». Le « livre blanc » sur le surtourisme propose d'ailleurs de développer « de nouveaux imaginaires ». Parmi les pistes proposées figurent des « voyages itinérants par le rail, le fluvial ou le vélo », la valorisation des lieux appréciés par les riverains, parc, rivière ou musée local, ou encore l'« aménagement des espaces publics à destination des visiteurs comme des habitants ». Histoire de ne pas tous marcher à la queue-leu-leu sur un chemin de Lozère. ■



# Sortir en Gironde En bref

## Bordeaux APÉRO CHIC FAÇON CAVIAR DE NEUVIC

Le Caviar de Neuvic inaugure l'événement estival, Apéro Chic. Tous les jeudis, jusqu'à fin août, un moment de pure détente gastronomique est accessible dans les boutiques de Paris, Lyon et Bordeaux (au 14 passage Sarget) en réservation via la plateforme de billetterie Fever Up. La dégustation exclusive de 10 g de Caviar Baeri Signature s'accompagne d'un cocktail au choix (exclusivité pour l'événement) : un sans alcool, un pétillant et une création à partir de la Vodka Neuvik. Un moment privilégié à un tarif exceptionnel et accessible.



## Bordeaux PLUS DE 2,5 MILLIONS DE VISITEURS À LA CITÉ DU VIN

Le mercredi 3 août, la Cité du Vin de Bordeaux a dépassé le cap des 2,5 millions de visiteurs accueillis depuis son ouverture en juin 2016. « C'est toujours une émotion de passer ces caps en matière de fréquentation. Cela nous rappelle tout le chemin parcouru et nous confirme l'engouement constant des visiteurs français et internationaux pour notre lieu culturel. Une récompense pour tout le travail fourni au quotidien par nos équipes ! », confie Philippe Massol, directeur général de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, qui exploite le site. La note moyenne de satisfaction de la visite de la Cité du Vin a atteint 8,87/10 en juin, et l'Exposition permanente a obtenu la note de 9,02/10 et un taux de recommandation de 93 %.

## Gironde

# LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE BORDEAUX MÉTROPOLE EST DE RETOUR

La 8<sup>e</sup> édition du Festival International des Arts de Bordeaux Métropole (FAB) sera de retour du 30 septembre au 15 octobre prochain. Chaque année, cet événement propose de la danse, du théâtre, du cirque, de la musique ou encore des arts visuels. Au programme pour cette édition 2023 : 41 spectacles et installations, dont 17 nouvelles créations, 15 jours de mise en lumière de toutes les formes d'expressions contemporaines sur l'ensemble de la métropole, ou encore une intrigante « pleine lune » d'ouverture. La raison d'être de cette édition : valoriser les paysages singuliers de Bordeaux et sa métropole. Ainsi, la programmation suivra le fleuve de la Garonne, sans oublier d'autres lieux sur l'ensemble de la métropole. Aussi, le festival aura les yeux tournés vers l'international avec la mise en avant de la Suisse et la Palestine. Le FAB s'associe au Centre Culturel Suisse afin de proposer une programmation d'artistes suisses de tous les champs disciplinaires. La création contemporaine palestinienne sera mise à l'honneur lors de la Rencontre internationale coorganisé avec l'ONDA du 12 au 14 octobre. Organisé par l'association FAB et la Scène nationale Carré-Colonnes, le festival est le fruit d'un travail impliquant une cinquantaine de partenaires de la métropole bordelaise.



Alain Roche et son piano vertical (ici à Sion) seront présents quartier de Brazza

© Olivier Carrel - 113

## Bordeaux

# MAISON OSE, NOUVEAU LIEU DÉDIÉ AU BIEN-ÊTRE

Rassembler une dizaine de spécialistes de méthodes de soins alternatives, telles que la médecine douce et naturelle, les soins du visage et du corps Kobido, les massages inspirés des techniques traditionnelles orientales ou chinoises, mais aussi l'hypnose, la sophrologie... C'est le concept de la Maison Ose, imaginé par Maëlle Dufay, Bordelaise qui a travaillé dans de grandes maisons de couture parisiennes pendant une douzaine d'années. Dans ce lieu dédié au bien-être du corps et de l'esprit, conçu sous la forme d'un appartement à la décoration soignée, chaque objet a été chiné ou créé sur-mesure par des artistes français partenaires de la maison, tels que Thalia Dalecky, Bleu Clémentine, Maison Pigalle, Socialite Family, Anissa Kermiche ou Sarah Lavoine. Rendez-vous au 59 cours de Verdun, à Bordeaux.



VINI & CULTURE

# Nausicaá, locomotive de l'attractivité de la Côte d'Opale

**PAS-DE-CALAIS** • Si Nausicaá endosse le statut de plus grand aquarium d'Europe depuis 2018, son directeur général Christophe Sirugue, préfère lui insister sur le rôle d'aquarium à mission. Mastodonte de l'attractivité du littoral boulonnais, Nausicaá veut continuer avant tout de sensibiliser à la préservation des océans et des espèces.

Par Marie BOULLENGER  
*La Gazette Nord Pas-de-Calais*  
pour ResoHebdoEco

**L**a saison estivale 2023 démarre tambour battant pour Nausicaá, basé à Boulogne-sur-Mer. « Les 15 premiers jours de juillet suivent une très bonne tendance. On compte entre 5 000 à 6 000 visiteurs de plus qu'en 2022 à la même période », indique Christophe Sirugue à la tête du navire depuis 2021. L'année 2023 avait déjà démarré sur les chapeaux de roue avec une fréquentation « en très forte hausse en février et mai ».

Le Centre de la Mer accueille 850 000 visiteurs en moyenne par an - dont 110 000 scolaires - ce qui représente 97 % des ressources de Nausicaá. « Une bonne fréquentation est synonyme d'une bonne incidence sur notre chiffre d'affaires (25,5 M€ en 2022, ndlr) », glisse le directeur. Parmi les clients, on compte 70 % de Français et 30 % d'internationaux. On retrouve en tête les Belges (70 %), suivis des Allemands, des Néerlandais et des Anglais qui reviennent progressivement (6 % contre 13 % avant le Brexit).



## 40 % DE REVISITEURS

Si Nausicaà attire chaque année de nouveaux touristes, l'aquarium parvient surtout à fidéliser sa clientèle. « 40 % des visiteurs sont des revisiteurs, ce qui est énorme », affiche fièrement Christophe Sirugue. Pour y parvenir, Nausicaà mise énormément sur les nouveautés. Lancée en 2022, l'expérience « Grand Large » en réalité augmentée, a été un véritable succès. « Il fallait trouver quelque chose suffisamment original et puissant pour maintenir notre attractivité, Grand Large nous a offert une surface médiatique extraordinaire ainsi qu'une belle fréquentation ».

Cet été, le dernier programme « Dans les pas d'un soigneur » offre la possibilité aux visiteurs d'assister un soigneur pendant 4 h. Si Nausicaà apporte chaque année des nouveautés, cela s'explique par la mise en place du programme pluriannuel d'investissement à hauteur de 1 M€ en moyenne par an. « Nous investissons chaque année pour amplifier le message qui est le nôtre : Nous sommes un aquarium à missions qui a l'ambition de mobiliser, d'informer, de sensibiliser l'ensemble de nos visiteurs à la préservation des océans, des espèces et aux conséquences du réchauffement climatique ».

“ Les 15 premiers jours de juillet suivent une très bonne tendance. On compte entre 5 000 à 6 000 visiteurs de plus qu'en 2022 à la même période ”

## UN ESPACE DÉDIÉ AUX ENFANTS

En octobre prochain est prévue l'ouverture d'un espace spécifique de 700 m<sup>2</sup> dédié au jeune public et aux parents. L'espace Abysses sera également amélioré avec l'introduction de vivants pour permettre d'expliquer quelles sont les espèces des grandes profondeurs. L'espace tropical, qui a fait l'objet d'une lourde rénovation, ouvrira de nouveau en 2025. La première réception des travaux d'extension côté plage pour le bassin des lions de mer est prévue pour 2026 avant la grande extension de 8 000 m<sup>2</sup> (30 000€ d'investissement) qui portera Nausicaà à 40 000 m<sup>2</sup> de visites (4 h 30 contre 3 h 30 actuellement). Cette extension, portée par la Communauté d'Agglomération, prévoit la présentation



**CHRISTOPHE SIRUGUE**  
Directeur général de Nausicaà

d'un nouvel écosystème du Grand Nord avec une colonie de manchots et une salle d'exposition temporaire.

## LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DANS L'ADN

On retrouve à Nausicaà 1 600 espèces confondues soit entre 50 000 et 60 000 animaux. « Le bien-être des animaux est fondamental pour nous, c'est vrai depuis 32 ans et c'est de plus en plus vrai. Notre ambition est de faire de nos visiteurs des ambassadeurs. Si sur 850 000 visiteurs, 20 % voire 30 % ont compris à la sortie que les gestes de chacun, la connaissance, la sensibilisation, modifiaient leur comportement, on ferait déjà beaucoup de progrès sur la protection des océans », insiste Christophe Sirugue.

Quant aux animations prévues, trois en moyenne par jour, encore une fois, le message est clair : « on ne parle surtout pas de spectacle, on présente ce qu'on fait avec nos lions de mer, le nourrissage mais aussi les actes médicaux qu'on est capables de faire : prise de sang, échographie, intubation. Nos otaries ont par exemple des séances d'ostéopathie et certaines d'acupuncture. Cette notion de bien-être animal est inscrite dans l'ADN d'entreprise ». Nausicaà est également engagée dans des programmes – à dimension européenne – d'alimentation, de conservation, et de reproduction : « On s'efforce à choisir des espèces qu'on est capable de trouver sans aller prélever dans le milieu naturel, soit que des collègues ont, soit qu'on sait reproduire, soit des espèces invasives, dans leur milieu naturel, qui sont capturées pour être tuées », conclut le directeur général. ■

# Les nouveaux buveurs d'étiquettes

**TENDANCES VINS** • Un saint-julien, c'est forcément le top ! Avant l'émergence des réseaux sociaux, les choses étaient simples, la réputation de l'appellation suffisait à asseoir la qualité du vin. Une hiérarchie des appellations préexistait dans nos cerveaux, héritière du temps. Internet, l'ouverture des frontières, la montée qualitative de toutes les régions productrices ont rebattu les cartes depuis. Une prime au « small is beautiful », où chacun veut briller en détenant « la bouteille » ou en identifiant en avant-première la future icône du vignoble mondial, caractérise cette classe des nouveaux buveurs d'étiquettes.

Par Gaël HERROUIN

**C**hateau Rayas, Clos Rougeard, Selosse, Grange des Pères, ce ne sont ici que quelques noms de domaines dont les tarifs ont connu un phénomène de « bulle » tarifaire sur le marché. À peine sortis des chais, les vins voient leurs tarifs multipliés par six voir dix en comparaison du prix appliqué au domaine.

Auparavant ne comptaient que la Bourgogne, Bordeaux et quelques grandes cuvées dans le Rhône et en Champagne. Le classement des cinquante vins les plus chers au monde (tous les ans largement bousculé maintenant) en témoignait. Les meilleures notes attribuées par le *Wine Spectator*, la revue américaine du vin la plus lue dans le monde, « faisait la part belle » à ces régions viticoles. Les grandes maisons de négoce par

leur volume de vins et leur force de frappe marketing y étaient largement présentes.

## UN BOND QUALITATIF GÉNÉRALISÉ

Les autres vignobles tels que la Loire, le Jura ou le Languedoc n'existaient qu'à travers un faible nombre de producteurs. La montée en puissance des autres régions françaises et étrangères s'est opérée en plusieurs étapes. D'abord à



© Shutterstock

travers un bond qualitatif quasi-généralisé ! Il viendrait à peu de monde aujourd'hui de contester l'existence de grands vins en Languedoc, alors que la région a longtemps été cantonnée dans les esprits comme une pourvoyeuse de gros volumes.

L'amélioration des outils de vinification, la meilleure maîtrise de la science œnologique, l'identification et la compréhension accrue des meilleurs terroirs, comme dans la Loire, ont permis cette montée qualitative des vins.

### L'ACCÈS À L'INFORMATION

Il y a eu ensuite la formidable poussée de l'accès à l'informa-

tion. Internet et les réseaux sociaux ont permis de faire reconnaître à vitesse accélérée le travail des meilleurs vignerons (et vigneronnes) dans l'ensemble des régions. Internet a supprimé les « bornes » intellectuelles et les schémas de supériorité « à la papy ».

Il y a aussi eu l'émergence d'une nouvelle classe d'amateurs de vins. Les nouvelles générations, peut être par faute de moyens

financiers dans leur jeunesse, sont allées « faire leurs courses » partout. Sans aller à dire que la hiérarchie des appellations disparaît, ces nouveaux amateurs s'attachent plus à des domaines qu'à des appellations.

Ce sera le premier glissement d'envergure.

### CULTIVER LA RARETÉ

Ce phénomène a été amplifié par la rareté des vins. Le Jura en est l'illustration. Longtemps considéré comme un vignoble de seconde zone, les vins des meilleurs domaines sont désormais introuvables. Les Ganevat ou Overnoy,

“Auparavant ne comptaient que la Bourgogne, Bordeaux et quelques grandes cuvées dans le Rhône et en Champagne”





longtemps plébiscités par des amateurs éclairés, sont désormais quasi-inaccessibles.

Dans la Loire, peu importe l'appellation sur laquelle se trouve un Richard Leroy ou un François Chidaine, on achète un talent. C'est au départ une excellente nouvelle, car elle revient à dire que c'est le contenu de la bouteille qui prévaut. Oui et mais, car la diffusion massive de l'information via les réseaux fait que ces bouteilles échappent aujourd'hui souvent à l'amateur, pour se concentrer dans les mains de collectionneurs fortunés (et parfois amateurs, heureusement !).

## LES PÉPITES DU VIGNOBLE MONDIAL

Est-ce au profit des vignerons-prodiges ? Pas nécessairement, car la manne de la spéculation leur échappe souvent. Un Emmanuel Coche-Dury en Bourgogne ne s'est pas enrichi à la hauteur des tarifs stratosphériques de ses bouteilles sur le marché.

“ Un Emmanuel Coche-Dury en Bourgogne ne s'est pas enrichi à la hauteur des tarifs stratosphériques de ses bouteilles sur le marché ”

Il suffit de lire les chroniques de Pascaline Lepeltier dans la *Revue du Vin de France*. Cette M.O.F. en sommellerie, associée du restaurant *Racines* à New York décrit régulièrement cette quête du « small is beautiful ». La clientèle « branchée » de son établissement l'interpelle, réclamant sans cesse les nouvelles pépites du vignoble mondial. Le vin plaira ou pas. Il s'agit surtout de pouvoir déclamer « j'ai découvert un nouveau microdomaine qui travaille super-naturellement et mec, c'est de la bombe ! ».

Je reprends mon exemple jurassien. Permettez-moi de douter sur le consensus que pourrait générer les vins de Jean-François Ganévat ou ceux du domaine Pierre Overnoy. Ce sont vraiment de grands vins, mais qui par leur nature et leur mode d'élaboration sont des vins « de conviction », qui ne peuvent séduire que des palais au minimum « avertis ».

## UNE QUÊTE DU GRAAL

Je passerais ici sur la folie qui a gagné le Piémont italien ou le nord de la vallée du Rhône. Les vins issus du nebbiolo, pourtant guère avenants dans leur jeunesse de par leurs tanins anguleux, sont littéralement pourchassés. Quant aux grandes syrah sur granites, produites en quantité nécessairement restreintes, c'est comme la conquête du « Graal ».

Cette déferlante, ce zapping constant qui monte en épingle une nouvelle bouteille, devient difficile à suivre. Le succès soudain de la cuvée Granit du domaine Vacelli à Ajaccio en est l'illustration. La qualité du vin est réelle depuis longtemps, mais son statut d'icône s'est bâti en très peu de temps. C'est d'autant plus incroyable que le vin est issu d'un cépage longtemps déjugé, car de profil acide, le sciaccarellu.

## LES VINS « HYPEBEAST »

C'est ce que les Anglo-Saxons désignent sous le terme de « vins hypebeast » qui fait écho aux suiveurs de mode dans l'univers de la basket ou du vêtement sport-chic. On « instagrame en un claquement de doigt » sans aucun recul sur le vin dégusté.





## “À vouloir « briller à tout prix », ces milliers de « petits-Parker » oublient qu’il faut juger un vin dans la durée, sur plusieurs millésimes”

À vouloir « briller à tout prix », ces milliers de « petits-Parker », comme les désigne l'édito de la revue *Le Rouge et le Blanc* (n° 148), oublient qu'il faut juger un vin dans la durée, sur plusieurs millésimes. Un coup d'éclat ne doit pas suffire à construire la légende d'un vin.

Surtout en propulsant de la sorte ces microdomaines, les nouveaux buveurs d'étiquettes privent potentiellement de nombreux amateurs de ces bouteilles. Et en cela, ils font peut-être encore plus mal que nos « papy ». ■



Par Gaël Herrouin

—  
Expert gradé et assermenté  
près le Tribunal  
de Commerce de Paris

—  
Membre de la Compagnie  
des Courtiers-Jurés-Experts  
en vins (Association  
créée en 1322, reconnue d'utilité  
publique par l'état)

—  
Gérant de la société  
Les Vins Dévoilés, créateur  
d'événements autour de  
la dégustation de vins rares.

—  
Tél. 06 68 32 91 69  
[contact@lesvinsdevoiles.com](mailto:contact@lesvinsdevoiles.com)

# Gran Turismo

## DU VIRTUEL À LA RÉALITÉ

**D**epuis sa plus tendre enfance, Jann Mardenborough est passionné par le jeu *Gran Turismo* dont il connaît tous les circuits et bolides virtuels par cœur. Lorsque Danny Moore, responsable du marketing chez Nissan, lance un concours réservé aux meilleurs joueurs en ligne pour leur permettre de devenir de vrais pilotes, ce garçon d'un milieu ouvrier comprend qu'il s'agit de la chance de sa vie. Le processus de sélection s'annonce sévère mais juste, sous la supervision de l'ex-champion Jack Salter déterminé à éviter le moindre accident et à prendre sa revanche sur ce qui l'avait poussé à quitter ce milieu... Attention : malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une énième adaptation sur grand écran d'un jeu vidéo comme le récent *Super Mario* mais de l'histoire vraie d'un gamer vraiment devenu coureur automobile alors qu'il n'avait ni les contacts ni les moyens pour devenir un professionnel de la Formule 1. Le réalisateur a été surpris en découvrant cette histoire :

« Je n'arrivais pas à croire que l'intrigue s'inspirait de faits réels. *Gran Turismo* est le film par excellence sur la réalisation d'un rêve. Jann y jouait chez ses parents lorsqu'il s'est vu offrir la possibilité d'intégrer la GT Academy. Ce n'est qu'alors qu'il a appris à conduire une vraie voiture de course, à négocier un virage et à accélérer après un virage. Autant de techniques qu'il avait mises en œuvre intuitivement en jouant, mais qu'on ne lui avait jamais inculquées. »

Comme un clin d'œil, le vrai Jann a assuré lui-même les cascades de son double de fiction ! Se croyant condamné à vivre son sport favori par procuration à

travers un jeu de simulation, aussi perfectionné soit-il, dans sa chambre, il a su saisir cette opportunité d'en profiter dans le monde réel. Archie Madekwe relate ainsi son parcours :

« Au début, il se sent piégé dans une routine dans sa petite ville où les mêmes événements se répètent tous les jours. Mais il est animé par une passion dévorante et le désir de se hisser au-dessus de sa condition. Obnubilé par les voitures, il est fou de *Gran Turismo*. La seule chose dont il rêve, c'est de devenir pilote, mais c'est un monde qui lui a toujours été inaccessible, jusqu'à ce qu'une occasion se présente de vivre cette expérience. »

Le défi le plus dur pour lui ne fut pas de se glisser dans les minuscules cockpits mais bien de maîtriser son volant de gamer :

« Il fallait que je sois vraiment bon à ce jeu. Pour tourner les scènes dans le café avec les consoles, on s'est entraînés à jouer contre l'IA, ce qui était difficile et il fallait que je gagne ! C'était impressionnant parce que je savais qu'il fallait beaucoup d'entraînement et de talent pour être bon ! PlayStation m'a envoyé un simulateur (un siège, un volant et des pédales) et dès que j'ai achevé mon tournage précédent, j'ai dû m'entraîner encore et encore. S'initier à conduire sur un circuit exige beaucoup de compétences : il faut apprendre les lignes de course, les virages, et sentir les freins. Dès qu'on se fait la main, il faut répéter les gestes, encore et encore. Tout cela m'a inspiré une immense admiration et beaucoup de respect pour les pilotes parce que les exploits qu'ils accomplissent sont déliants ! »



**En salle  
depuis le 9 août**

Un film de  
Neill Blomkamp  
Avec David Harbour, Orlando  
Bloom, Archie Madekwe  
**Action, Drame**

Neill Blomkamp s'éloigne de la science-fiction de *District 9* pour un univers plus réaliste de type *Le Mans 66*, le circuit français ayant d'ailleurs un rôle de premier plan. Il évite le spectaculaire gratuit pour nous faire vivre une expérience plus réaliste que devant une console, sans négliger les grands dangers de la vitesse. David Harbour (le shérif de la série *Stranger Things*), qui apporte ce qu'il faut de gravité à ce mentor tourmenté par le drame à l'origine de la fin de sa carrière, a été le témoin de sa quête d'authenticité :

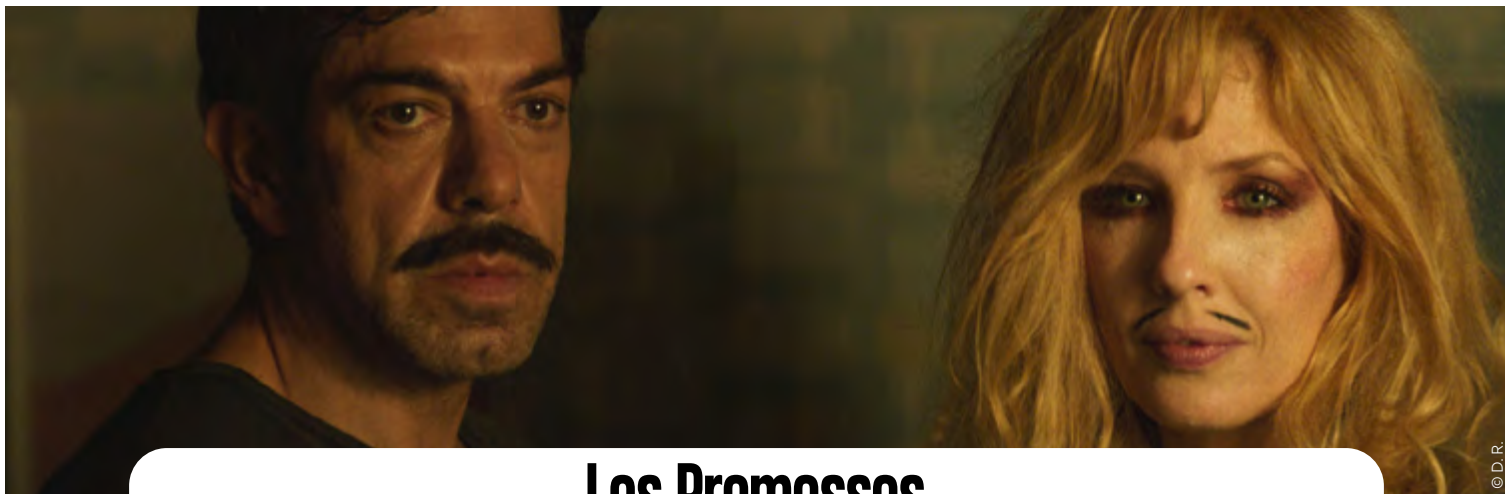
« J'ignorais dans quelle mesure on allait tourner avec de vrais véhicules et de vrais pilotes sur de vrais circuits. On était à bord des voitures, on faisait des arrêts au stand et on faisait le plein en temps réel avec les autres pilotes qui fonçaient à 320 km/h. C'est vraiment moi qu'on aperçoit dans un hélicoptère à près de 10 mètres au-dessus des voitures. *Gran Turismo* met en avant l'intensité de ces moments-là, et c'est indispensable

quand on fait un film sur des gens qui risquent tout pour leur passion. Ce qui m'a vraiment plu, c'est qu'il ne s'agit pas d'un film autour d'un jeu vidéo, mais d'un film qui intègre le jeu vidéo dans sa dramaturgie, à savoir la trajectoire d'un jeune homme qui accomplit une prouesse extraordinaire et celle d'un coach qui en a bavé et qui s'est endurci, mais a foi dans ce gamin. »

Orlando Bloom (le jeune premier romantique de *Pirate des Caraïbes*) a acquis une maturité fort appréciable qui le rend presque méconnaissable en commercial idéaliste, à la fois terriblement arrogant et suffisamment charmeur pour convaincre ses interlocuteurs du sérieux de son projet insensé. Ce long-métrage relève certes par moments du long-métrage complaisamment publicitaire avec placement de produits mais il s'avère être au final un récit initiatique suffisamment sincère et prenant pour justifier le déplacement en salle. ■

© D.R.

VINI & CULTURE



## Les Promesses Un mélo sans âme...

Alexander et Laura se rencontrent à une fête. C'est le coup de foudre mais il est marié et n'assume pas les risques encourus. Ses souvenirs vont s'entremêler et lui rappeler ce qu'il a raté au fil des décennies... Une semaine après *Le Colibri*, nouveau mélo avec Pierfrancesco Favino, bien moins à son aise ici, à cause de l'anglais approximatif dans lequel il s'exprime, d'un maquillage de vieillissement d'une grande laideur et d'un scénario sans âme. La structure en flash-backs, imaginée par Amanda Sthers dans son roman qu'elle adapte elle-même, est ambitieuse dans l'idée de montrer que la vie n'est pas une ligne droite mais une spirale tournant autour des événements les plus marquants du passé. Hélas, ni ce procédé narratif ni ses effets de mise en scène naïfs ne sauvent cette œuvre riche en banalités sur le sens de la vie. En patriarche obsédé par la postérité de sa famille au détriment de leur bonheur, Jean Reno a un personnage à défendre, si horrible soit-il, mais il n'est jamais possible de croire à son âge, quelle que soit la période où il apparaît ! Kelly Reilly est limitée par son emploi de femme réduite au regard que porte sur elle un homme qui n'aura jamais su l'aimer.



## Ninja Turtles Teenage Years Les débuts des Tortues Ninjas

Leonardo, Michelangelo, Donatello et Raphaël vivent cachés dans les égouts de New York avec le rat Splinter qui les a recueillis bébés. Il leur a inculqué la prudence face aux humains potentiellement dangereux pour eux, en raison de leur apparence d'animaux modifiés par une étrange substance. Espérant ne plus être vus comme des monstres, ils vont affronter le sinistre Superfly, mouche humanoïde à la tête d'un gang de mutants qui multiplie les braquages... L'acteur Seth Rogen (*Nos pires voisins*) est le producteur de ce film d'animation à la créativité débordante qui raconte en mode film noir les débuts des Tortues Ninjas. Le graphisme innovant s'écarte des canons esthétiques convenus, comme l'ont fait les récents *Spider-Man: New Generation* ou *Le Chat Potté 2*. Certaines images ressemblent à des peintures de style contemporain et la mise en scène dynamique met en valeur une atmosphère étonnamment sombre, même si on rit beaucoup avec ces héros ados aux réparties hilarantes. La bande son hip hop illustre efficacement des scènes d'action exaltantes et l'esprit bon enfant enrichit un scénario intelligent avec des protagonistes aux trajectoires complexes.

# Cinéma En bref

**ROSCHDY ZEM** sera un ancien soldat des forces spéciales, devenu paranoïaque depuis qu'il a servi en Afghanistan, dans *Fatum* de Florent-Emilio Siri (*Nid de guêpes* et *Cloclo*). Il est recruté pour assurer la sécurité d'Amina et de sa fille Nour qui ont fui les Émirats arabes unis et trouvé refuge dans un château français. Un commando lourdement armé les retrouve...

**ÉMILIE DEQUENNE** et **STÉPHANE DE GROODT** partageront l'écran dans *TKT* de Solange Cicurel. Une adolescente bien dans sa peau et populaire se retrouve dans le coma. Pour comprendre ce qui s'est passé, elle a la chance de devenir un fantôme pour quelques jours.

**NICHOLAS HOULT** (*Renfield*) et **MÉLISSA BARRERA** (les films d'horreur *Scream V* et *VI* et *Carmen* de Benjamin Millepied) entameront une liaison torride dans le thriller érotique *The One*. Leur histoire débute dans une émission de télé-réalité matrimoniale.

## DE NOUVEAUX ROMÉO ET JULIETTE

Bientôt une troisième réalisation pour Gilles Lellouche après *Narco* en 2004 et *Le Grand Bain* en 2018, quatre si on compte le sketch des *Infidèles* tourné entre temps. *L'Amour ouf* sera l'adaptation du roman de l'Irlandais Neville Thompson dont il a écrit le scénario avec Audrey Diwan (*L'Événement*) ainsi que Julien Lambroschini et Ahmed Hamidi, ses co-auteurs du *Grand Bain*. Dans le Nord-Est de la France, deux adolescents tombent éperdument amoureux malgré leurs origines sociales opposées : elle issue d'une famille bourgeoise, lui d'une famille ouvrière. Alors que leur histoire semble vouée à l'échec, il devient un criminel et passe douze ans en prison. L'histoire se déroulera dans les années 80-90, avec François Civil et Adèle Exarchopoulos dans les rôles

principaux à l'âge adulte, Malik Frikah (*Les Apaches*) et Mallory Wanecque (*Les Pires*) à l'adolescence. Alain Chabat et Élodie Bouchez seront son père à elle et sa mère à lui, soutenus par une belle distribution : Benoît Poelvoorde, Vincent Lacoste, Jean-Pascal Zadi, Karim Leklou, Raphaël Quenard et Anthony Bajon, déjà partenaires dans *Chien de la casse*.

## CITADINS CONTRE CHASSEURS

Dans la comédie *Chasse gardée* de Frédéric Forestier et Antoine Fourlon, deux jeunes Parisiens avec enfants décident de quitter leur appartement étroit à Paris pour une vie plus calme et plus confortable à la campagne. Ils sont vite séduits par une maison en pleine nature, avec espace, potager, bois attenant à leur jardin et des voisins qui les accueillent à bras ouverts. Ils vont vite déchanter en réalisant que leur bois est un terrain de chasse et que les chasseurs, si sympas soient-ils ne vont pas abandonner leur territoire, le rêve champêtre devient un enfer. Hakim Jemili (*Docteur ?* avec Michel Blanc) et Camille Lou (*Notre tout petit mariage*) vont tenter de résister aux assauts de Didier Bourdon, Thierry Lhermitte, Chantal Ladesou et Jean-François Cayrey.

## DEUX CHANTEURS TRÈS PATIENTS !

Casey Affleck (*Manchester by the Sea*) et Walton Goggins (*Les 8 Salopards*) interpréteront les chanteurs Donnie et Joe Emerson dans *Dreamin' Wild* de Bill Pohlad qui avait déjà revisité l'histoire de Brian Wilson (le chanteur des Beach Boys) dans *Love & Mercy* en 2015. Les deux frères ont formé un duo musical qui a enregistré à la fin des années 70 un album auto-produit qui sortira dans de très mauvaises conditions et ne connaîtra le succès qu'à partir de 2008 lorsqu'un collectionneur de disques tombera dessus par hasard dans une vieille échoppe. Noah Jupe (*Sans un bruit*) et Jack Dylan Grazer (*Ça*) les interpréteront à l'adolescence, Beau Bridges sera leur père, Zooey Deschanel l'épouse de Donnie, la chanteuse Nancy Sophia et Chris Messina (le méchant de *Birds of Prey*) l'homme qui leur a donné une seconde chance de connaître la gloire.

## ACTEUR COMME SON PÈRE

Alain-Fabien Delon, le fils d'Alain Delon, passe à la réalisation avec *De la race des seigneurs*, d'après son propre roman publié en 2018, clairement inspiré par leurs liens. Le titre reprend celui d'un film où jouait son père. Il raconte l'histoire d'un jeune homme rêvant de devenir acteur malgré l'ombre du mythe sous lequel il a grandi. Alors qu'un rôle lui est offert, le doute l'assaille et il se réfugie dans l'alcool. Après une rixe, il se retrouve face à un psychiatre. Alain-Fabien Delon est apparu notamment dans *Les Rencontres d'après minuit* avec Éric Cantona.

ELIGE  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
30 RUE DES FRERES BONIE CS 11403 33077 BORDEAUX

# MAISON

A BORDEAUX, 9 rue du Professeur Daguin

**MISE A PRIX : 235.000 €**

**LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 A 15 H 00**

A la requête de :

**COMPTABLE PUBLIC RESPONSABLE DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE**, dont les bureaux sont situés Cité Administrative Tour A - 16<sup>ème</sup> étage, Boite 37 rue Jules Ferry, 33000 BORDEAUX (France), agissant sous l'autorité du Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine et du département de la Gironde qui élit domicile en ses bureaux.

DESIGNATION ET DESCRIPTION

Une maison en pierre située à BORDEAUX (Gironde) 9 rue du Professeur Daguin, cadastrée dite ville section CA 6 pour 02 à 16 ca comprenant entrée, séjour, salle d'eau, dégagement, cuisine, WC, palier, 4 chambres, salle de bains/WC d'une superficie de 102,35 m<sup>2</sup>, avec garage de 25,95 m<sup>2</sup>, auvent de 3,90 m<sup>2</sup>, véranda de 24,35 m<sup>2</sup>, cave de 11,30 m<sup>2</sup> et jardin.

Le bien est occupé par le propriétaire.

Les clauses et les conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX qui peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution ou au cabinet du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

(Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 15 h 00.

Visites : le jeudi 7 septembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00 et le vendredi 8 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00

REFERENCE DU GREFFE : : 22/00074

L23EJ31642

**DESIGNATION** : Maison avec terrain composée d'un rez-de-chaussée comprenant une cuisine ouverte sur le séjour, un cellier, une salle de bain, un dégagement menant aux quatre chambres et un wc. Sur l'arrière, une terrasse est à disposition.

cadastre : cadastrée section AH numéro 462 pour une contenance de 1000 m<sup>2</sup>.

**IMPORTANT** : Le cahier des conditions de cette vente est consultable au greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX, au cabinet d'avocats poursuivant la vente et sur le site internet [www.cabinetlexia.com](http://www.cabinetlexia.com). Pour tout renseignement et pour enchérir, s'adresser à la SCP d'Avocats ci-dessus, lesquels pourront être chargés d'enchérir, étant précisé que les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau de BORDEAUX

**VISITES** : vendredi 1<sup>er</sup> Septembre 2023 et jeudi 07 Septembre 2023 de 9H à 11H

RG n° 23/00055

L23EJ33721

## SCP JOLY - CUTURI - WOJAS - REYNET, DYNAMIS AVOCATS

(Société d'avocats inter barreaux PARIS - BORDEAUX),  
représentée par Maître Carolina CUTURI-ORTEGA,  
Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant 27 rue Boudet, 33000 BORDEAUX  
E-mail : [cco@dynamis-europe.com](mailto:cco@dynamis-europe.com), Tél. : 05 57 14 46 40

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, 30 rue des Frères Bonie.

# MAISON

sise à CABANAC-ET-VILLAGRAINS (33650) 6 bis route des Résiniers

**MISE A PRIX : 130.000 EUROS  
(OUTRE LES CHARGES)**

**LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 À 15 HEURES**

UNE MAISON à CABANAC-ET-VILLAGRAINS (33650) 6 bis route des Résiniers de 112,83 m<sup>2</sup> environ. Comprendant : entrée/ cuisine, séjour, 5 chambres, cellier, dégagement, salle d'eau, w.-c. - Garage et Jardin avec barbecue en dur. Sur un terrain de 10 ares - Semble occupée

Consignation pour enchérir : 13.000 euros (Chèque de banque à l'ordre de la CAR-PA).

S'adresser pour tous renseignements au Greffe de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, où le cahier des conditions de vente peut être consulté sous la Référence Greffe 22/00089,

à la SCP JOLY - CUTURI - WOJAS - REYNET, DYNAMIS AVOCATS (Société d'avocats inter barreaux PARIS - BORDEAUX), représentée par Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat à BORDEAUX (33), 27 rue Boudet, E-mail : [cco@dynamis-europe.com](mailto:cco@dynamis-europe.com), Tél. : 05 57 14 46 40,

à Maître Paul BUISSON, SELARL BUISSON & ASSOCIES, Avocat à PONTOISE (95), 29 rue Pierre-Butin, [www.buisson-immobilier.fr](http://www.buisson-immobilier.fr) - Tél. : 01 34 20 15 64

VISITES sur place : le Jeudi 31 août 2023 de 10 H 00 à 12 H 00 et le Jeudi 07 septembre 2023 de 10 H 00 à 12 H 00.

(Respect des règles sanitaires et port du masque recommandés)

L23EJ36351



**CABINET LEXIA - SCP d'AVOCATS**  
Albin TASTE- Jean-Philippe RUFFIE- Anne JOURDAIN  
Victoire DEFOS du RAU - Benjamin LAJUNCOMME  
36 rue de Belfort 33077 BORDEAUX CEDEX  
TEL: 05 56.99.52.50 - FAX : 05.56.99.52.60

Courriel : [cabinetlexia@cabinetlexia.com](mailto:cabinetlexia@cabinetlexia.com)-Site Internet : [www.cabinetlexia.com](http://www.cabinetlexia.com)

## VENTE IMMOBILIERE

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
30 RUE DES FRERES BONIE

# MAISON D'HABITATION

à SAINT CIERS D'ABZAC (33) 90 rue de Sicot

**MISE A PRIX : 60 000 €**

**LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 A 15H00**

**POURSUIVANT** : La SELARL PHILAE, liquidateur judiciaire, au capital de 8000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 444 809 792, ayant son siège social 123 avenue Thiers à 33100 BORDEAUX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, ayant pour avocat Maître Victoire DEFOS du RAU

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

ELIGE  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX  
Palais de Justice, 30 RUE DES FRERES BONIE 33000 BORDEAUX

# APPARTEMENT + CAVE

A BORDEAUX, 10 rue des Faussets et 19 rue Leupold  
**MISE A PRIX : 310.000 €**

**LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 A 15 H 00**

### DESIGNATION

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE A BORDEAUX 10 rue des Faussets et 19 rue Leupold

les biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier situé à BORDEAUX (Gironde) 33000, 10 rue des Faussets et 19 rue Leupold, cadastré dite ville section KL 80 pour 02 a 26 ca et :

- lot numéro six (6) : au 3<sup>ème</sup> étage un local à usage d'habitation, traversant, éclairé sur la rue des Faussets, la rue Leupold et la cour intérieur comprenant : entrée, WC, salle d'eau, 3 chambres, bureau, salle de bain/WC, séjour, cuisine d'une superficie de 146,73 m<sup>2</sup>.

et les 1911/10000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

- lot numéro onze (11) : au sous-sol une cave et les 17/10000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bien est occupé par un locataire suivant bail en date du 28 mars 2015 pour un loyer mensuel de 1050 €.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi au  
05 56 00 82 33 de : 14 h 00 à 15 h 00.

Visites les 31 juillet 2023 de 9 h 00 à 11 h 00 et 16 août 2023 de 09 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 23/00016

L23EJ31630

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON  
AVOCAT A LA COUR  
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE  
Tél: 05.57.50.10.50  
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE  
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

# IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

«28-30 rue de l'Abbé Bellemer» BLAYE (33390)

**MISE A PRIX : 45 000 €**

**ADJUDICATION DU 06 OCTOBRE 2023 À 14 HEURES**

CREANCIER POURSUIVANT : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 434 651 246, dont le siège social est «106 quai de Bacalan» 33300 BORDEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège, ayant pour avocat plaidant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation, sis commune de BLAYE (33390) «28-30 rue de l'Abbé Bellemer» et cadastré dite commune section AM n°344 d'une contenance de 69 ca.

Immeuble composé de trois appartements.

L'immeuble au n°28 : Il s'agit d'un appartement vide, inhabité et composé de : d'une pièce principale, d'une chambre et d'une salle d'eau

Immeuble au n°30 : Il s'agit de deux appartements :

- 1<sup>er</sup> appartement au 1<sup>er</sup> étage : Il est composé d'une pièce principale, d'une pièce intermédiaire, d'une salle d'eau et d'une chambre d'environ 12 m<sup>2</sup>. Il est inoccupé

- 2<sup>ème</sup> appartement au 2<sup>ème</sup> étage : Il est composé d'une pièce principale avec coin cuisine, d'une seconde pièce qualifiée de chambre et un aménagement en salle d'eau. Il est inoccupé

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 23/00030 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L23EJ34328

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON  
AVOCAT A LA COUR  
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE  
Tél: 05.57.50.10.50  
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE  
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

# MAISON NEUVE

«route de Fonsegrède» 33500 ARVEYRES  
**MISE A PRIX : 130 000 €**

**ADJUDICATION DU 06 OCTOBRE 2023 À 14 HEURES**

CREANCIER POURSUIVANT : CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BEGLES, Société Coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 300 725 090, dont le siège social est situé Place de la Liberté 33130 BEGLES, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualités au dit siège, ayant pour avocat plaidant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Maison neuve sise commune de ARVEYRES (33500) «route de Fonsegrède» et cadastré dite commune section E n°1570 pour une contenance de 05 a 24 ca.

L'aménagement intérieur n'est pas terminé.

Les pièces suivantes sont prévues : un séjour / cuisine d'environ 34 m<sup>2</sup> avec sol carrelé, porte et baie vitrée sur façade avant, baie vitrée sur façade de côtés et deux fenêtres sur façade arrière, une buanderie attenante d'environ 7 m<sup>2</sup>, un WC, un couloir de distribution avec sol carrelé, trois chambres et une salle d'eau.

Les aménagements restant à finaliser ou à réaliser sont l'électricité dans toutes les pièces, la peinture ou tapisserie dans toutes les pièces, les éléments de cuisine, le sol des chambres et le lavabo de la salle d'eau. La maison est inoccupée.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 23/00024 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L23EJ34407

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON  
AVOCAT A LA COUR  
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE  
Tél: 05.57.50.10.50  
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE  
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

# IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

«7 impasse de Barreau» 33500 LIBOURNE

**MISE A PRIX : 55 000 €**

**ADJUDICATION DU 06 OCTOBRE 2023 À 14 HEURES**

CREANCIER POURSUIVANT : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 434 651 246, dont le siège social est «106 quai de Bacalan » 33300 BORDEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège, ayant pour avocat plaidant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation, sis commune de LIBOURNE (33500) « 7 impasse de Barreau » et cadastré dite commune section AM n°92 pour une contenance de 02 a 96 ca.

Maison récente de plain-pied sur un terrain d'environ 300 m<sup>2</sup>.

Elle est composée d'une cuisine, de trois chambres, d'un couloir, d'un wc, d'une salle de bains, d'un salon/séjour d'environ 20 m<sup>2</sup>, d'un garage et d'une grande véranda d'environ 30 m<sup>2</sup>.

Le bien est loué.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 23/00028 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L23EJ34402

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE  
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

# IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

«cours de Lattre de Tassigny» 33390 BLAYE

**MISE A PRIX : 80 000 €**

**ADJUDICATION DU 06 OCTOBRE 2023 À 14 HEURES**

CREANCIER POURSUIVANT : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 434 651 246, dont le siège social est «106 quai de Bacalan» 33300 BORDEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège, ayant pour avocat plaçant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Immeuble à usage d'habitation sis commune de BLAYE (33390) «cours de Lattre de Tassigny» et cadastré dite commune section AM n°130 d'une contenance de 01 a 38 ca et notamment les lots n°2 et les 82/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales, n°3 et les 119/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG, n°4 et les 54/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG, n°5 et les 66/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG, n°6 et les 93/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG, n°7 et les 53/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG, n°8 et les 58/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG et n°9 et les 90/1000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.

Logement n°1 (loué) et 2 : Appt T2 au RDC comprenant une pièce salle à manger/cuisine, une chambre et une salle d'eau. Ce logement a fait l'objet d'une ouverture sur un autre appartement composé d'une pièce principale et d'une petite pièce intermédiaire.

Dans le couloir, un local (non loué) composé d'une pièce intérieure d'environ 10 m<sup>2</sup> avec lavabo.

Logt n°3 (loué) : Appt composé d'une pièce d'environ 20 m<sup>2</sup> avec coin cuisine et coin salle d'eau-wc

Logt n°4 (loué) : petit appt d'une pièce principale, d'une pièce avec lavabo, wc et cabine de douche.

Logt n°5 (non loué) : Appt composé d'une pièce principale, d'un coin cuisine et d'une pièce avec cabine de douche, lavabo et wc.

Logt n°6 (non loué) : Appt composé d'une cuisine / séjour, d'une chambre, d'une pièce intérieure.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 23/00029 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L23EJ34332

## MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

**SIAEPA de La Brède** - 4 avenue de la Gare - 33 650 St Médard d'Eyrans.

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. **Objet** et Caractéristiques des travaux :

**Commune de Martillac - Eaux usées - renforcement du poste de refoulement de Lagrange**

• Lot n°1 : canalisations.

o 255 ml de conduite PVC PN16 DN 125 mm dont 230 ml sous route départementale et 25 ml sous terrain naturel (enceinte STEP)

o 60 ml de canalisation PEHD PE100 DN140 mm sous fourreau posé par forage dirigé.

• Lot n°2 : poste de refoulement.

o Remplacement des équipements hydrauliques - fourniture et mise en place de deux pompes de 35 m<sup>3</sup>/h à 11m.

o Remplacement de l'armoire de commande.

o Maintien du service

Le poste de refoulement sera ouvert pour inspection de la cuve et de la chambre à vannes le lundi 11 septembre 2023 de 14h30 à 16h30

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <http://siaep-brede.e-marchespublics.com>.

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 4 août 2023.

7. Date limite de remise des offres :

Vendredi 22 septembre 2023 à 14h00.

L23EJ36998

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



**Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 23 0266 01** Ensemble de parcelles en nature de terre et de bois. **FRONSAC** 6 ha 06 a 80 ca - 'Barrail de condeau': B- 237 - 'Garros': B- 358- 359 - 'La cabane': B - 268- 269, Document d'urbanisme : carte communale non constructible

**XA 33 23 0271 01** Parcelles de prés et bois **PUYBARBAN** 2 ha 70 a 20 ca - 'Les layottes': B- 339- 340- 341- 342- 344- 345- 346- 347- 348- 349- 350- 351- 352, Document d'urbanisme : Zone A et N (PUYBARBAN)

**XA 33 23 0272 01** Lot de parcelles de prés et bois **PUYBARBAN** 1 ha 22 a 90 ca - 'Les layottes': B- 334- 336- 337, Document d'urbanisme : Zone N (PUYBARBAN)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 28/08/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L23EJ37293



**MAIRIE DE LACANAU**  
M. Le Maire

31 avenue de la Libération 33680 Lacanau  
Tél : 05 56 03 83 08  
mèl : c.sanchez@lacanau.fr web : <http://www.lacanau.fr>  
SIRET 21330214400018

Groupement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : N.C.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Objet : Fourniture d'horodateurs et services associés 2024-2025**

Type de marché : Fournitures

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu de livraison : ZA de la Meule Allée de la Forge 33680 Lacanau

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Directeur des services techniques

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

Inscription au registre du commerce ou des métiers

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

Correspondance au moyen du profil d'acheteur AWS

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 28/09/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 02/08/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L23EJ36260

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER  
SERVICE DES PROCÉDURES  
ENVIRONNEMENTALES  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
SOCIÉTÉ VERMILION REP SAS**

**Enquête publique relative à la demande d'autorisation de travaux d'exploitation d'hydrocarbures sur la concession de Cazaux Commune de La Teste-de-Buch**

Par arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 27 juillet 2023, a été prescrite une enquête publique afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation d'hydrocarbures sur la concession de Cazaux, pour la réalisation de 8 nouveaux forages de développement sur la commune de La-Teste-de-Buch, présentée par la société VERMILION REP.

Cette enquête publique aura lieu du lundi 28 août 2023 au mardi 26 septembre 2023 inclus, sur le territoire de la commune de La Teste-de-Buch.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de la Société VERMILION REP SAS, sise au 1762 Route de Pontenx - 40160 Parentis-en-Born, et plus spécifiquement auprès de Madame Emilie Pouch (Tél. 05 58 82 96 15 / Courriel : [epouch@vermilionenergy.com](mailto:epouch@vermilionenergy.com)).

Le public aura la possibilité, pendant la période indiquée ci-dessus, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, les avis recueillis, une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis :

- En Mairie de La Teste-de-Buch, siège de l'enquête 1, esplanade Edmond Doré, Rue du 14 Juillet, 33260 La Teste-de-Buch : du lundi au vendredi de 08h30 à 17h15

- En Mairie annexe de Cazaux, 1 Rue des Fusillés, 33260 La Teste-de-Buch : du lundi au vendredi de 08h30 à 17h15.

- Et sur le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (accueil de la Cité Administrative, rue Jules Ferry BP 90 33 090 Bordeaux Cedex, les lundi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 puis de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 08h30 à 12h00).

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet :

<https://www.registre-numerique.fr/travaux-exploitation-concession-cazaux>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête à feuillets cotés non mobiles, paraphé par le Commissaire enquêteur et ouvert par le Maire, mis à disposition du public en Mairie de La-Teste-de-Buch et en Mairie annexe de Cazaux.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- par correspondance, en Mairie de La-Teste-de-Buch, siège de l'enquête
- par voie électronique, à l'adresse suivante :

[travaux-exploitation-concession-cazaux@mail.registrenumerique.fr](mailto:travaux-exploitation-concession-cazaux@mail.registrenumerique.fr)

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet :

<https://www.registre-numerique.fr/travaux-exploitation-concession-cazaux>

Toute personne peut demander à ses frais, la communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de la Gironde, autorité organisatrice (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Procédures Environnementales - Cité administrative - rue Jules Ferry, BP 90 - 33 090 BORDEAUX Cedex)

Par décision du 29 juin 2023 de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux, Madame Carole ANCLA, conseillère juriste, est désignée en qualité de Commissaire enquêteur et Monsieur Gérard DESSIER en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux jours de permanences, heures et lieux suivants :

En Mairie de La-Teste-de-Buch, les :

- lundi 28 août 2023, de 08h30 à 11h30,
- vendredi 15 septembre 2023, de 11 h à 14 h,
- mardi 26 septembre 2023, de 14 h à 17 h.

En en Mairie annexe de Cazaux le :

- 6 septembre 2023, de 14 h à 17 h

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur resteront, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service Procédures Environnementales, en Mairie de La-Teste-de-Buch et sur le site internet des services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) (rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques»).

Ces documents seront transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande au Préfet de la Gironde.

Au terme de l'enquête publique, le Préfet de département est compétent pour délivrer l'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

L23EJ35183



Société d'Expertise Comptable  
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

**FE AGENCEMENT**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8 ter rue des Sources  
33640 BEAUTIRAN

Aux termes d'un acte sous signature  
privée en date du 25/07/2023 à BEAUTI-  
RAN, il a été constitué une société pré-  
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-  
lité limitée

Dénomination sociale : FE AGENCE-  
MENT

Siège social : 8 ter rue des Sources,  
33640 BEAUTIRAN

Objet social : Vente, pose et agence-  
ment de cuisine, salle de bains, placard,  
pose de menuiserie, agencement de  
dressing et autres

Durée de la Société : 99 ans à com-  
pter de la date de l'immatriculation de la  
Société au Registre du commerce et des  
sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Emmanuel FAIX,  
demeurant 143 Av. des Prats, 83110 Sa-  
nary-sur-Mer, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-  
gistre du commerce et des sociétés de  
BORDEAUX.

L23EJ34580

**DOMAINE DE LA  
LEVADE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 CHEMIN DE LA LEVADE  
DOMAINE DE LA LEVADE,  
33480 STE HELENE

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature  
privée en date à BARRAN du 17.07.2023, il  
a été constitué une société présentant les  
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DOMAINE DE LA LE-  
VADE

Siège : 1 CHEMIN DE LA LEVADE DO-  
MAINE DE LA LEVADE, 33480 SAINTE  
-HELENE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à  
compter de son immatriculation au Re-  
gistre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Location de box pour chevaux,  
pension, entretien des chevaux et toutes  
prestations s'y rattachant

Exercice du droit de vote : Tout associé  
peut participer aux décisions collectives  
sur justification de son identité et de l'ins-  
cription en compte de ses actions au

deuxième jour ouvré avant la décision  
collective.

Sous réserve des dispositions légales,  
chaque associé dispose d'autant de voix  
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à  
l'exception des cessions aux associés,  
sont soumises à l'agrément de la collec-  
tivité des associés.

Président : VERAN CATHERINE, de-  
meurant LIEU DIT LABENNE, 32350 BAR-  
RAN

Directeur général : BLIGNY STE-  
PHANE, demeurant LIEU DIT LABENNE  
32350 BARRAN

La Société sera immatriculée au Re-  
gistre du commerce et des sociétés de  
BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président

L23EJ35640

**MATEOS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 12 RUE DES CEPAGES  
Bat Listrac Entrée A 33700 MERIGNAC

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signa-  
ture privée en date à MERIGNAC du  
29.07.2023, il a été constitué une société  
présentant les caractéristiques sui-  
vantes :

Forme sociale : Société à responsabi-  
lité limitée

Dénomination sociale : MATEOS

Siège social : 12 RUE DES CEPAGES  
Bat Listrac Entrée A, 33700 MERIGNAC

Objet social : Activité de restauration  
rapide ambulante de type Food Truck,  
vente à emporter ou en livraison de tous  
produits alimentaires et boissons, traiteur  
pour des événements privés ou publics,  
organisation d'événements culinaires ou  
toutes autres manifestations proposant  
de la restauration rapide, épicerie.

Durée de la Société : 99 ans à com-  
pter de la date de l'immatriculation de la  
Société au Registre du commerce et des  
sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Nicolas MATEOS  
MURILLO, demeurant 12 rue des CE-  
PAGES Bat LISTRAC A 33700 MERI-  
GNAC, associé unique en assure la gé-  
rance.

Immatriculation de la Société au Re-  
gistre du commerce et des sociétés de  
BORDEAUX.

Pour avis La Gérance  
L23EJ36178

Siège social : 52 Avenue de la côte  
d'argent 33 470 LE TEICH

Objet :

La société a pour objet, en France et  
à l'étranger :

L'exploitation d'un salon de coif-  
fure barbier mixte, offrant des services  
de coiffure et de soins capillaires pour  
hommes et femmes, ainsi que des ser-  
vices de rasage et d'entretien de la barbe  
pour hommes.

La commercialisation de produits de  
parfumerie et tous autres produits ayant  
un rapport avec l'objet social.

L'organisation et la dispensation de  
formations professionnelles dans le do-  
maine de la coiffure et du barbier.

Ainsi que toutes opérations indus-  
trielles, commerciales, financières, mo-  
bilières ou immobilières, se rapportant  
directement ou indirectement à l'objet so-  
cial ou susceptibles d'en faciliter l'exten-  
sion ou le développement.

Présidente : Madame Julie VILLE-  
NEUVE née le 10 juin 1983 à Talence  
(33400), demeurant 1 rue Marguerite  
Yourcenar 33380 MIOS

Directeur général : Monsieur Kasem AL  
MALLA né le 10 janvier 1996 à SALQUAIN,  
IDLIB (SYRIE), demeurant rue Honoré  
Daumier 33400 TALENCE

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Com-  
merce et des Sociétés de Bord

Pour avis L23EJ36286



**CONSTITUTION  
DE SOCIETE -  
NOMINATION D'UN  
DIRECTEUR GENERAL**

Suivant acte SSP en date du 02 août  
2023, il a été constitué une Société ayant  
les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GALAC

Forme : S.A.S.

Siège social : 21 Rue André Maginot -  
33200 BORDEAUX

Objet : La prise de participations dans  
toutes sociétés de quelque forme que ce  
soit et quel que soit leur objet,

- La gestion directe ou indirecte de  
ces participations ainsi que de tous por-  
tefeuillets d'actions de parts, ou d'obliga-  
tions,

- La participation dans toutes sociétés  
immobilières, quelle qu'en soit la forme et  
quel que soit leur objet,

- Plus spécialement la participation au  
capital de sociétés commerciales ayant  
pour objet l'achat, la vente, la gestion et  
l'exploitation de tous commerces ayant  
trait à tous produits pouvant être ven-  
dus dans un supermarché à dominante  
alimentaire ou de bricolage, ainsi que la  
distribution de carburants et la partici-  
pation au capital de sociétés à objet civil  
ayant pour objet l'acquisition, la gestion  
et la vente d'immuebles affectés à ces  
commerces,

- La création, l'achat, la vente, la  
concession, l'exploitation, la gestion di-  
recte ou indirecte de fonds de commerce  
ayant des activités identiques ou simi-  
laires à celles ci-dessus visées,

- La propriété, la location, la gestion,  
l'exploitation de tous fonds de commerce  
de garage et d'une manière générale,  
l'exécution de toutes prestations pouvant  
être servies dans les stations-services et/  
ou stations de lavage,

- La signature de contrats de presta-  
tions de services avec des sociétés dans  
lesquelles elle détiendrait des participa-  
tions en vue de prendre en charge dans  
ces sociétés la gestion administrative,  
commerciale, financière et comptable et  
plus généralement la réalisation de toutes  
prestations en vue de définir la stratégie  
de ces sociétés,

- L'acquisition, le dépôt, la propriété,  
la gestion, l'exploitation, la concession,  
la cession de toutes marques et brevets,

Et généralement, toutes opérations  
commerciales, financières, industrielles,  
mobilières et immobilières pouvant se  
rattacher directement ou indirectement à  
l'objet social, ou susceptibles d'en favori-  
ser l'extension et le développement.

Durée : 99 ans

Capital : 2 125 400 Euros

RCS : BORDEAUX

Président : Madame Laure MACHE-  
NAUD demeurant à LE BOUSCAT (33110)  
4 Allée de la Boisseraie.

Tout associé a le droit d'assister aux  
Assemblées Générales, d'y participer  
quel que soit le nombre d'actions pos-  
sédées et a autant de voix qu'il possède  
d'actions.

Les cessions d'actions entre associés  
ainsi que les transmissions d'actions par  
voie de succession, de donation, de li-  
quidation de communauté de biens entre  
époux, soit à un conjoint, à un descen-  
dant en ligne directe, peuvent être effec-  
tuées librement.

Toutes les autres cessions ou trans-  
missions, en tout ou en partie même en ce  
qui concerne les droits démembrés, sont  
soumises à l'agrément préalable exprès  
de l'Assemblée Générale Extraordinaire à  
la majorité des 4/5<sup>èmes</sup> des voix des asso-  
ciés présents ou représentés.

Aux termes d'une décision de la Pré-  
sidente du 02 août 2023, Monsieur Gré-  
goire MACHENAUD, demeurant à LE  
BOUSCAT (33110) 4 Allée de la Boisseraie  
a été nommé aux fonctions de Directeur  
Général.

Pour Avis,

Le Président

L23EJ36311

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Il a été constitué une société par acte  
sous seing privé, en date du 26 juillet  
2023, à BORDEAUX.

Dénomination : CHEF AJI BRUNCH.

Forme : Société à responsabilité limi-  
tée.

Siège social : 57 rue du château d'eau,  
centre commercial Mériadeck, 33000  
BORDEAUX.

Objet : vente sur place, à emporter et à  
livrer de salades, jus de fruits, bubble tea  
et desserts japonais.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Jianbo WANG, de-  
meurant 4 lot Belfontaine, 33270 Bouliac

Gérant : Madame Haixia CHI, demeu-  
rant 365 avenue Aristide Briand, 33700  
Mérignac

La société sera immatriculée au RCS  
de Bordeaux.

L23EJ36334

POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,  
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

echos-Judiciaires.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLANQUEFORT du 02/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **EAST WEST SWELL**

Siège : 2, rue Georges Guynemer - 33290 BLANQUEFORT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : la prestation de services et de conseils aux entreprises, notamment dans le domaine de la logistique ;

la prise de participation par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables dans le capital social de toutes sociétés ;

la gestion, l'administration, le contrôle, la définition et la conduite de la politique générale, la direction du groupe constitué avec ses filiales, notamment en qualité de mandataire social, et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ;

Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'animation, de direction et d'administration d'entreprises, de conseils, de management, tant en matière comptable et financière, qu'en matière commerciale, comme en matière d'administration et de direction générale, au profit de toutes sociétés filiales ou pour le compte de tiers ;

L'activité d'agent commercial - import export dans le domaine agroalimentaire (food, vins, spiritueux).

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Olivier DESGOUILLONS, demeurant 11, rue Maubourguet - 33000 BORDEAUX,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, le Président

L23EJ36386



**ACEB 33 SUD** Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 5 avenue de Candau, 33600 PESSAC **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 02/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : **ACEB 33 SUD** Siège : 5 avenue de Candau, 33600 PESSAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Prestations de services et conseils dédiés à des entreprises du bâtiment pour les particuliers et les professionnels. Formation non ré-

glementée et conseils aux entreprises et aux particuliers dans ce domaine d'activité. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Eric BLANCHARD, demeurant 19 rue des Volubilis, 33170 GRADIGNAN La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. **POUR AVIS Le Président**

L23EJ36393



## EARL DU CHATEAU SAINTE MARIE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7 500 €  
Siège social : 41 Avenue Georges Pompidou, 33500 LIBOURNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 1<sup>er</sup> août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : EARL

- Dénomination sociale : EARL DU CHATEAU SAINTE MARIE

- Siège social : 41 Avenue Georges Pompidou, 33500 LIBOURNE

- Objet social : l'exercice d'une activité réputée agricole, l'exploitation d'une propriété viticole

- Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

- Capital social : 7 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Julien BIDOU, viticulteur, demeurant à 296 Chemin de Tretin - 33420 GENISSAC et M. Thomas DUPIN, viticulteur, demeurant à 172 rue Jacques Yves COUSTEAU - 33910 ST CIERES D ABZAC

- Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

L23EJ36487



## AVIS DE CONSTITUTION : SCI BELLEVUE

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 juillet 2023, à CESTAS.

Dénomination : **BELLEVUE**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 7 chemin de la Sangalette, 33610 Cestas.

Objet : l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur notamment par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ainsi que la réalisation de tous travaux de construction, extension, restructuration, aménagement, amélioration, rénovation, entretien ou de réparation de biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Gérant : Monsieur YANNICK RIEUBLANC, demeurant 7 chemin de la Sangalette, 33610 Cestas

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ36534



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 18 JUILLET 2023 à BEGLES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle - Dénomination : BOARD INVEST- Siège : 80 Rue Berthelot 33130 BEGLES- Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 500 euros- Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : Conseil pour les affaires et la gestion. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Alexis CABANAC, demeurant 80 Rue Berthelot 33130 BEGLES. La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ36558



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LESPARRÉ MEDOC du 02/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL à associé unique  
Dénomination sociale : **AUTO ECOLE PATRAS**

Siège social : 17, cours du Général de Gaulle - 33340 LESPARRÉ MEDOC

Objet social : Enseignement de la conduite automobile (auto-école)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Audrey PATRAS, demeurant 1 A, Chemin de Nonet - 33340 QUEYRAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L23EJ36588

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à QUEYRAC du 02/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **B.G.**

Siège social : 1 A, Chemin de Nonet - 33340 QUEYRAC

Objet social : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, meublée ou non meublée, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'obtention de tout financement bancaire nécessaire en vue de la réalisation de l'objet social,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance Monsieur Benjamin BOUILLEAU, demeurant 1 A, Chemin de Nonet, 33340 QUEYRAC, et Madame Audrey PATRAS, demeurant 1 A, Chemin de Nonet, 33340 QUEYRAC,

Clauses relatives aux cessions de parts :

. agrément requis dans tous les cas

. agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L23EJ36593



**LCA CONCEPT** Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 7 Avenue des Pinassottes 33950 LEGE CAP FERRET **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 03/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **LCA CONCEPT** Siège : 7 Avenue des Pinassottes, 33950 LEGE CAP FERRET Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Société de multiservices et de mécanique Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Alexandre DAUZIE, demeurant 7 Avenue des Pinassottes, 33950 LEGE CAP La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, le Président

L23EJ36650

«AlterNative.place»  
Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique  
Au capital de 100,00 Euros  
Siège social : 14, Lieutenant PINARD  
33420 SAINT-JEAN DE BLAIGNAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 03/08/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : IDEAL INVEST 6  
Siège : 21-35 rue de l'Ecole Normale, 33200 BORDEAUX  
Durée : 99 ans  
Capital : 1 000 euros  
Objet : La gestion de programmes de promotion immobilière, recherche foncière, montage d'opérations et suivi des travaux, financement et commercialisation ; L'activité de lotisseur, achat et vente de tous biens immobiliers tels que terrains, immeubles, etc. et plus généralement toutes activités de marchand de biens, L'assistance à la gestion d'un projet de promotion immobilière,  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrement de la collectivité des associés.

Président : IDEAL GROUPE SAS au capital de 12 087 800 euros, à BORDEAUX (33000), 7 rue Crozilhan, Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 532 657 491,

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

L23EJ36700

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 4 août 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **NOVAMINK**

Forme : Société par actions Simplifiée Unipersonnelle

Siège Social : 17 avenue du Président Vincent Auriol 33700 MERIGNAC

Objet : La prise de participation et d'intérêts et la gestion de ces participations dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 200 euros représentés par des apports en numéraire

Président : Monsieur HASHIMLI Mazar, né le 17 décembre 1989 à Nakhitchevan (azerbaïdjan) demeurant 17 avenue du Président Auriol 33700 MERIGNAC.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

L23EJ36745

ABONNEZ VOUS

## CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 24/07/2023 à SAINT-JEAN DE BLAIGNAC (33), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique  
DENOMINATION SOCIALE : AlterNative.place

SIEGE SOCIAL : SAINT-JEAN DE BLAIGNAC (33420) 14, Lieutenant Pinard  
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la conception, développement et exploitation d'applications internet et mobiles dans le domaine du tourisme ; toutes prestations de services et assistance dans le domaine de la stratégie, du marketing et du développement digital. Promotion et réservation en ligne de biens ou de services proposés par des tiers.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

CAPITAL SOCIAL : 100,00 Euros, le montant des apports en numéraire étant divisé en 100 parts sociales de 1,00 Euro chacune

GERANCE : Madame Clémence DE LEMOS épouse BIGOT, demeurant à SAINT-JEAN DE BLAIGNAC 14, Lieutenant Pinard, nommée pour une durée illimitée

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, l'associée unique.

L23EJ36774

«DLNCO»  
Société par Actions Simplifiée à Associée Unique  
Au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 4 Allée Michel Simon  
33700 MERIGNAC

Suivant acte sous-seing privé en date du 3 août 2023 à MERIGNAC (33), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée à Associée Unique

DENOMINATION SOCIALE : DLNCO  
SIEGE SOCIAL : MERIGNAC (33700)  
- 4 Allée Michel Simon

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

- Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre. Coaching personnalisé. Services de formation. Prestations d'activités en lien avec la responsabilité de l'exploitation pharmaceutique pour des entreprises exerçant dans le domaine pharmaceutique, biotechnologique ou des dispositifs médicaux.
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant ou non se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription, ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pou-

vant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires, complémentaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

CAPITAL SOCIAL : 1 000,00 Euros, le montant des apports en numéraire, divisé en 1 000 actions de 1,00 Euro chacune

PRESIDENT : Monsieur Didier LAURENS, né le 7 juin 1965 à SETE (34), demeurant à PARIS (75015) - 7 Rue Saint Charles, nommé pour une durée illimitée  
IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ36776

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/08/23, il a été constitué la société «**MATHUSALEM INVESTISSEMENT**», SAS au capital de 1.000 € - Siège social : 85, avenue de Montesquieu 33160 Saint Médard en Jalles - Objet : agence immobilière - Durée : 99 années - RCS : BORDEAUX - Président : Monsieur Nicolas DESMAREST, demeurant 85, avenue de Montesquieu 33160 Saint Médard en Jalles - Directeur Général : Madame Alexandra JONVAL, demeurant 85, avenue de Montesquieu 33160 Saint Médard en Jalles - Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées, chaque action donne droit à une voix - Cessions d'actions : toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément dont la décision est prise par la collectivité des associés à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés.

Pour avis.

L23EJ36863

«BS@ ELECTRICITE GENERALE»  
Société par Actions Simplifiée à Associée Unique

Au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 8 Rue du Golf  
33700 MERIGNAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 3 août 2023 à MERIGNAC (33), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée à Associée Unique  
DENOMINATION SOCIALE : BS@ ELECTRICITE GENERALE

SIEGE SOCIAL : MERIGNAC (33700)  
- 8 Rue du Golf

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

- Travaux d'installation électrique dans tous locaux ;
- La fourniture de services et vente aux entreprises et particuliers de tous matériels électriques, pour la protection des biens, la sécurité, l'amélioration des performances économiques et de gestion ;
- La maintenance de tous types d'installations électriques ;
- Installations d'appareils d'éclairage de rue et signaux électriques et installations d'éclairage de pistes d'atterrissage ;
- L'intermédiation de toute nature ;
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant ou non se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires, complémentaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

CAPITAL SOCIAL : 1 000,00 Euros, le montant des apports en numéraire, divisé en 1 000 actions de 1,00 Euro chacune

PRESIDENT : Monsieur Louis Jésus Raymond CALSAPEU, né le 25 août 1953 à ARCAHON (33), demeurant à BORDEAUX (33000) - 19 Place Johnston, nommé pour une durée illimitée

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis,

L23EJ36895

**SPV LE CRAYON**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 45 000 euros  
Siège social : 10 Avenue des Alouettes  
33320 EYSINES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EYSINES du 4 août 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,  
Dénomination : SPV LE CRAYON,  
Siège : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 45 000 euros  
Objet : L'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes sociétés, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, la réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, financières et de direction générale au bénéfice des sociétés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : La société NEOSIS, dont le siège social se situe 6 Avenue du Pasteur 24100 BERGERAC, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 903 991 222

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS  
Le Président

L23EJ36972

Suivant acte SSP en date du 3 août 2023, il a été constituée une SASU dénommée : «**CHRISTOPHE SICOT AGENCY FRANCE**» Siège social : 18 allée d'Orléans - 33000 BORDEAUX Capital social : 10.000 € Objet social : Le conseil dans les affaires et autres conseils de gestion ; L'activité de business angel ; La réalisation de prestations de coaching à destination de managers ; Le conseil en communication et événementiel interne ; L'intermédiation et l'apport d'affaires Durée : 99 années Président : La société SICOTIA 73 - SARL au capital de 1.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 16 rue de la Franchise, 33 000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 529 568 065 Immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ36993

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/08/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ENTITY JUNCTION**

Objet social : la gestion, l'administration et la détention d'un portefeuille d'investissements, ainsi que la prise de participations et d'intérêts dans des sociétés et entreprises, en vue de constituer et de développer un patrimoine au profit de ses membres.

Siège social : 114 cours de la Marne, 33470 GUJAN MESTRAS

Capital : 2.000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. BRU Jérémy, demeurant 114 cours de la Marne, 33470 GUJAN MESTRAS

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis

Le gérant

L23EJ37105

Par ASSP en date du 05/08/2023, il a été constituée une SASU dénommée : **M&VOUS** Siège social : 75 Bis Avenue pasteur 33185 LE HAILLAN Capital : 1000 € Objet social : Entraînement en neurofeedback et biofeedback; accompagnement et thérapie des individus, formations et événements en neurothérapie. Aide, accompagnement, éducation, thérapie, conseil, orientation, coaching et prise en charge globale des individus, des enfants et des familles. Organisation de stages, de formation, de prise en charge intensive. Etude de la physiologie et de la posture. Aide à la parentalité. Sous traitement de professionnel. Sous traitement de professionnel. Manipulateur en électroradiologie et électrophysiologie. Sous traitement dans l'enseignement. Organisation de conférences, groupes de parole et débat. Intervention dans des manifestations extérieures (centre sociaux, écoles) et dans des salons. Utilisation de divers outils: hypnose, conseil en lithothérapie, conseil en fleurs de bach, méditation. Activité de prestation libérale non réglementée. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement. Président : Mme MASON MAUEN Magaly demeurant 27 rue de la morandière - Logement E3 33185 LE HAILLAN élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ37152



**Guillaume HARPILLARD**

Associé à la Cour  
26 rue de Maupeou  
33000 BORDEAUX  
05 56 46 46 73

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 25 juillet 2023, de la SASU «**HEMERA SASU**» capital : 1.000 euros, siège social : 16 place des Quinconces 33000 BORDEAUX. La société a pour objet le conseil et l'assistance technique et juridique ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agro-alimentaire, phytosanitaire, biotechnique et alimentaire. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Jérôme OSSARD demeurant 2 Avenue Charles de Gaulle 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE, a été nommé Président pour une durée illimitée.

L23EJ37226

## LAVERIE GINKO

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2 Bis Chemin de Lamothe  
33640 PORTETS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09/08/2023 à PORTETS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LAVERIE GINKO

Siège : 2 Bis Chemin de Lamothe,  
33640 PORTETS

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exploitation d'une laverie automatique en libre-service, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : SASU JM Prestation et Participation, dont le siège social est 2 bis chemin de LAMOTHE, 33640 PORTETS, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 947 932 299, représentée par Monsieur Joffrey MOURGUET, en qualité de président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ37364

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/08/2023 il a été constituée une société

Dénomination sociale : **JULES FERRY**

Siège social : 6 B chemin de la Hontière  
33640 ARBANATS

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 20 000 €

Objet social : L'acquisition, l'administration, l'édification, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers

Gérant : Mickaël VIDAL demeurant 6 B chemin de Hontière 33640 ARBANATS

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en AG.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

L23EJ37381

## MODIFICATIONS



Compagnie  
Fiduciaire  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### QUARTELEGA

SASU au capital de 1 000€  
porté à 291 473€

Siège social : 115 rue Bernard Adour  
33200 BORDEAUX  
795 383 520 RCS BORDEAUX

Le 15/06/2023 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 290 473€ par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié :  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000€).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-onze mille quatre cent soixante-treize euros (291 473€)

POUR AVIS, le Président

L23EJ26654

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE PONTAC D'ORNON

Société civile au capital de 1.500 euros  
Siège social : 32 Chemin de Terre Fort  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
RCS BORDEAUX 389 453 721

Suivant AGO en date du 20/06/2000, les associés ont décidé le transfert de siège de 32 Chemin de Terre Fort 33140 VILLENAVE D'ORNON à 26 Chemin de la Roche à 33370 YVRAC, la suppression de la valeur nominale des parts suite à la conversion du capital en Euros ainsi ramené à 1.500 € et nommé Madame CHARLES-MARTIN Françoise, demeurant 26 chemin de la Roche 33370 YVRAC en qualité de gérante pour une durée de 10 ans en remplacement de Madame MARTIN Raymonde. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance

L23EJ32488



Compagnie  
Fiduciaire  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### C DU CAFE

SARL transformée en SAS au capital de  
50 000€

Siège social : 167 avenue du Périgord  
33370 YVRAC  
750 134 140 RCS BORDEAUX

Le 31/07/2023, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en

SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000€

M. Gérard SICRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par le Président : M. Gérard SICRE demeurant 19 Chemin des Lauriers 33270 FLOIRAC.

Pour avis

L23EJ34058

## JURIZ'ACT

SARL au capital de 500 Euros  
Siège social : 45 rue des Fougères  
33127 SAINT JEAN D'ILLAC  
750 677 130 R.C.S BORDEAUX

## AVIS

Le 27 juillet 2023, l'AGE a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée. En conséquence, Mme Marina ZANCHI, 45 rue des Fougères 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, dont les fonctions de gérante ont pris fin, a été nommée Présidente. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Mention faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ35134

## PAPETERIE DES VERGERS

Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée

Au capital de 70 000 euros  
Siège social : 26 avenue d'Aquitaine  
33560 STE EULALIE  
753 712 538 RCS BORDEAUX

## TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 -3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 70 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la collectivité des associés.

Monsieur Christophe PETIT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la

Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société 3CMP, SAS au capital de 10 500 euros, ayant son siège social 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 851836742, représentée par M. Christophe PETIT, demeurant 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC, en sa qualité de Président. Pour avis. Le Président.

L23EJ35976



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### NINO

Société à responsabilité limitée  
au capital de 21 000 euros  
Siège social : Centre commercial Le Bois de Bersol  
1 Ter Avenue Gustave Eiffel  
33600 PESSAC  
811 084 961 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 26/07/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ35996

## CUBZAC PAPETERIE

Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée

Au capital de 60 000 euros  
Siège social : 120 avenue Eiffel  
Ecoparc D'Aquitaine Bat.E  
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC  
852 236 488 RCS LIBOURNE

## TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 -3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la collectivité des associés.

Monsieur Christophe PETIT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société 3CMP, SAS au capital de 10 500 euros, ayant son siège social 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 851836742, représentée par M. Christophe PETIT, demeurant 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC, en sa qualité de Président. Pour avis. Le Président

L23EJ35997

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

## 3CMP

Société civile  
en cours de transformation en SAS  
Au capital de 10 500 euros  
Siège social : 570 Route Royale  
33240 LA LANDE DE FRONSAC  
851 836 742 RCS LIBOURNE

## TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Suivant délibération en date du 30/06/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital : Ancienne mention : 10 500 €, divisé en 1 050 parts sociales de 10 € chacune. Nouvelle mention : 10 500 €, divisé en 1 050 actions de 10 € chacune.

Dirigeants : Ancienne mention : Gérant, M. Christophe PETIT 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC. Nouvelles mentions : Président : M. Christophe PETIT, demeurant à 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la collectivité des associés. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE. Pour avis. La Gérance. L23EJ35999

## COMEDIE

SCI au capital de 1 500 €  
Siège social : 311 rue Georges Bonnac  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 904 182 268

L'assemblée générale extraordinaire du 26/07/2023 a décidé le transfert du siège social à compter du 26/07/2023 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 311 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 12 avenue d'Aquitaine, 33520 BRUGES.

L'inscription modificative sera portée au RCS BORDEAUX tenue par le greffe du tribunal.

CHARLES-EDOUARD RAPHAËL  
L23EJ36072

## 2S MONTAUBAN

SAS au capital de 9 000 €  
Siège social : 52 avenue de la Libération  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 910 807 882

L'assemblée générale extraordinaire du 26/07/2023 a décidé le transfert du siège social à compter du 26/07/2023 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 52 avenue de la Libération, 33700 MERIGNAC.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 12 avenue d'Aquitaine, 33520 BRUGES.

L'inscription modificative sera portée au RCS BORDEAUX tenue par le greffe du tribunal.

YOAV NAKACHE  
L23EJ36101

## AIRZEN RADIO

SARL au capital de 750 949 €  
Siège social : 26 quai de Bacalan à  
BORDEAUX (33300)  
RCS BORDEAUX 849 387 139

Aux termes des décisions de l'associé unique du 13/07/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 2 520 685 euros pour être porté de 750 949 euros à 3 271 634 euros, de le réduire de 3 274 769 euros pour être ramené de 3 271 634 euros à 22 865 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
L23EJ36128



HUWER GRAND SUD-OUEST  
SAS au capital de 78 000 euros  
Siège : Z.I La Piastrre n° 7  
33210 PREIGNAC  
320 154 008 RCS BORDEAUX

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suivant PV du 24/07/2023, l'AGE a :  
- pris acte de la démission de M. André COSNARD de ses fonctions de Président et a décidé de nommer M. Allan COSNARD, demeurant 8 chemin de Fleur à SAINT-MAIXANT (33490), en qualité de nouveau Président, en remplacement de M. André COSNARD, à compter du même jour.

- pris acte de la démission de M. Allan COSNARD de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de nommer M. André COSNARD, demeurant 4 VC 25 de Couleiry à PREIGNAC (33210), en qualité de nouveau Directeur Général, en remplacement de M. Allan COSNARD, à compter du même jour.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis et mention.  
L23EJ36169



GESTION FINANCE ANALYSE ET EXPERTISE  
GFA EXPERTISE  
12 AV DES MONDAULTS  
33270 FLOIRAC

CARON FRERES  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 62 100 euros  
Siège social : Tranchard  
33350 ST MAGNE DE CASTILLON  
597 250 141 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2023, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Charles CARON, cogérant, intervenu le 5 mars 2015 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Il a également été décidé de la modification de l'adresse postale du Siège social qui devient : 2 Chemin de Halage, 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
L23EJ36265



## PHARMACIE DE PAILLET

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de pharmaciens d'officine au capital de 272.827 euros  
Siège social : 29 avenue du Chêne vert,  
33550 PAILLET  
808 533 319 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale extraordinaire du 01/08/2023 a décidé de nommer Monsieur Mathieu MULLER, demeurant 1 avenue du 14 juillet, 33720 BUDOS, en qualité de Président, à compter du 01/08/2023.

Les mentions antérieurement publiées relatives à la direction sont ainsi modifiées :

Président :

Ancienne mention : Marine SUBRA, demeurant 8 rue Mathurin Lanoy, 33670 CREON

Nouvelle mention : Mathieu MULLER, demeurant 1 rue du 14 juillet, 33720 BUDOS

POUR AVIS

Le Président  
L23EJ36307



Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29.06.2023, les associés de **TRANSPORT NORD GIRONDE**, Sarl au capital de 24.000 €, siège social 3 allée des Poètes à AMBARES ET LAGRAVE (33440), immatriculée au RCS BORDEAUX numéro 479 438 368, ont nommé gérante, Madame Christelle BONHOMME, née à CENON (33150) le 4 août 1986, demeurant 135 avenue de Libourne, VAYRES (33870), en remplacement de Madame Martine DELPECH-BONHOMME décédée. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ36335

Le président de la société **FILHET ALLARD**, SAS au capital de 879.040 € ayant son siège social rue Cervantès 33700 Mérignac 464 201 243 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 23/06/2023, (i) le mandat de membre du conseil de surveillance de Michel CHAMBAUD, de même que son mandat de président dudit conseil, ont pris fin et (ii) Bruno CHARUEL, dont le mandat de vice-président du conseil de surveillance a pris fin, a été nommé président dudit conseil tandis que Stéphane ALLARD a été nommé vice-président du conseil de surveillance.

L23EJ36485

## FOX TEN LOGISTIQUE

SAS au capital de 120000€  
400 Place de la Mairie  
40460 SANGUINET  
812 177 210 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 Juin 2023, il résulte que :

le capital a été augmenté de 130000 euros, pour être porté à 250000 euros, par incorporation de réserves. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Capital : 120000 euros

Nouvelle mention

Capital : 250000 euros

Mention sera faite au RCS de Mont de Marsan.

Pour avis,  
L23EJ36495

## FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy  
BP 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

Le 2/08/2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société **FILHET ALLARD CREDIT**, S.A.S au capital de 120.000 € ayant son siège social rue Cervantès 33700 Mérignac (402 282 594 RCS Bordeaux), a approuvé le projet de fusion signé le 23/06/2023 avec la société D&A GROUP S.A.S au capital de 385.700 € ayant son siège social 12 rue de l'Etoile 75017 Paris (493 549 315 RCS Paris), ainsi que les apports effectués et leur évaluation. FILHET ALLARD CREDIT étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de l'absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux Greffes du tribunal de commerce de Paris et de Bordeaux, la fusion est devenue définitive à la date du 2/08/2023 ; elle n'a pas entraîné d'augmentation de capital de l'absorbante, le mali de fusion s'élève à 2.116.017 € et la société D&A GROUP a été immédiatement dissoute sans liquidation du seul fait de cette réalisation définitive.

L23EJ36519

## SAVOUR CLUB

Société à responsabilité limitée  
au capital de 15 250 euros  
Siège social : 24, rue Georges Guynemer  
33290 BLANQUEFORT (Gironde)  
381 614 395 RCS BORDEAUX

La société SAVOUR CLUB a été dissoute par Déclaration de dissolution sans liquidation en date du 3 août 2023 soucrite par son Associée unique personne morale, la société VINATIS - Société par actions simplifiée (à associé unique) au capital de 100 000,00 €, dont le siège social est situé au 6, avenue du Pré-de-Challes - PAE des Glaisins, Anney-le-Vieux 74940 Anney, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Anney sous le numéro 443 100 524 - conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SAVOUR CLUB au profit de la société VINATIS, Associée unique personne morale de SAVOUR CLUB, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal.  
L23EJ36575



Par AGEX du 13 juillet 2023, les associés de la SCI **CLEM INVEST**, capital 1.000 euros, siège social : 21 avenue de la libération 33460 MACAU, durée : 99 années, objet social : l'achat, la vente, la rénovation, la construction, la location et l'administration de tous biens immobiliers, RCS BORDEAUX 538 225 533, a décidé a décidé d'étendre son objet social pour y ajouter : «La mise à disposition gratuite de ses biens au profit de ses associés» et a décidé de nommer à compter du 13 juillet 2023, Madame Elisabeth BILBER épouse MAREL, demeurant 21 avenue de la libération 33460 MACAU, en qualité de co-gérante pour une durée illimitée.

L23EJ36718



## SOCIETE CIVILE DU CHATEAU FONGIRAS

Société civile au capital de 445 913,38 euros  
Siège social : 1, route de Peyressan  
33340 ORDONNAC  
419836598 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de son conseil d'administration en date du 19 juillet 2023, la Société COOPERATIVE AGRICOLE ET VINICOLE INTERCOMMUNALE «LES VIGNERONS D'UNI-MEDOC» gérante de la SC DU CHATEAU FONGIRAS, a nommé en qualité de représentant permanent Monsieur Sébastien COUTHURES demeurant 3 Route de Troussas 33340 VALEYRAC, en remplacement de Monsieur Benoît GENDRO.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ36743



## K2 GRAFIC

Société à responsabilité limitée au capital de 130 200 € porté à 490 200 €  
Siège social : 1 Rue Vital Carles,  
33000 BORDEAUX  
404 776 734 RCS BORDEAUX

Par décision du 19 juillet 2023, l'association unique a décidé une augmentation du capital social de 360 000 € par incorporation de réserves.

Ancienne mention :

Capital social : 130 200 €

Nouvelle mention :

Capital social : 490 200 €

Pour avis

La Gérance

L23EJ36786



## SOMDIS

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros  
Siège social : 226 Cours de la Somme  
33800 Bordeaux  
879 903 458 RCS Bordeaux

Aux termes de décisions prises en date du 03 août 2023, l'Associée unique a décidé :

- de limiter l'objet de la Société à l'exploitation d'un supermarché à prédominance alimentaire sis à Bordeaux (33800) - 226-228 Cours de la Somme sous l'enseigne U Express ou sous l'une des enseignes du groupement « U » appartenant à la Coopérative U Enseigne et , à titre accessoire, la location de véhicules de tourisme et utilitaires, le drive, la presse, la billetterie, station-service et station de lavage ;

- de nommer en qualité de Gérante de la Société, à compter du même jour et sans limitation de durée, Madame

Alexandra BLAIZA, demeurant 9 allée des Cormorans - 33600 PESSAC, en remplacement de Monsieur Thomas BOUQUET -NADAUD, démissionnaire ;

Pour avis

L23EJ36825

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale en date du 21 avril 2023, les associés de la société **ENE MAITIA**, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 12 passage des Graves, appartement 85, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 812 085 363, ont décidé de transférer le siège social à SAINT MEDARD D'EYRANS, 20 chemin des Sables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023

Mention sera portée au RCS BORDEAUX.

Pour insertion - Me Yann JOUANDET  
L23EJ36832

## GMBC

SAS au capital de 2.000 euros  
Siège social : 25 route de Cardan  
33410 BEGUEY  
853 400 356 RCS BORDEAUX

Aux termes du PV de l'AGO du 29 juin 2023, les associés ont pris acte de la démission de M. Sylvain SEGONNES de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 30.06.2023.

L23EJ36835



LDA  
Société d'Avocats  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Par AGE du 28.07.2023, les associés de la société **NFRC** - SC - capital : 2.000€ - Siège : BORDEAUX (33000) 34 -36 Rue Grangeneuve - RCS BORDEAUX 533 526 703 ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : BORDEAUX (33000) - 94 Rue du Palais Gallien.

L23EJ36850

PRICENS  
CABINET D'AVOCATS  
3 rue Brindejoc des  
Moulinais  
31500 TOULOUSE

## LBH

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros porté à 3.839.871 Euros  
Siège social : 6 avenue Antoine Becquerel  
33600 PESSAC  
RCS BORDEAUX 951.942.218

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 20 Juin 2023, le capital social a été augmenté par voie d'apport en nature d'un montant de 3.838.871 Euros, par émission de 3.838.871 actions nouvelles de numéraire de 1 Euro, pour le porter de 1.000 Euros à 3.839.871 Euros. En conséquence, les articles 6 «APPORTS» et 7 «CAPITAL SOCIAL» des statuts ont été modifiés.

L23EJ36878

PRICENS  
CABINET D'AVOCATS  
3 rue Brindejoc des  
Moulinais  
31500 TOULOUSE

## TBH

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros porté à 3.839.871 Euros  
Siège social : 6 avenue Antoine Becquerel  
33600 PESSAC  
RCS BORDEAUX 951.943.349

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 20 Juin 2023, le capital social a été augmenté par voie d'apport en nature d'un mon-

tant de 3.838.871 Euros, par émission de 3.838.871 actions nouvelles de numéraire de 1 Euro, pour le porter de 1.000 Euros à 3.839.871 Euros. En conséquence, les articles 6 «APPORTS» et 7 «CAPITAL SOCIAL» des statuts ont été modifiés.

L23EJ36880

## SCI LESCURE IMMOBILIER

Société civile immobilière  
Au capital de 200 euros  
Siège social : 26, rue Cornac  
33000 BORDEAUX  
R.C.S. BORDEAUX 828 376 483

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04 août 2023 :

- Il a été pris acte de la démission de Monsieur Vincent TORRES, demeurant 26, rue Cornac - 33000 BORDEAUX de ses fonctions de gérant à compter du 04 août 2023.

Margaux LESCURE devient l'unique gérante de la société.

L'article 18-1 des statuts a été modifié en conséquence.

- La dénomination sociale a été modifiée et devient «SCI LESCURE IMMOBILIER», à compter du 04 août 2023.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

• Ancienne mention : **SCI LESCURE TORRES IMMOBILIER**

• Nouvelle mention : **SCI LESCURE IMMOBILIER**

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ36881

**SCI NONEG2** SCI au capital de 500 €  
Siège social : 52 Avenue Léopold Pelletier - 77140 Saint Pierre lès Nemours 478 621 675 RCS MELUN L'AGE du 23/07/2023 a décidé de nommer Mme Sophie GENON dt 190 Allée d'Illoguet - 33127 Saint Jean d'Ilac en qualité de Gérant et ce, en remplacement de Mme Estelle GENON, démissionnaire et, de transférer le siège social au 190 Allée d'Illoguet - 33127 Saint Jean d'Ilac . Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS de MELUN et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

L23EJ36882

## BIOCOOP RIVE DROITE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 Euros

Siège Social : Parc d'Activités Commerciales du Lotissement de Vimeney - 2 Quai de la Souys - 33270 FLOIRAC  
RCS BORDEAUX : 803 279 587

## NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

## NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

L'AGO du 26 juin 2023 a décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire la Société «CJD AUDIT», ni celui du Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur François JOANNY.

Pour avis, le Gérant

L23EJ36985

**FINEHEART** SA au capital de 2.680.730 € Siège social : 28 Avenue Gustave Eiffel 33600 Pessac 519 375 356 RCS BORDEAUX Le Conseil d'Administration du 29 juin 2023, a pris acte de la démission de la société «Broadview Ventures I LLC» de son mandat d'administrateur. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ36988



SELARL LNCA  
M<sup>e</sup> Pierre-Jean LARBODIE,  
NOTAIRE  
1, Rue du Stade  
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Jean LARBODIE, Notaire à PUJOLS (33350), en date du 1<sup>er</sup> août 2023, il a été constaté à compter de ce même jour, la démission de Monsieur Claude FAUCHE de son poste de gérant du GFA **PARET BEAUJOUR**, dont le siège social est à SAINT GENES DE CASTILLON (33350), 3 lieudit Bois de Roche, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 398.221.093. Monsieur Philippe FAUCHE, né le 26 septembre 1960 à LIBOURNE (33), demeurant à SAINT GENES DE CASTILLON (33350), 1 lieudit La Nauge, a été nommé gérant de ladite société pour une durée indéterminée. Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

L23EJ36992



SELARL WILSON COJURI  
Société d'Avocats  
33 rue Auguste Lamire  
Résidence Le Signal  
Bâtiment D  
33700 MERIGNAC  
0607609811

## MONNET AFFAIRES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €  
41 rue Eugène Freyssinet  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS de BORDEAUX 808 213 516

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 1<sup>er</sup> août 2023 a décidé que le siège social et l'activité de la société seraient transférés du 41 rue Eugène Freyssinet 33260 LA TESTE DE BUCH au 2.392 Route François Mauriac 33730 BALIZAC. L'article 4 a été modifié en conséquence. Il a été également décidé de nommer à compter de ce jour comme Président Monsieur Marc PALEIX demeurant 2.392 Route François Mauriac 33730 BALIZAC, pour une durée de trois années qui se terminera à l'issue de la décision collective statuant sur les comptes du 3<sup>ème</sup> exercice suivant la désignation du Président. L'alinéa 2 de l'article 13 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis

L23EJ37062



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

Gaz Bassin Tejera  
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros porté à 150 000 euros  
Siège social : 9 avenue de l'Actipôle,  
33470 GUJAN MESTRAS  
825 357 775 RCS BORDEAUX

Par décision du 7 août 2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 100 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 50 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 150 000 euros Pour avis La Gérance

L23EJ37104

## DACHARRY FRANCHINI-FEVAL

SCM au capital de 228,67 €  
11 Rue Boudet, 33000 BORDEAUX  
431 328 343 RCS BORDEAUX

Par acte de cession sous seing privé en date du 30 octobre 2017 enregistré au service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 07 avril 2023, dossier 2023 00011931, référence 3304P61 2023 A 04670, agréée par décision de l'assemblée générale en date du 04 octobre 2017, Maître Françoise FAURIE a cédé à Maître Jean-François DACHARRY les 5 parts sociales qu'elle détenait de la SCM DACHARRY FAURIE FRANCHINI-FEVAL numérotées 6 à 10.

L'assemblée générale du 4 octobre 2017 a en outre pris les décisions suivantes :

La dénomination de la société a été modifiée comme suit :

Ancienne dénomination : **SCM DACHARRY FAURIE FRANCHINI-FEVAL**

Nouvelle dénomination : **SCM DACHARRY FRANCHINI-FEVAL**

Madame FAURIE a démissionné de ses fonctions de cogérante et Madame Michèle FRANCHINI-FEVAL, née le 5 mai 1952 à Sancoins (18), demeurant 9 Impasse Pré de Menespey à LE HAILLAN (33185) a été nommée en qualité de cogérante à compter du 4 octobre 2017.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Par acte de cession sous seing privé en date du 06 juin 2019 à effet au 1<sup>er</sup> juillet 2019, enregistré au service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 07 avril 2023, dossier 2023 00011932, référence 3304P61 2023 A 04674, Monsieur Jean François DACHARRY a cédé les 10 parts sociales qu'il détenait de la SCM DACHARRY FRANCHINI-FEVAL numérotées 1 à 10, à la SCP DACHARRY ET ASSOCIES.

Ladite cession avait été agréée par l'assemblée générale extraordinaire du 06 juin 2019.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Suivant décision collective des associés en date du 31 mars 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2022 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Jean-François DACHARRY demeurant Résidence le Mailly, Appt 14, 61 rue Raymond Poincaré à LE BOUSCAT (33110), gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue Boudet à BORDEAUX (33000), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Suivant décision collective des associés en date du 31 août 2022, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Jean-François DACHARRY demeurant Résidence le Mailly, Appt 14, 61 rue Raymond Poincaré à LE BOUSCAT (33110) et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux  
Pour avis. L23EJ37128



## UTILYS CONCEPT

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 €  
Siège social : La Cafourche,  
491 Rue Simone Veil, Marcillac  
33860 VAL DE LIVENNE  
444 481 782 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Morgane TAILLEE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant, Monsieur Dominique MARTINEAU demeurant 1 Pilon 33390 CAMPUGNAN, pour une durée non limitée à compter de cette date.

Pour avis  
La Gérance L23EJ37147

MAXICOFFEE ECOLE CAFE  
SAS au capital de 150 100 €  
Siège social : 25 rue de Galeben 33380 Mios  
882 657 836 RCS de Bordeaux  
Le 30/06/2023, l'associée unique a décidé de nommer, en qualité de Président MAXICOFFEE GROUPE, SAS au capital de 162 056 067,03 €, ayant son siège social 15 Parc d'activités de Bompertuis 13120 Gardanne, 922 195 268 RCS d' Aix-en-Provence, en remplacement de MAXICOFFEE, à compter du 01/06/2023.  
Mention au RCS de Bordeaux L23EJ37153

MAXICOFFEE FACTORY  
SAS au capital de 100 €  
Siège social : 25 rue de Galeben 33380 Mios  
882 488 075 RCS de Bordeaux  
Le 30/06/2023, l'associée unique a nommé en qualité de président, MAXICOFFEE GROUPE, SAS au capital de 162 056 067,03 €, ayant son siège social 15 Parc d'activités de Bompertuis 13120 Gardanne, 922 195 268 RCS d' Aix-en-Provence en remplacement de MAXICOFFEE, à compter du 01/06/2023.  
Mention au RCS de Bordeaux L23EJ37158

MAXICOFFEE SHOP  
SAS au capital de 683 200 €  
Siège social : 1051 BD de l'Industrie - 33260 La Teste-de-Buch  
833 703 887 RCS de Bordeaux  
Le 30/06/2023, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de Président MAXICOFFEE GROUPE, SAS au capital de 162 056 067,03 €, ayant son siège social 15 Parc d'activités de Bompertuis 13120 Gardanne, 922 195 268 RCS d' Aix-en-Provence, en remplacement de MAXICOFFEE, à compter du 01/06/2023.  
Mention au RCS de Bordeaux L23EJ37163

**FIDAL**  
AVOCATS  
19 Avenue du Président JF Kennedy  
BP 50330  
33695 MERIGNAC CEDEX

SUD-OUEST VEHICULES INDUSTRIELS  
AUTOMOBILES - S.O.V.I.A.  
Société par actions simplifiée au capital de 735 111 euros  
Siège social : 273 277 Avenue de Labarde - 33300 BORDEAUX  
395 368 798 RCS Bordeaux

L'assemblée générale dans sa séance du 23 juin 2023 a constaté la nomination à compter du même jour de Mme Diane DUVERT, 27 Allée Labarthe - 33110 LE BOUSCAT, en qualité de Présidente en remplacement de la société SUD-OUEST VEHICULES AUTOMOBILES S.O.V.A., 456 200 195 RCS Bordeaux, démissionnaire.  
L23EJ37198

## SARL C.E.I.O.P. ORGANISATION

siège : 33400 - TALENCE  
35, boulevard Franklin ROOSEVELT  
RCS Bordeaux : 509811584

Suivant délibération du 20 juillet 2023, l'assemblée générale ordinaire a :

- nommé en qualité de gérant, à compter du même jour, M. Rémi COLOMB, domicilié à 33110 - LE BOUSCAT; 58, rue BONNAOUS, en remplacement de M. Reynald DA COSTA NOBLE;

Les statuts seront modifiés en conséquence.  
L23EJ37208



## SOLAC

Société par actions simplifiée  
au capital de 8 000 €  
Siège social : Avenue du Périgord,  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
793 283 979 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2023 il résulte que :

Le mandat de la société CABINET LASSUS ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS  
Le Président L23EJ37222



## SOLAC

Société par actions simplifiée  
au capital de 8 000 €  
Siège social : Avenue du Périgord,  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
793 283 979 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le premier juillet 2023 a décidé :

- de transférer le siège social de ARTIGUES PRES BORDEAUX (33370), Avenue du Périgord, à EYSINES (33320), 25 Chemin de Bos, à compter du premier juillet 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- de nommer en qualité de Président Monsieur Antoine LECAT demeurant 9 Rue du Chêne, 33320 EYSINES, en remplacement de Monsieur Jean-Marc EPPLIN, démissionnaire ;

- de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Jean-Marc EPPLIN demeurant 18 Rue du 8 mai 1945, 33500 ARVEYRES, en remplacement de Monsieur Antoine LECAT, démissionnaire.

POUR AVIS  
Le Président L23EJ37223

## «HOLDING CYRIL DALIX»

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 146 000 Euros  
Siège social : 5003, chemin du Port de l'Homme - 33360 LATRESNE  
RCS BORDEAUX - SIREN 802 775 213

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS UN NOUVEAU DEPARTEMENT

Aux termes de décisions en date du 1<sup>er</sup> août 2023, l'Actionnaire unique a décidé de transférer le Siège social de LATRESNE (33360) - 5003, chemin du Port de l'Homme, à SARLIAC-SUR-L'ISLE (24420) - 10, route Nationale 21 - Le Moulin de Gréznac, à compter du même jour, et de modifier l'art. 4 des Statuts en conséquence.

La Société sera donc désormais immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le Président L23EJ37228

**C.N.A.H.-Centre Nouvelle Aquitaine de l'Habitat** - SARL au capital de 20 000 euros - Siège social : 42 Route de la Fontenelle 33450 MONTUSSAN - RCS BORDEAUX 839 238 789

Le 17 Janvier 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ37305

## SOCIÉTÉ CIVILE AGRI-TRUFFE

en cours de transformation en société par actions simplifiée  
au capital de 119 040 €  
Siège social : 8 Rue du Portail Rouge,  
33490 ST MAIXANT  
323 139 261 RCS BORDEAUX

Suivant délibération en date du 28.06.2023, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination sociale devient **AGRI-TRUFFE**. L'objet de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Le capital reste fixé à la somme de 119 040 €. Il est divisé en 7 440 actions de 16 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Damien BERLUREAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par la Société TTwoOrganic, SAS au capital de 384 057 €, ayant son siège social 8 Rue du Portail Rouge, 33490 ST MAIXANT, immatriculée au RCS sous le numéro 500 189 790, représentée par sa Présidente, Mme Sabine BERLUREAU.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance L23EJ37352





## « LATRESNE BIO RIVAGE »

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 2 000 Euros  
Siège Social : 5003, Chemin du Port de  
l'Homme - 33360 LATRESNE  
RCS BORDEAUX : 833 312 572

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DANS UN NOUVEAU DEPARTEMENT

Aux termes de décisions en date du 1<sup>er</sup> août 2023, le Président a décidé de transférer le Siège social de LATRESNE (33360) - 5003, chemin du Port de l'Homme, à SARRIAC-SUR-L'ISLE (24420) - 10, route Nationale 21 - Le Moulin de Gréznac, à compter du même jour, et de modifier l'art. 4 des Statuts en conséquence.

La Société sera donc désormais immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le Président  
L23EJ37382

## DISSOLUTIONS

### LA SELLERIE DE L'ENTRE 2 MERS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2000 euros  
Siège social : 13 Route de Martillac,  
33410 LOUPIAC  
895 210 177 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Juin 2023, il résulte que:

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Juin 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame CASIMIR, née MICAS Marie-Laure, demeurant 13 Route de Martillac, 33410 LOUPIAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13 Route de Martillac, 33410 LOUPIAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX  
L23EJ36445

## LEYI

SAS au capital de 500 €  
Siège social : 99 rue du Maréchal Foch,  
Résidence Viravent - Appt 38,  
33150 CENON  
RCS de BORDEAUX n°890 353 436

L'assemblée générale extraordinaire du 05/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05/06/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. WEI Hao, demeurant 99 rue Maréchal Foch, 33150 CENON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L23EJ36641



SCI GRENOUILLA  
SCI en liquidation au capital de 100 €  
Siège social et de liquidation  
965 Côte de Manoubrey  
33550 TABANAC  
834 709 826 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alexandre ZORZI, demeurant 965 Côte de Manoubrey 33550 TABANAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 965 Côte de Manoubrey 33550 TABANAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ36673



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 MARS 2023, l'assemblée générale de la société **GGRG**, société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 34 rue Aristide Briand 33720 BARSAC, immatriculée 751 508 011 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Guillaume GE, demeurant 20 Le Port 33720 BARSAC, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 34 rue Aristide Briand 33720 BARSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L23EJ36777



## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **TRANSPORT 2L**.  
Forme : SAS société en liquidation.  
Capital social : 100 euros.

Siège social : 17 Lotissement LES JONQUILLES, 33180 VERTHEUIL.  
884819988 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 décembre 2022. Monsieur BENJAMIN COUPÉ, demeurant 17 LOTISSEMENT

LES JONQUILLES 33180 Vertheuil a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Le mandat des commissaires aux comptes ne se poursuit pas.

Pour avis.  
L23EJ36830

## EXPERTICAR

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : Zone Jean Zay, rue du Huit  
Mai 1945 33150 CENON  
R.C.S BORDEAUX 405 264 029

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société, en date du 30 juin 2023 et tenue à CENON, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L. 237-2 du Code de commerce, la société subsistera pour les besoins de sa liquidation et jusqu'à la publication de la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 6 chemin de Landot à SADIRAC (33670), siège de la liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé Monsieur Laurent HASCOET, demeurant 6 chemin de Landot à SADIRAC (33670), en qualité de liquidateur en lui conférant les pouvoirs les plus étendus suivant la loi pour procéder aux opérations de liquidation, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis  
L23EJ37323

## CLÔTURES



Société d'Expertise Comptable  
Andermos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets  
www.a3caudit.com

GARAGE DE LA TONNELLERIE  
SARL en liquidation  
Au capital de 3 000 €  
Siège et de liquidation: 38 Simon, 33720 BARSAC  
808 282 057 RCS BORDEAUX

L'AG réunie le 15/01/2023 au 38 Simon 33720 BARSAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bernard PODKOVA, demeurant 153 Résident Hélios Port Leucate 11370 LEUCATE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre

L23EJ09125

## AHBL AVOCATS

## SCI REOL GARE

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 200 euros  
Siège social : 30 Chemin du Peuch  
33850 LÉOGNAN  
487 469 157 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 01/08/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur José FERREIRA demeurant 44 rue des Arrestieux à PESSAC (33600) et déchargé ce dernier de son mandat avant de prononcer la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux et mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,  
L23EJ36467



## BURDIGALA

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 5 000,00 euros  
Siège social : 795, rue Montaigne  
33290 LE PIAN-MÉDOC  
Siège de la liquidation : 795, rue Montaigne - 33290 LE PIAN-MÉDOC  
RCS BORDEAUX 849 996 996

## AVIS DE LIQUIDATION

Suivant délibérations en date du 27/07/2032, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de Monsieur Christian FORASTE, Liquidateur, demeurant 795, rue Montaigne à LE PIAN-MÉDOC (33290) a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour avis, le Liquidateur,  
L23EJ36513

## ATLANTIQUE

SCI au capital de 201 000 €  
Siège social : 3 boulevard de l'Océan  
33120 ARCAÇON  
RCS de BORDEAUX n°380 486 571

L'assemblée générale du 30/06/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEFRANCOIS Marcel de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L23EJ36546

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

## DU PLANTEY

SCI au capital de 405 000 €  
Siège social : 3 boulevard de l'Océan  
33120 ARCACHON  
RCS de BORDEAUX n°378 997 597

L'assemblée générale du 30/06/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEFRANCOIS Marcel de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ36549

## DU STADE

SCI au capital de 150 000 €  
Siège social : 3 boulevard de l'Océan  
33120 ARCACHON  
RCS de BORDEAUX n°414 257 352

L'assemblée générale du 30/06/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEFRANCOIS Marcel de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ36556

## LE PEUGUE

SCI au capital de 217 500 €  
Siège social : 3 boulevard de l'Océan  
33120 ARCACHON  
RCS de BORDEAUX n°378 998 720

L'assemblée générale du 30/06/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEFRANCOIS Marcel de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ36595



**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« SARL VICOM »  
Société à Responsabilité Limitée - Société en Liquidation  
Au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social et siège de liquidation : 7  
Cours Pasteur  
33000 BORDEAUX

R.C.S : BORDEAUX 508 360 468

## LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, il a été approuvé les comptes de liquidation en date du 31 décembre 2022, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat puis il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ36763



**Célia Schmit**  
Société à responsabilité limitée unipersonnelle en liquidation  
au capital de 800 euros  
Siège social : 71 avenue Emile Cou-nord, appartement 28 33300 BORDEAUX  
910 752 708 R.C.S. BORDEAUX  
Suivant le PV des décisions ordi-naires de l'associé unique en date du 07/08/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation du 30/06/2023, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 30/06/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.

L23EJ37242



## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **DISTRIBUTION COMMERCE NOUVELLE AQUITAINE.**

Forme : EURL société en liquidation.

Capital social : 500 euros.

Siège social : 32 Rue JEAN JACQUES ROUSSEAU, 33340 LESPARRE-MEDOC.

842803876 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur DAVID AUDINETTE demeurant 2 ALLEE DES IRIS APT 2832, 33700 Merignac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L23EJ37319

## LOCATIONS GERANCES



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CARBON BLANC du 01/08/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 02/08/2023, Dossier 2023 00027151 référence 3304P61 2023 A 06483 **Madame Sandrine BLOND**, née le 26 mai 1972 à MONTLUCON (03), de nationalité française, demeurant 21 rue Alphonse Lamartine, 33560 CARBON BLANC a confié à **Madame Sandrine DELBOS, née LEFEBVRE**, née le 27 mai 1971 à PLOËRMEL (56), de nationalité française, demeurant 2 Lotissement Clos des Bandats, 33440 AMBARES ET LAGRAVE, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de vente de thé, café, épicerie fine sans alcool, cadeaux, situé 11 Avenue André Vigneau Anglade, 33560 CARBON BLANC, Pour une durée d'un an à compter du 01/09/2023 renouvelable ensuite par période d'un an par tacite prolongation, sauf dénonciation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet. Pour unique avis, le locataire-gérant.

L23EJ36827

## FONDS DE COMMERCE

Suivant acte notarié en date du 31/07/2023, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 01/08/2023, Dossier 2023 27185, référence 2023 N 3680, Madame Yasmina LAMOTHE, demeurant à BORDEAUX (33000), 8, rue Sicard, immatriculée sous le numéro 482 395 225 RCS BORDEAUX, a cédé à la société CEROJA, SARL au capital de 3.000 €, siège social situé 203, rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, 488 506 858 RCS BORDEAUX, son fonds de commerce de salon de thé et petite restauration, exploité au 8, rue Sicard 33000 BORDEAUX, moyennant le prix total de 250.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 240.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 10.000 €, à effet du 31/07/2023.

Cette cession fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Les créanciers du cédant auront un délai de dix jours à partir de la dernière en date de ces publications pour faire opposition à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance au cabinet d'Avocats SCP CHEPEAU, LUMEAU & Associés, situé 148, cours du Médoc 33300 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ36383



**Carine SOUQUET-ROOS**  
Avocat  
148, rue Sainte Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.47.50.06.07

Suivant acte sous seing privé à BORDEAUX en date du 31 juillet 2023 enregistré le 31 juillet 2023 au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux dossier 2023 00026925, référence 3304P61 2023 A 06446 :

La société **TAM**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros

Siège social : 49, avenue Henri Vigneau 33700 MERIGNAC

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 831 968 086

A cédé à :

La société **BEAU SOLEIL**

Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 5.000 euros

Siège social : 9, rue du Parlement Saint-Pierre 33000 BORDEAUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 954 082 152

Son fonds de commerce de restauration traditionnelle, connu sous l'enseigne «BISTRO REGENT» sis et exploité 49, avenue Henri Vigneau 33700 MERIGNAC, pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 831 968 086 comprenant :

- la clientèle, le fichier client et l'achalandage y attachés,
- le droit au bail des locaux pour le temps restant à courir,
- tous les biens corporels expressément vendus avec le fonds,
- et plus généralement tous actifs professionnels servant à l'exploitation du fonds de commerce.

La cession a été réalisée moyennant le prix principal de 600.000 euros se décomposant comme suit pour les éléments corporels : 200.000 euros et pour les éléments incorporels : 400.000 euros

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 et en a la jouissance à compter de cette même date.

Pour la réception des oppositions et de la correspondance, domicile est élu au Cabinet de Maître Yves MOUNIER, avocat, domicilié 6bis, rue Croix Séguéy 33000 BORDEAUX.

Pour avis, RCS BORDEAUX.

L23EJ36428



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 1<sup>er</sup> août 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 2 août 2023, dossier 2023 00027109, réf. 3304P61 2023 A 06475.

La Société LARSON, SARL au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 3B allée de nay, 33470 GUJAN-MESTRAS, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 918 340 043, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élit domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL LARSON dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 26 avril 2023.

A CEDE A

La Société FRIDAY 13TH, SARL au capital de 750 100,00 €, dont le siège social est sis 418 boulevard de la Plage, 33120 ARCACHON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 838 399 715, représentée par Madame Fabienne MARTIN, en sa qualité de gérante dûment habilitée à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile, débit de boisson de quatrième catégorie, salon de thé, sandwicherie, traiteur, événementiel, sis 3B allée de nay, 33470 GUJAN-MESTRAS, moyennant le prix de DIX HUIT MILLE EUROS (18 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 15 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 3 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1<sup>er</sup> août 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE sise 123, avenue Thiers à Bordeaux.

Pour avis

L23EJ36545



26 Rue Beck  
33800 BORDEAUX

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par ASSP du 31/07/2023, enregistré le 02/08/2023 au SDE de Bordeaux, dossier 202300027174 réf 3304P61 2023 A 06496,

**Mme Charlène BENARD**, demeurant 11 Cours du Maréchal Foch 33720 PODENSAC, a cédé à la société **EK INSTITUT**, SARL au capital de 5000 euros dont le siège social est 346 route de Castres 33650 SAINT MORILLON, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 954 059 911.

Son fonds de commerce de soins de beauté en salon qu'elle exploitait au 72 avenue Charles de Gaulle 33650 LA BREDE sous l'enseigne A Corps Parfait.

Cette vente a été consentie au prix de 34 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 27 237,32 €, aux éléments corporels pour 4 830 € et aux marchandises pour 1 932,68 €.

Date d'entrée en jouissance le 31 juillet 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet SELARL AALM, 10 Cours du Maréchal Foch 33720 PODENSAC.

Pour avis

L23EJ36626

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 2 août 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 2 août 2023, dossier 2023 00027103, réf. 3304P61 2023 A 06474,

La Société INTELLIGENCE CULINAIRE, SAS au capital de 21 423,20 €, dont le siège social est sis 87 Quai de Queyries, 33100 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 834 595 175, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS INTELLIGENCE CULINAIRE dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 15 février 2023, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 28 juin 2023,

A CEDE A

La Société LE PETIT BISCUIT FRANCAIS, SARL au capital de 2 000,00 €, dont le siège social est sis 30 rue Joseph, 33100 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 841 060 429, représentée par sa gérante Madame Aurélie DA CRUZ, dûment habilitée à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de collecte de biodéchets et coproduits comestibles issus de l'agriculture biologique, sis 87 Quai de Queyries, 33100 Bordeaux, moyennant le prix de SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 1 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 69 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 29/06/23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX.

Pour avis

L23EJ36639



## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par ASSP du 31/07/2023, enregistré le 02/08/2023 au SDE de Bordeaux, dossier 2023 00027173 réf 3304P61 2023 A 06494,

Madame Marina PINO, résidant 680 route du château d'eau 33750 NERIGEAN, a cédé à la société FLORALEMENT VOTRE, SARL au capital de 40 400 euros dont le siège social est 56 boulevard Victor Hugo 33670 CREON, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 977 662 758, Son fonds de commerce de fleuriste qu'elle exploitait au 56 boulevard Victor Hugo 33670 CREON sous l'enseigne Bout D'Heur.

Cette vente a été consentie au prix de 49 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 44 051 € et aux éléments corporels pour 4 949 €

Date d'entrée en jouissance le 31/07/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet SELARL CGavocats, 26 rue Beck 33800 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ36661

Suivant acte reçu par Me Patrick LATAPYE, le 17 juillet 2023, enregistré au SDE BORDEAUX le 25 juillet 2023, n° 2023N3486, la société dénommée **ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE VITALIA**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à RAUZAN (33420), 3 rue Vineuse, RCS LIBOURNE 532 517 315,

A cédé à la société dénommée **BODHI DES SENS**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à RAUZAN (33420), 3 rue Vineuse, RCS LIBOURNE 953 657 988,

Le fonds artisanal de soins esthétiques de soins de beauté du visage, du corps, des mains, des pieds, de vente de produits de soins de beauté, de maquillage, toute prestation se rattachant à l'esthétique, à la cosmétique et à la cosmétologie, vente de bijoux fantaisie, exploité, connu sous le nom de VITALIA, exploité à RAUZAN (33420), 3 rue Vineuse, RCS LIBOURNE 532 517 315,

Moyennant le prix de 50.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 35000 euros - matériel et mobilier commercial : 15000 euros

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me LATAPYE, notaire à BRANNE (33420), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Patrick LATAPYE  
L23EJ36761



Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 27/07/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 01/08/2023, Dossier 2023 00027023, référence 3304P61 2023 A 06445

La société **JCHL**, société par actions simplifiée au capital social de 5 000 euros, dont le siège est situé 59 Rue Antoine LAVOISIER, 33270 FLOIRAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 892 024 803 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Jérôme GAUVIN, agissant en qualité de Président,

A CEDE A

La société **SAS ELODIE**, Société par actions simplifiée au capital social de 100 euros, dont le siège est situé 130 Cours du Maréchal Gallieni, 33400 TALENCE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 954 059 150 RCS BORDEAUX RCS BORDEAUX, représentée par Madame Elodie MARTIN, agissant en qualité de Présidente

Un fonds de commerce de laverie automatique sis 130 Cours du Maréchal Gallieni, 33400 TALENCE, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 23 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/08/2023.

Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet FIDUCIAL SOFIRAL, sis rue du Cardinal Richaud, CS 90017, 33049 BORDEAUX CEDEX., où domicile est élu à cet effet.

Pour avis

L23EJ36775

## AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Elwood ALVAREZ, le 31 juillet 2023, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux, le 02 août 2023, dossier 2023 00027595, référence 3304P61 2023 N 03711. La société **L'HIBISCUS**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 243 rue de Pessac, sous RCS de BORDEAUX, numéro 508 994 340 A cédé à La société **STYL'ANN**, Société à responsabilité limitée, au capital de DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), dont le siège social est à AGEN (47000), 670 avenue du Général Leclerc sous RCS de AGEN, numéro 794 855 031

Le fonds de commerce de coiffure, salon de beauté et d'esthétique, vente de tous produits et articles de coiffure exploité à BORDEAUX (33000), 123 rue Georges Bonnac, connu sous le nom de DAVID CAMINO moyennant le prix de 28.000,00€, savoir :

- éléments incorporels : 23.465,00€
- matériel et mobilier commercial : 4.535,00€

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales de Me Elwood ALVAREZ, notaire à BORDEAUX, 1 rue Franklin où domicile a été élu à cet effet. »

Pour insertion - Me Elwood ALVAREZ  
L23EJ36874

Aux termes d'un ASSP en date du 31/07/2023, enregistré au SIEBORDEAUX, le 01/08/2023, dossier : 202300027041, bordereau : 3304P612023A06534,

**ARISTEGUI ET SGHIOUAR**, SNC au capital de 5 000 euros, ayant son siège social Centre Commercial Arago, Esplanade Alcide Bontou, 33600 PESSAC, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°518 900 824, a cédé à **ARUOZ**, SNC au capital de 5 000 euros, ayant son siège social Esplanade centre commercial Saige, 33600 PESSAC, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°952 884 526, un fonds de commerce : Librairie, papeterie, articles de fumeurs avec sous dépôt de journaux et publications, débit de tabac, jeux, exploité sis Centre Commercial Arago, Esplanade Alcide Bontou, 33600 PESSAC, moyennant le prix de 650 000 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/08/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : SNC ARISTEGUI ET SGHIOUAR, Centre Commercial Arago, Esplanade Alcide Bontou, 33600 PESSAC, pour la validité et pour la correspondance.

L23EJ37134

## REGIMES MATRIMONIAUX

Suivant acte reçu par Me Nicolas YAIGRE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, le 27 juillet 2023 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Mr Edward Lucien Raymond **GONFRAY**, et Mme Christine Aline Lucie **PIERRE**, demeurant ensemble à ESTOMBAR (PORTUGAL) villa 219 - Aldeamento Turístico do Gramacho-villa 219 né à REIMS (51100) le 29 mai 1949 et Mme à NANCY (54000) le 14 décembre 1954. Mariés à la mairie de NANCY le 8 septembre 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Non-résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial ci-dessus dénommée où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ36305

Suivant acte reçu par Me Nicolas YAIGRE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, CRPCEN 33026, le 3 Août 2023 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la SEPARATION DE BIENS entre :

Mr Hugo François **CHAUVET**, et Mme Lucile Frédérique **LAUTRETTE** demeurant ensemble à BORDEAUX (33800) 51 rue Louis Cabié Nés savoir : M. à REIMS (51100) le 22 mars 1986, et Mme à TALENCE (33400) le 17 août 1987. Mariés à la mairie de BEGLES (33130) le 22 juillet 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Tous les deux de nationalité française et résidents au sens de la règlement fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial ci-dessus dénommée où domicile a été élu à cet effet.

L23EJ36758

Monsieur Philippe Yvan **DAMAS**, retraité, né à SAINT GERMAIN DU PUCH (33750), le 09 février 1953 et Madame Marryse **EYQUEM**, retraitée, née à LE PIAN MEDOC (33290), le 14 septembre 1954, demeurant ensemble à LE PIAN MEDOC (33290), Route d'Arsac, 532 allée de Sénéjac, mariés à la mairie du PIAN MEDOC (33290), le 12 avril 1975, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, notaire à BLANQUEFORT, le 1 août 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Céline CAMPAGNE-IBARCO, notaire à BLANQUEFORT (33290), 12 rue Tastet Girard, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Céline CAMPAGNE-IBARCO

L23EJ37297

## AUTRES ANNONCES



**MAITRE Matthieu VINCENS**  
de TAPOL  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL,  
LEBLOND et JOUANDET  
notaires associés

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 28 février 2021, **Madame Henriette Ginette COURBIN**, née à PESSAC, le 07 mai 1936, demeurant à PESSAC (33600), VILLA BOURGAILLH, 72 avenue du Bourgailh, veuve de Monsieur Jean-Pierre ALGALARRONDO, décédée à PESSAC, le 21 juin 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Matthieu VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 21 juillet 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 31 juillet 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Matthieu VINCENS DE TAPOL, notaire à PESSAC, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis - Me Matthieu VINCENS de TAPOL

L23EJ36389

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 octobre 2018, **Monsieur Robert MANIZAN**, retraité, demeurant à LANTON (33138) 19 avenue de la République Cassy, né à VENDAYS (33930), le 28 octobre 1923, veuf de Madame Marcelle SAGE et non remarié, décédé à LIBOURNE (33500) (FRANCE), le 20 juin 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thomas de RICAUD, Notaire de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOTAIRES CŒUR DU BASSIN, Maîtres Thomas de RICAUD, Bertrand FAYE, Fabien ROUCHOUT et associés», société multi-offices titulaire des études de LANTON (33138), 29 avenue de la République, d'AUDENGE (33960), 3 avenue de Certes et d'ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 avenue d'Arès, et exerçant en qualité de notaire à LANTON, le 28 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thomas de RICAUD, notaire à LANTON 33138, référence CRPCEN : 33162, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ36611

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 juin 2023,

**Monsieur Sylvain Ludovic BENOIST**, en son vivant plâtrier, demeurant à CREON (33670) 9 avenue de la Croix Blanche.

Né à CENON (33150), le 26 août 1984.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370) (FRANCE), le 2 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe ESTANSAN, Notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES» Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 3 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dabiel CHAMBA-RIERE, notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33011, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judi-

ciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ36646

## DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 mars 2023,

**Madame Béatrice Rose Hélène LECOMTE**, en son vivant employée, demeurant à GUJAN-MESTRAS (33470) 51 avenue de Meyran.

Née à ARNOUVILLE-LES-GONESSE (95400), le 22 juillet 1961.

Célibataire.

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260), le 16 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe JEAN, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 3 août 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe JEAN, notaire à ARCACHON 14 Boulevard du Général Leclerc, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ36799

## DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 mars 2021,

**Monsieur Jean CALLIOT**, en son vivant retraité, demeurant à MIOS (33380) 26 rue Raymond Brizon.

Né à MIOS (33380), le 17 janvier 1935.

Célibataire.

Décédé à BIGANOS (33380), le 26 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 4 août 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Guillaume MOGA, notaire à ARCACHON 14 Boulevard du Général Leclerc, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ36839

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2020

**Monsieur Raymond Jean GIRAUD**, en son vivant retraité, veuf de Madame Josette Marie Victoria DELAMPLE-EYCHENIE, demeurant à BORDEAUX (33200) 78 rue de Lacanau EHPAD La Cheneraie.

Né à CREON (33670), le 21 juillet 1928.

Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 16 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYE Notaire Associé de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 4 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cécile YAIGRE-BOYE notaire à BORDEAUX 14 rue de Grassi référence CRPCEN : 33026 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ37044

RECTIFICATIFS

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le «09/06/2023», concernant la société «**VALORISATION PATRIMOINE BATI**» Il a lieu de lire : 199 Rue Achard - 33000 BORDEAUX au lieu de 199 Rue Achard - 33300 BORDEAUX Pour avis.

L23EJ34211

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ35003 du 04.08.2023 concernant la société **BILEO**, il convient de lire pour le Siège social et l'adresse de Madame Eléonore HARDY : 13 rue Camille Renouil 33200 BORDEAUX

L23EJ36603

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ15083 du 7-04-2023, concernant la société **SAS RDF 33**, il convient de lire : la société sera radié du RCS de Bordeaux et Ré-immatriculée au RCS de Libourne.

L23EJ37122

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 juillet 2023)

**SARL FMT COSMELUXE**, 51t Avenue Saint-Exupéry, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 752 174 458. Institut de beauté, vente de produits et machines esthétiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2022, désignant liquidateur la SELARL EKIP<sup>3</sup>, 2 rue Caudéran, 33000 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546824937



POUR RECEVOIR  
LE SERVICE REGULIER DE  
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

(Jugement du 02 août 2023)

**SARL ADCM-CONCEPT**, 7 Rue de l'Égalité, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 807 617 014. Décapage de toutes surfaces par Aérogommage et autres procédés, fabrication de meubles en bois, métal et toutes autres matières, vente des créations de mobilier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations de créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302546969598

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 02 août 2023)

**SAS LET LAWTON**, 22-26 Quai Lawton, Hangar G3, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 880 045 117. La fabrication et la vente, sur place ou à emporter, de burgers et de produits assimilés ou complémentaires de type restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302546969598

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 21 juin 2023)

**SAS NODALYS**, Lotissement l'Escapade Bâtiment, Hameau de Palette, 13100 le Tholonet, RCS AIX 483 180 808. Portage Salarial et conseil pour la gestion des affaires. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX en date du 21/06/2023 a prononcé la liquidation judiciaire, désigne liquidateur la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX et la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX.

13302546817359

**SAS SUD CONVERGENCES PROVENÇE**, Lotissement l'Escapade Bât.E D7, Hameau de Palette, 13100 le Tholonet, RCS AIX 530 665 587. Portage Salarial, formation, conseil, accompagnement professionnel, recrutement, audit externe. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX en date du 21/06/2023 a prononcé la liquidation judiciaire, désigne liquidateur la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX et la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX.

13302546817550

**SAS SUD CONVERGENCES CONSEIL**, Hameau de Palette, Lotissement l'Escapade Bâtiment E D7, 13100 le Tholonet, RCS AIX 535 042 709. Portage Salarial, formation, conseil, accompagnement professionnel, recrutement et audit externe. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX en date du 21/06/2023 a prononcé la liquidation judiciaire, désigne liquidateur la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX et la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX.

13302546817469

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 28 juin 2023)

**SARL SM MONTPELLIER**, 49 Rue Émile Zola, 93100 Montreuil, RCS BOBIGNY 387 675 242. Vente de prêt à porter enfants. Le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé en date du 28 juin 2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, sous le numéro 2023J00883, Administrateur SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL A.J.associés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES,

46 Promenade Jean-Rostand 93000 BOBIGNY avec pour mission de : assistance, Mandataire judiciaire SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA MJA prise en la personne de Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY et a ouvert une période d'observation expirant le 28 décembre 2023. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.

13302547046978

**SARL S.M. BORDEAUX**, 49/51 Rue Émile Zola, 93100 Montreuil, RCS BOBIGNY 387 533 128. Prêt à porter et accessoires. Le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé en date du 28 juin 2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, sous le numéro 2023J00880, Administrateur SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL A.J.associés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 93000 BOBIGNY avec pour mission de : assistance, Mandataire judiciaire SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA MJA prise en la personne de Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY et a ouvert une période d'observation expirant le 28 décembre 2023. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.

13302547047173

Dénomination : **BANDAPAR ARCHITECTURE +++** Adresse : 17 Rue Baudin 93310 Le Pré-Saint-Gervais. Numéro d'identification : 514 736 099 Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123-129 1° du code de commerce. Jugement du Tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 30/06/2023.

L23EJ37039

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 juillet 2023)

**SAS MDSA**, 7 Rue de la Gouge, 21800 Quetigny, RCS DIJON 388 179 103. Vente au détail habillement. Jugement du tribunal de commerce de Dijon prononçant en date du 25 Juillet 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Juillet 2023, désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 12, boulevard Thiers - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL M & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.

13302547050215

TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 10 juillet 2023)

**SAS ABCR - ARIEGE BATIMENT CONSTRUCTION RENOVATION**, 3 Impasse de la Mécanique, 09100 Pamiers, RCS FOIX 753 398 023. Bâtiment, travaux publics. Jugement du Tribunal de Commerce de Foix en date du 10/07/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELAS EGIDE Prise en la personne de Maître BRENEAC Alix 23 rue Delcassé 09000 Foix, Administrateur judiciaire : SCP CAVIGLIOLI BARON FOURQUIE Prise en la personne de Me FOURQUIE 10 rue d'Alsace -Lorraine 31000 Toulouse mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 30/06/2023.

13302547047999

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 juin 2023)

**SAS MOSS CARS CONSEIL**, 13 Passage du Jauga, 33750 Saint-Quentin-De-Baron, RCS LIBOURNE 920 900 198. Commerce de véhicules légers, neufs et occasion; achat, revente dans Ces domaines; courtier en véhicules légers; mandataires en véhicules légers; dépôt vente de véhicules légers; location de véhicules légers sans chauffeurs; nettoyage de véhicules légers. Le Tribunal de Commerce de LIBOURNE a prononcé, en date du 19/06/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2023.104, date de cessation des paiements le 30/03/2023, et a désigné Monsieur Jérôme BESIERS : Juge Commissaire, Juge Commissaire suppléant Monsieur Pierrick BEYET, liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Romain RABUSSEAU 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 LIBOURNE. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302547046014

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 juillet 2023)

**SARL LA PLUME**, 2 Lieu-Dit Pèlerin, 33230 Lagorce, RCS LIBOURNE 819 087 701. Volailier, rôtisseur, Conservateur, plats cuisinés. Le Tribunal de Commerce de LIBOURNE a prononcé en date du 24/07/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023.131 date de cessation des paiements le 24/01/2022, et a désigné juge commissaire : Monsieur Pierrick BEYET, juge commissaire suppléant : Monsieur Jérôme BESIERS, mandataire judiciaire : SELARL EKIP', prise en la personne de Maître Romain RABUSSEAU 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 LIBOURNE, et a ouvert une période d'observation expirant le 24/01/2024, les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302547050145

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 18 juillet 2023)

**SAS KAPORAL**, 20 Boulevard Ampère, 13014 Marseille 14<sup>e</sup> Arrondissement, RCS MARSEILLE 499 454 874. Vente de textile, prêt à porter, accessoires homme femme. Jugement du tribunal de commerce de MARSEILLE en date du 18 juillet 2023 arrête le plan de cession au profit de : Messieurs Thierry BONGIOVANNI, Nicolas CICCIONE et Réginald LABBE.

13302547049375

**SAS KAPORAL COLLECTIONS**, 20 Boulevard Ampère, 13014 Marseille 14<sup>e</sup> Arrondissement, RCS MARSEILLE 378 644 603. Showroom pour présentation de collections textiles aux professionnels et bureaux. Jugement du tribunal de commerce de MARSEILLE en date du 18 juillet 2023 arrête le plan de cession au profit de : Messieurs Thierry BONGIOVANNI, Nicolas CICCIONE et Réginald LABBE.

13302547049662

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 juin 2023)

**SARL ETABLISSEMENTS MARTIN**, 171b Avenue Charles de Gaulle, Bâtiment C, 92200 Neuilly-Sur-Seine, RCS NANTERRE 389 887 027. Activité de vente, pose, réparation et négoce de tous les produits entrants dans les domaines suivants : Menuiseries et automatismes, équipements pour les piscines et spa, aménagement des espaces extérieurs, tout système de chauffage et de climatisation (chaudière, pompe à chaleur, produits de production énergétique solaire, produits en lien avec l'isolation thermique de l'habitat. Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé en date du 20 juin 2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2023J00510 date de cessation des paiements le 21 décembre 2021 et a désigné liquidateur Selarl Herbaud-Pecou Mission Conduite Par Me Alexandre Herbaud 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE CS 40152 92741 Nanterre Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 8 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances.

13302547046775

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 21 juin 2023)

**SAS NEW COURT** (.), 9 Boulevard du Général de Gaulle, 92120 Montrouge, RCS NANTERRE 888 796 430. Restauration. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 21 juin 2023 arrête le plan de cession au profit de : SA GROUPE LA BOUCHERIE (RCS ANGERS 500 198 775), SARL CHEZ COCO ET CARLA (RCS CRETEIL 852 867 332), M. Yan DUBAEL et M. Hacène MEDJOUN.

13302547047426

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 juin 2023)

**SAS NEW COURT** (.), 9 Boulevard du Général de Gaulle, 92120 Montrouge, RCS NANTERRE 888 796 430. Restauration. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 21 juin 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00296 désigne liquidateur Me Legras De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre et la SCP BTSG mission conduite par Me Marc SENECHAL 15 RUE DE L'HOTEL DE VILLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

13302547047315

PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR : [annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

(Jugement du 24 juillet 2023)

**SA ORPEA**, 12 Rue Jean Jaurès, 92813 Puteaux Cedex, RCS NANTERRE 401 251 566. Maison de retraite. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 24 juillet 2023 arrêtant le plan de sauvegarde accélérée, durée du plan 53 mois, nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ajs Mission Conduite Par Me Thibaut Martinat 3 Avenue DE MADRID 92200 Neuilly-sur-Seine, maintient Mandataire Judiciaire Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine et SELARL C. BASSE mission conduite par Me Christophe Basse 171 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

13302547050418

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 21 juin 2023)

**SAS PETERSON**, 10 Rue Louis de Broglie-Parc de, 44300 Nantes, RCS NANTES 402 560 502. Commercialisation de programmes immobiliers neufs à destination des particuliers. Jugement du Tribunal de commerce de NANTES en date du 21/06/2023, arrêtant un plan de cession totale au profit de la société CONSULTIM GROUPE HOLDING avec faculté de substitution 2023-252.

13302547046861

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 28 juin 2023)

**SAS PETERSON**, 10 Rue Louis de Broglie-Parc de, 44300 Nantes, RCS NANTES 402 560 502. Commercialisation de programmes immobiliers neufs à destination des particuliers. Jugement du Tribunal de Commerce de NANTES en date du 28/06/2023 a prononcé la liquida-

tion judiciaire sous le numéro 2023-252 désigné liquidateur Maître BLANC DE LA SELARL BLANC MJ-O 8 RUE D'AULOUYRS BP 72209 44022 NANTES CEDEX 1.

13302547047231

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juillet 2023)

**SARL PRIVACY GESTION**, 10 Rue de la Bienfaisance, 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 824 415 244. L'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, location immobilière, gérance immobilière, administration d'entreprises, et l'activité de marchand de biens; et à ce dernier titre, elle pourra effectuer : l'achat et la revente de tous immeubles et droits immobiliers, des opérations de construction, rénovation et aménagement de terrains destinés au lotissement; l'achat et la revente de tous fonds de commerce ou biens mobiliers de toutes natures. Le Tribunal de Commerce de PARIS, a prononcé, en date du 06/07/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202301902, date de cessation des paiements le 10/11/2022, et a désigné : juge commissaire M. François Echo liquidateur SELARL BDR & ASSOCIES en la personne de Me Xavier Brouard 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc.

13302547047710

(Jugement du 11 juillet 2023)

**SAS KEMMROD**, 58-60 Rue de Rochechouart, 75009 Paris 9<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 838 920 395. Achat, vente, négoce, import, export, commercialisation, distribution, représentation, promotion, location, dépôt vente, mise à disposition, fourniture de tous produits et services, Intermediation commerciale. Le Tribunal de Commerce de PARIS, a pro-

noncé, en date du 11/07/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202302045, date de cessation des paiements le 01/06/2023, et a désigné : juge commissaire M. Antoine Guinet liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc.

13302547047994

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 28 juin 2023)

**SA ROUAFI**, 130 Avenue de Villiers, 75017 Paris 17<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 409 613 031. Boutiques spécialisées de lingerie, Corseterie, lingerie de jour et de nuit, maillots de bains, collants. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 28/06/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202301895 date de cessation des paiements le 21/06/2023, et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, et a ouvert une période d'observation expirant le 28/12/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302547046887

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 juin 2023)

**SAS MOA**, 2 Rue de la Renaissance, 92160 Antony, RCS NANTERRE 441 217 395. Commerce de détail d'articles et accessoires de mode. Jugement du tribunal de commerce de PARIS, a prononcé, en date du 20/06/2023, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro P202301773, date de cessation des paiements 09/06/2023, et a désigné juge-commissaire Mme Nathalie Buquen, liquidateur SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gornias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL AXIME en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, administrateur SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Christophe Thévenot 42 rue de Lisbonne 75008 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 31/07/2023.

13302547046375

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 août 2023)

**SARL CABINET F2E CONSULTING FINANC'ECO EUROPE L'AUDITEUR FISCAL ET SOCIAL**, 1 Rue de l'Aqueduc, 75010 Paris 10<sup>e</sup> Arrondissement, RCS PARIS 422 314 690. Le management l'ingénierie financière recherche économique en matière de la fiscalité locale directe l'audit des recettes des organismes publics diagnostic et mise en place de l'organisation du temps de travail. Radiation d'office : article R. 123 -129-1° du code de commerce, clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal de commerce de Paris du : 20/06/2023.

13302547046633

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 30 juin 2023)

**SA SECURITE PROTECTION**, 4 Rue René Cassin Bâtiment Triopolis 3, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 348 772

955. La surveillance le gardiennage le transports de fonds et les interventions de toute nature. Jugement du tribunal de commerce de POITIERS en date du 30/06/2023 arrêtant le plan de cession au profit de SAS WEESURE SECURITE AUVERGNE RHONE ALPES SUD 1400 Rue René Rambaud 38500 Voiron, avec prise d'effet à la date du 01-07-2023.

13302547042884

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 30 juin 2023)

**SA SECURITE PROTECTION**, 4 Rue René Cassin Bâtiment Triopolis 3, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 348 772 955. La surveillance le gardiennage le transports de fonds et les interventions de toute nature. Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 30/06/2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire après plan de cession. Reportant la date de cessation des paiements au 31/05/2023, désignant en qualité de liquidateur SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC 7 Promenade des Cours 86000 POITIERS.

13302547043064

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 31 juillet 2023)

**SARL STOCK PLUS**, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 408 656 247. Achat, vente au détail de marchandises neuves en tout genre et de toute provenance, prestations de services aux entreprises. Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 31 juillet 2023 arrête le plan de cession totale dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de la société EURL STOCK PLUS au profit la société SAS VESTITI, demeurant 36 avenue de Bobigny, 93130 Noisy-Le-Sec RCS BOBIGNY 344 577 523, sans faculté de substitution, et de la société SAS TEDI Distribution Les Ateliers Nouveaux 8 -10 rue des Biès 93210 La Plaine Saint-Denis RCS BOBIGNY 918 857 020, avec faculté de substitution au profit de toutes sociétés dont il détiendra, directement ou indirectement le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, ou qui sera détenue directement ou indirectement par une société détenant directement ou indirectement le contrôle de TEDI, date d'effet de la cession : 01/08/2023 à 0h01.

13302547050397

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 03 juillet 2023)

**SARL NST VICTOIRE**, 13 Port Saint Étienne, 31000 Toulouse, RCS TOULOUSE 843 830 654. La fabrication, la vente sur place et à emporter et la livraison de tacos, sandwiches, plats cuisinés, salades, desserts et boisson non alcoolisées, la restauration rapide, traditionnelle ou spécialisée, l'exploitation de terrasse. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 03/07/2023 ouvrant une procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN 54 rue Pargaminières Cs 18501 31685 Toulouse CEDEX 6. Date de cessation des paiements : 02/06/2023.

13302547047571

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 04 août 2023)

**SARL J2C INGENIERIE**, 50 Route de Castrès, Route de Castrès, Lieu-Dit Truille, 31130 Balma, RCS TOULOUSE 434 007 472. Bureau d'études, maîtrise d'œuvre. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 03/08/2023 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302547050387



SE CHARGENT DE VOS  
APPELS D'OFFRES &  
AVIS D'ENQUÊTE

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 juillet 2023)

**SAS I-DENTIQ**, 7 Impasse de la Bonne Fontaine, 78450 Villepreux, RCS VERSAILLES 877 527 846. Achat et vente de matériel médical, installation, location et entretien du matériel médical. Le tribunal de commerce de Versailles a prononcé en date du 25 juillet 2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2023J00549 date de cessation des paiements le 1 novembre 2022 et a désigné liquidateur SELARL Jsa prise en la personne de Me Aurélie Lecaudey 18 Allée Georges Clémenceau 78000 Versailles. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302547050369

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 juillet 2023)

**SAS ARMONY**, 31 Route de Paris, Route Nationale 12, 78550 Bazainville, RCS VERSAILLES 490 721 776. Achat vente représentation import et export de tous pièces de rechange automobiles. Jugement du tribunal de commerce de Versailles, prononce en date du 25 juillet 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00522, date de cessation des paiements le 30 juin 2023 désigne Administrateur SELARL Ajrs prise en la personne de Me Philippe Jeannerot 7 Rue Jean Mermoz 78000 Versailles avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire SELARL Miconseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles, et ouvre une période d'observation expirant le 25 janvier 2024 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302547050328

**SARL JCD DISTRIBUTION**, 31 Route de Paris Route Nationale 12, 78550 Bazainville, RCS VERSAILLES 400 946 570. Vente de pièces détachées automobiles. Jugement du tribunal de commerce de Versailles, prononce en date du 25 juillet 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00525, date de cessation des paiements le 21 juin 2023 désigne Administrateur SELARL Ajrs prise en la personne de Me Philippe Jeannerot 7 Rue Jean Mermoz 78000 Versailles avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire SELARL Miconseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles, et ouvre une période d'observation expirant le 25 janvier 2024 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302547050364

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE HAVRE

### JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 28 juillet 2023)

**SAS INTERIOR'S**, 144 Boulevard Jules Durand, 76600 le Havre, RCS LE HAVRE 311 058 838. Achat vente remise en état transformation de tous meubles

objets antiques et de collection objets de décoration bijoux et cadeaux création et fabrication de tous luminaires objets de décoration fabrication négoce de tous objets relatifs à l'aménagement de la maison. Jugement du Tribunal de Commerce du Havre en date du 28/07/2023 arrêtant le plan de sauvegarde. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL FHB - MAITRE DUR 35 Rue du 129<sup>ème</sup> Ri 76600 Le Havre.

13302547050420

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE MANS

### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 juillet 2023)

**SAS E4V (E4V)**, 10 Rue Vincent Scotto, 72000 le Mans, RCS LE MANS 505 371 252. Sourcing stratégique de systèmes de batteries, recherche et développement test évaluation, développement des fonctions, systèmes complémentaires, fourniture et gestion. Jugement du tribunal de commerce du Mans en date du 25 Juillet 2023 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL SLEMJ & ASSOCIES prise en la personne de Maître Olivier EDDE 8, rue des Jacobins - 72000 Le Mans, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL 2M & Associés prise en la personne de Maître François MERCIER.

13302547050370

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

**BLANCKA SARL** 40 Place des otages 29600 Morlaix RCS BREST 887 807 600 Jugement du du Tribunal de Commerce de BREST en date du 13/06/2023 Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, Date de cessation des paiements : 12/05/2023, Administrateur judiciaire : SELARL AJIRE représentée par Maître Erwan MERLY, 6 crs Raphael Binet, CS 76531, 35065 RENNES CEDEX, avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, Mandataire judiciaire : SELARL EP & ASSOCIES représenté par Maître Jordy PAGANI, 9 rue Neptune, 29200 BREST, et a fixé la période d'observation pour une durée de 6 mois. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.812-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

L23EJ37035

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

**1KUBATOR OPERATIONS SAS** 59 Rue de l'Abondance 69003 Lyon 3<sup>e</sup> Arrondissement RCS LYON 823 947 486 Jugement du Tribunal de Commerce de LYON en date du 28/06/2023 Liquidation judiciaire, liquidateur judiciaire la SELARL MJ SYNERGIE représentée par me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCROY.

L23EJ37030

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARBES

**SARL DJUMBO** RCS TARBES 819 134 883 Résidence le Régent 1 rue d'Etigny Appartement 5 65110 Caulerets Jugement du tribunal de commerce de Tarbes en date du 11 Juillet 2023 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

L23EJ37042

## MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



### SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES 2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX



### À VENDRE FONDS DE COMMERCE d'alimentation générale A SAINT ESTEPHE (33180) 9 rue du Commerce

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudélan BP 20709 - 33007 Bordeaux **avant le 01/09/2023 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

Référence : 43881

Coordonnées de la personne en charge du dossier :  
[cecile.kollen@ekip.eu](mailto:cecile.kollen@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT  
DE VOTRE  
PUBLICITE

LA PARUTION  
DANS NOTRE JOURNAL  
TOUS LES VENDREDIS



### POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE  
MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE  
DE RESTAURATION  
«LA BOUCHERIE»**  
A GUJAN-MESTRAS (33)  
Local de 342 m<sup>2</sup> environ avec terrasse  
extérieure de 90 m<sup>2</sup> et parking  
Loyer variable de 4.000 €HT à 6.000 €HT  
CA 2022 : 438.450 €

Offres à adresser à SELARL PHILAE,  
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65  
Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
**Réf : 7943**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE  
MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE DE BOUCHERIE**  
Enseigne : **BOUCHERIE MARKET DE  
MERIGNAC**  
Deux baux :  
- 149 m<sup>2</sup> loyer mensuel 1.494,50 € HCHT  
- 77 m<sup>2</sup> loyer mensuel 471,50 € HCHT  
Destination boucherie, alimentation  
générale  
CA 2020 : 420.957 €

Offres à adresser à SELARL PHILAE,  
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65  
Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
**Réf : 8092**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE  
MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE DE  
COMPTOIR A TARTINES,  
RESTAURATION RAPIDE, SUR  
PLACE ET ORGANISATION  
D'ÉVÉNEMENTS LUDIQUES**  
Situé 57 rue Bouquière  
A BORDEAUX (33)  
Loyer annuel : 15.840 €

Offres à adresser **avant le 15/09/2023** à SELARL PHILAE,  
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65  
Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
**Réf : 8098**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE  
MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE DE  
RESTAURATION RAPIDE DE 68 m<sup>2</sup>**  
Fourniture au comptoir d'aliments et  
de boissons à emporter  
**BAIL TOUT COMMERCE**  
Situé 297 avenue de la République  
A BORDEAUX (33200)  
Loyer mensuel : 1.226,51€

Offres à adresser **avant le 15/09/2023 à 17h** à SELARL PHILAE,  
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) fax : 05 56 79 09 65  
Email : [contact@philaemj.fr](mailto:contact@philaemj.fr)  
**Réf : 8097**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## ENTRETIENS D'ÉVALUATION ET PROFESSIONNEL

Le Code du travail ne s'oppose pas à la tenue, à la même date, de l'entretien d'évaluation et de l'entretien professionnel, pourvu que, lors de la tenue de ce dernier, les questions d'évaluation ne soient pas évoquées. (Cass soc., 5 juillet 2023, n° 21-24122)

## ANCIENNETÉ

L'ancienneté des salariés peut justifier une différence de traitement lorsqu'elle n'est pas prise en compte par une prime d'ancienneté, distincte du salaire de base (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvois n° 22-18155 et n° 22-17250)

## HORAIRES DE TRAVAIL

Une nouvelle répartition de l'horaire de travail ayant pour effet de priver la salariée d'un repos dominical et entraînant le passage d'un horaire fixe hebdomadaire à un horaire variable par cycle constitue une modification de son contrat de travail qui ne peut lui être imposée sans son accord exprès. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-12994)

## HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Le salarié peut prétendre au paiement des heures supplémentaires accomplies, soit avec l'accord au moins implicite de l'employeur, soit s'il est établi que la réalisation de telles heures a été rendue nécessaire par les tâches qui lui ont été confiées. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-11193)  
Après analyse des pièces produites par l'une et l'autre des parties, dans l'hypothèse où il retient l'existence d'heures supplémentaires, le juge évalue souverainement, sans être tenu de préciser le détail de son calcul, l'importance de celles-ci et fixe les créances salariales s'y rapportant. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-11041)

## RÉMUNÉRATION

Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver. Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation. Pour débouter le salarié de ses demandes en paiement de créances de salaires impayés pour l'année 2014, janvier 2016 et pour trois autres mois, ainsi que d'une créance au titre des congés payés, la cour d'appel retient que ces demandes ne reposent sur aucune explication, ni ne sont étayées par l'indication d'aucun document. En statuant ainsi, alors qu'il incombe à l'employeur de rapporter la preuve du paiement du salaire, celle-ci a inversé la charge de la preuve. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-11193)

## SANTÉ AU TRAVAIL

Les articles L.1226-2 et L.1226-4 du Code du travail prévoient qu'en cas de licenciement pour inaptitude consécutive à une maladie ou un accident non professionnel et impossibilité de reclassement, le préavis n'est pas exécuté. Et cette inexécution ne donne pas lieu au versement d'une indemnité compensatrice. Doit être cassé, l'arrêt qui retient que cette indemnité est due, en cas de non-reprise du paiement du salaire à l'issue du délai d'un mois, alors que, par ailleurs, il constate que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 21-25797)

Pour se prononcer sur l'existence d'un harcèlement moral, le juge apprécie souverainement si le salarié établit matériellement des faits qui, pris dans leur ensemble, permettent de présumer l'existence d'un harcèlement et si l'employeur prouve que les agissements invoqués sont étrangers à tout harcèlement. Il lui appartient d'examiner l'ensemble des éléments invoqués par le salarié, en prenant en compte les documents médicaux éventuellement produits. Dans l'affirmative, il lui revient d'apprécier si l'employeur prouve que les agissements invoqués ne sont pas constitutifs d'un tel harcèlement et que ses décisions sont justifiées par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement. (Cass soc., 5 juillet 2023, pourvoi n° 22-15404) ■

# Interruption spontanée de grossesse

Les femmes subissant une fausse couche bénéficient d'une meilleure indemnisation et d'une meilleure protection contre le licenciement.

condition de remplir la condition d'activité préalable requise). La situation est ainsi alignée sur l'indemnisation de la maternité et des autres arrêts précoces de grossesse.

La date d'entrée en vigueur de la mesure dépend d'un décret d'application devant intervenir au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**L**es femmes victimes d'une interruption spontanée de grossesse (ou fausse couche) bénéficient désormais d'une meilleure protection sociale, avec une meilleure indemnisation par la sécurité sociale, dans le régime général comme dans le régime des indépendants, et une meilleure protection contre le licenciement.

## INTERDICTION DU LICENCIEMENT PENDANT DIX SEMAINES

Par ailleurs, les salariées subissant une interruption spontanée de grossesse, médicalement constatée, bénéficient, depuis le 9 juillet 2023, d'une protection contre le licenciement. L'employeur ne peut pas rompre le contrat de travail pendant les dix semaines suivant une interruption spontanée de grossesse. L'interruption de grossesse doit avoir eu lieu entre la quatorzième et la vingt et unième semaine d'aménorrhée incluse (Code du travail, article L1225-4-3). Une rupture du contrat de travail ne peut intervenir que pour faute grave ou motif étranger à l'interruption spontanée de grossesse. De même, les contrats à durée déterminée doivent se terminer à leur terme normal. ■

## INDEMNITÉS JOURNALIÈRES SANS DÉLAI DE CARENCE

Jusqu'à présent, un délai de carence de trois jours s'appliquait en cas d'arrêt maladie suite à une interruption spontanée de grossesse intervenant avant la 22<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée. La loi supprime ce délai de carence. Les indemnités journalières de maladie seront ainsi versées dès le premier jour d'arrêt de travail (à

Référence

Loi 2023-567 du 7 juillet 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE  
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 269,47	2,2%	12,3%	11,4%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 543,32	2,2%	11,5%	9,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 288,85	1,2%	13,1%	14,1%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 499,38	2,3%	17,2%	8,7%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 273,05	1,6%	39,6%	16,1%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 527,42	3,7%	1,0%	0,6%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 774,93	1,1%	13,3%	15,2%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	11 057,32	1,7%	3,1%	-1,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 377,29	0,0%	24,1%	14,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 260,62	2,0%	5,5%	0,7%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,85	-0,7%	2,3%	24,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-9,3%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,66	-3,7%	-19,4%	31,7%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,46	13,8%	204,0%	174,2%	3,60	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	61,00	-6,2%	4,3%	1,6%	66,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	484,00	3,0%	2,1%	4,8%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	83,00	-7,8%	0,6%	-7,8%	94,00	76,50	7,4%
EUROPLASMA	0,09	-26,4%	-86,8%	-99,2%	2,38	0,09	-
FERMENTALG	0,61	-13,3%	-59,8%	-74,5%	1,66	0,60	-
GASCOGNE	4,07	-1,0%	-8,9%	13,4%	4,48	3,98	-
GPE BERKEM	4,08	-5,8%	-15,7%	-54,7%	7,12	3,90	-
GPE PAROT (AUTO)	1,98	8,2%	-7,5%	9,7%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,00	2,4%	-18,7%	-35,2%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,25	-4,7%	20,3%	19,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	5,85	-17,0%	-42,6%	-56,0%	13,95	5,40	-
I2S	6,20	3,3%	1,6%	0,0%	6,45	5,60	2,3%
IMMERSION	2,82	17,5%	10,2%	-47,8%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,15	-18,7%	-11,5%	-9,8%	0,26	0,15	-
KLARSEN DATA	3,20	0,6%	107,8%	43,2%	3,85	1,47	-
LECTRA	29,00	7,4%	-17,6%	-19,7%	40,70	25,70	1,6%
LEGRAND	91,60	4,3%	22,4%	15,0%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-55,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	4,3%	2,46	1,20	-
OENEO	13,70	-2,8%	-2,1%	-8,7%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	26,00	-1,9%	-6,5%	11,2%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	5,04	2,2%	52,7%	22,9%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,01	0,2%	11,4%	-34,9%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPaR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Lola

**APPRENDRE  
LE GRAFF  
CHILLER  
DANS LES RUES  
DE NEW-YORK  
DEVENIR  
ASTRONAUTE**

*Soignée pour un sarcome*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?  
Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer**

